

l'information/sud

Le gouvernement est intéressé de près

Le Festival de l'érable est un attrait touristique



ME PIERRE SALVAIL, avocat de Sorel, a été nommé secrétaire du ministre Claude Simard. Cette nomination a été rendue publique en fin de semaine par le ministre lui-même à l'occasion d'une réunion de l'Association libérale du comté de Richelieu, et à laquelle a participé le premier ministre, M. Robert Bourassa. De gauche à droi-

te, MM. Claude Simard, député de Richelieu et ministre d'État à l'Industrie et Commerce, Robert Bourassa, premier ministre, Jean-Paul Pélipin, président de l'Association libérale du comté de Pierre Salvail, secrétaire du ministre Simard. (Photo Gariépy).

Me Pierre Salvail nommé secrétaire du ministre Claude Simard de Sorel

SOREL (L.B.) — Me Pierre Salvail, avocat de Sorel, a été nommé secrétaire du ministre d'État à l'Industrie et au Commerce, M. Claude Simard, député de Richelieu. Cette nomination a été rendue publique, vendredi soir, au cours de la réunion de l'Association libérale du comté de Richelieu, tenue au Motel Bertrand. La nouvelle a été annoncée par le ministre lui-même qui participait à cette assemblée, présidée par le notaire

Jean-Paul Pélipin, président de l'Association. Le premier ministre du Québec M. Robert Bourassa, qui a passé la fin de semaine dans la région de Sorel, est venu saluer les membres de l'Association. Dans une courte allocution, M. Bourassa a remercié les membres de l'Association libérale de leur travail et de leurs efforts au cours de la dernière campagne électorale. Il a souligné que

le nouveau climat politique serait bénéfique à toute la province et au comté de Richelieu. Commentant la nomination de M. Salvail, le ministre Claude Simard, a déclaré qu'il avait choisi comme secrétaire, un homme jeune, sans expérience politique, "tout comme moi". Ensemble, a ajouté M. Simard, nous voulons donner un nouveau visage dans le comté, à l'exemple de l'image actuelle du

nouveau chef et du nouveau parti libéral du Québec. Biographie Me Pierre Salvail, avocat, est né à Saint-Joseph de Sorel, le 9 janvier 1939, fils d'Orville Salvail et de Rose-Blanche Bergeron. Il a fait ses études primaires à Saint-Joseph de Sorel, ses études secondaires à Saint-Hyacinthe et à Ottawa et son droit à l'Université d'Ottawa.

Il a été admis à la pratique du droit, en 1967. Après avoir travaillé pendant un an et demi pour Me Paul-Emile Ally, Me Salvail ouvrit sa propre étude légale pour ensuite s'associer, en juillet 1969, à Me Jean-François. Leurs bureaux sont situés au 70 de la rue du Roi, à Sorel. Me Pierre Salvail fut vice-président de l'Association des étudiants de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, en 1966. Il est aujourd'hui directeur du club Richelieu-Sorel, directeur du club de golf "Les Dunes" de Sorel-Tracy et directeur de la Caisse d'entraide économique du Richelieu. En 1967, il a uni sa destinée à Mlle Renée L'Ecuyer.

Grève possible au Foyer Richelieu de Sorel

SOREL (L.B.) — Les employés du Foyer Richelieu de Sorel, membres du Syndicat national des services, se mettront-ils en grève? Les conventions collectives dans le secteur des foyers pour enfants, hôpitaux privés et hospices pour vieillards, sont échues depuis le trente juin 1968 pour plusieurs et depuis le 31 décembre 1968 pour un certain nombre. Le mandat du conciliateur est désormais échu.

L'exercice du droit de grève est théoriquement acquis dans les 54 unités de la Fédération nationale des services. Le Foyer Richelieu de Sorel, situé à l'intersection des rues Ramessy et Augusta fait partie des institutions impliquées. La très grande majorité des employés de ces institutions viennent de se prononcer en faveur d'un vote de grève. Avant de recourir à ce

droit ultime, la fédération a fait parvenir un télégramme à M. Pierre Laporte, requérant l'intervention immédiate du ministre du Travail ou du ministre de la Fonction publique pour régler le conflit avant qu'il n'éclate.

Assemblée de l'Association de parents d'enfants inadaptés à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Il y aura réunion générale de l'Association de parents d'enfants inadaptés, mardi, le 19 mai à 8 heures à l'école St-Georges. En tables rondes nous discuterons avec les parents sur ces sujets précis, soit: 1. Dépistage, évaluation et réévaluation psychologique et classement scolaire. 2. Dossier cumulatif scolaire et dossier médical. 3. Pourquoi la centralisation ou la décentralisation des classes spéciales. 4. Le comité des critiques. Tous ces sujets permettront

aux parents de s'exprimer librement, par l'intermédiaire des dirigeants de leur association, de donner leur point de vue sur ce qui concerne leur enfant. Tout le monde est invité car nous voulons que cette soirée soit un succès. Après l'étude en tables rondes et la pause café, nos psychologues scolaires, MM. René Lavigne et André Bélanger, s'occuperont de répondre à toutes les questions qui auront été recueillies et qui seront posées par des délégués ou membres du conseil de direction de APEI.

Le conducteur d'une motocyclette est blessé

ST-SYLVERE (D.N.C.) — Une embardée d'une motocyclette a résulté au transport du conducteur à l'hôpital d'Arthabaska. Le jeune Pierre Deshaies conduisait sa moto quand il a perdu

le contrôle de son véhicule qui s'est renversé sur le côté. Il a subi une fracture à une jambe en plus de quelques égratignures. L'accident est survenu dans le 10e rang de St-Sylvere.



Exposition sports et camping à Tracy

LES ORGANISATEURS de l'exposition Sports et Camping 1970, MM. André Paquet (à droite), directeur du Service des loisirs et des parcs de Tracy et Pierre Martin, responsable de la piscine municipale de Tracy, sont à faire les

derniers préparatifs de ces activités, qui se dérouleront les 29, 30 et 31 mai, au Centre culturel, à la piscine municipale et sur le terrain du Centre civique.



Spectacle folklorique à Victoriaville

LE GROUPE "PAX QUARTET" de Paris et l'ensemble folklorique québécois "Les Goelands" ont donné, vendredi après-midi et vendredi soir, leurs spectacles au cinéma Laurier de Victoriaville. Des centaines d'étudiants s'étaient massés dans

l'enceinte du cinéma en matinée, pour passer le temps, très agréablement d'après les critiques obtenues. Ci-haut, "Les Goelands" présentent leur tour de chant en première partie. (Photo Benoit Aubry)

Un veston distinctif identifiera les Optimistes du club de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — "La lumière éclaire l'homme et facilite son travail". C'est la conclusion tirée par le conférencier qui a prononcé la causerie au programme d'un souper régulier chez les Optimistes de Plessisville. Ce conférencier était M. Denis Couture, représentant industriel de l'Hydro-Québec au bureau de Victoriaville et membre des Optimistes de cette ville. M. Couture a mis en évidence l'importance de l'électricité comme mode d'éclairage à l'époque actuelle. Il a donné des détails sur les différentes sortes d'ampoules et précisé que leur durée varie selon l'usage qu'on en fait. Les ampoules décorati-

ves employées à l'époque de F.A.T., de manifestations spéciales ou pour orner monuments et points d'intérêt est un domaine où M. Couture a attiré l'attention de son auditoire. Le conférencier a été présenté par M. Adrien Hamel et remercié par M. Charles Boulanger. Neston Distinctif Les Optimistes de Plessisville porteront un veston distinctif à l'avenir. De couleur bleu pâle avec blanc, ce vêtement portera l'écusson des Optimistes et l'identification du club de Plessisville. Le président, M. Jean-Marie Gosselin, a félicité les promoteurs de cette initiative lors d'un souper-causerie à l'hôtel Manoir Plessis.

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste
\$5000 en argent à gagner

éditorial

Une épargne obligatoire au Québec!

Le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a causé une certaine surprise, vendredi dernier, en déclarant que son gouvernement pourra équilibrer le budget de la province sans hausser les taxes.

M. Bourassa a expliqué que ce tour de force sera possible puisque des "coupures substantielles" pourront être pratiquées dans certains secteurs de dépenses.

"On n'a pas idée, a dit le premier ministre, des dépenses inutiles qui se pratiquaient. C'est le désordre administratif. Je ne peut faire autrement que de le dénoncer et de l'affirmer".

Toutefois, M. Bourassa s'est refusé à divulguer les chiffres et l'ordre des montants impliqués dans les coupures prévues. Ces coupures, toujours selon le premier ministre, ne supprimeront aucun service essentiel destiné à la population. Il a révélé en outre que 75 pour cent des économies seront réalisées à l'intérieur des budgets du ministère de l'Éducation ainsi que des ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-Être. Les coupures se situent en particulier au niveau de l'immobilisation comme la construction de certains hôpitaux.

Quant au personnel des ministères comme les secrétaires particuliers, M. Bourassa a dit qu'il n'y aura pas de

mise à pied mais que ces employés pourront subir des baisses de salaire à l'occasion de leur reclassement par la Fonction publique. Le nombre de secrétaires particuliers qui était de 143 sous l'administration Bertrand passera à 110 sous le nouveau régime.

Selon les premières constatations de M. Bourassa, il faudra probablement en conclure que la situation financière du précédent gouvernement n'était peut-être pas aussi catastrophique que certains ne le prétendaient. Chose certaine, M. Bourassa n'a pas encore clairement fait cette preuve. Evidemment, il lui faudra plus qu'une semaine pour établir l'inventaire laissé par ses prédécesseurs.

De plus, la présentation d'un budget sans hausse de taxes ne signifierait pas nécessairement que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes sous l'administration Bertrand. M. Bourassa ne doit pas perdre de vue que les contribuables québécois, de même que les entreprises québécoises sont les plus taxés au Canada, (après Terre-Neuve). Pour relancer l'économie, la nouvelle administration du Québec devra même envisager une réduction des impôts, cela afin de rendre le Québec plus attractif aux investisseurs. La seule façon pour le

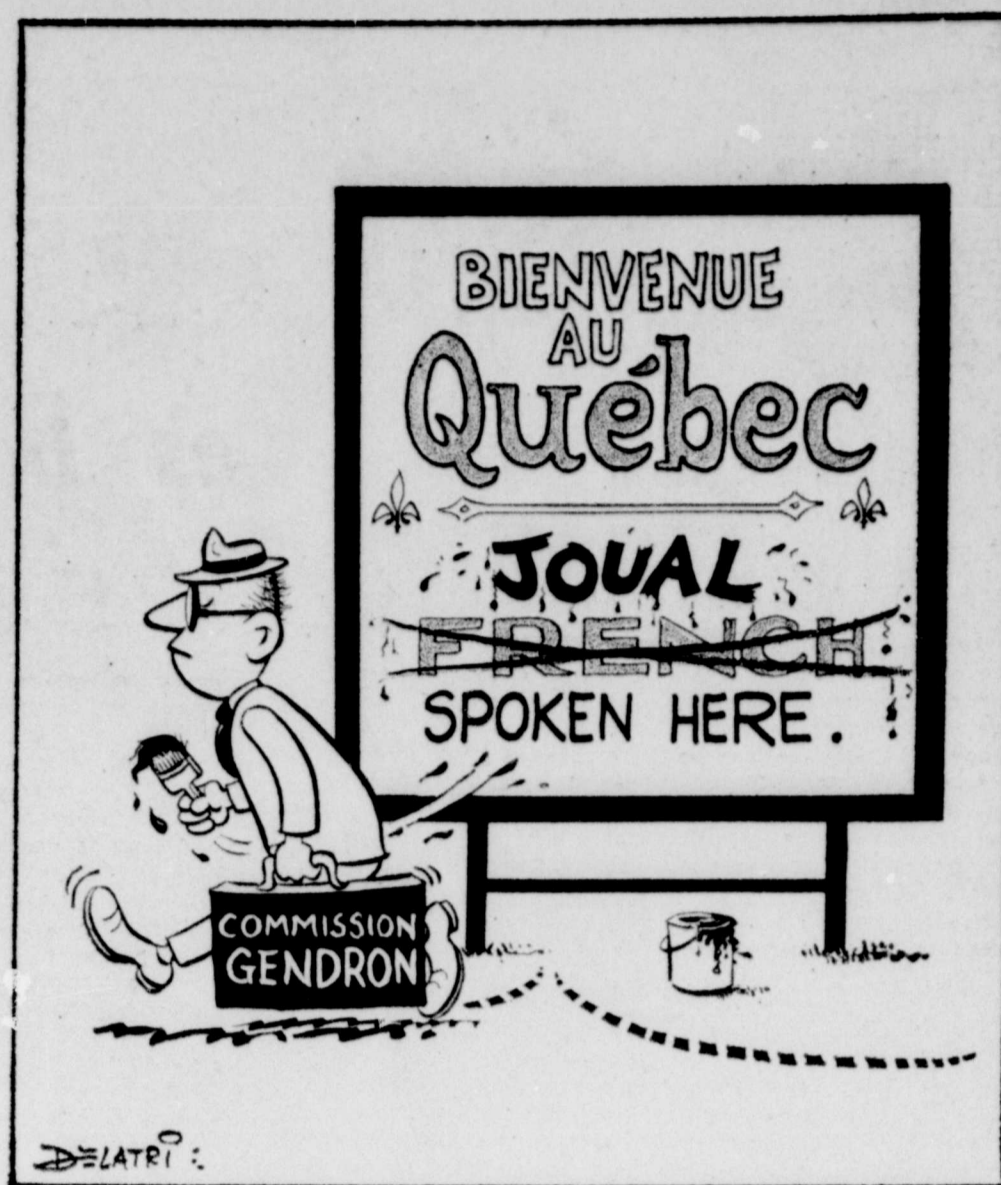
gouvernement provincial de réduire les taxes et de ralentir les emprunts serait de "mettre la hache" dans les dépenses gouvernementales, ce qui n'est pas une mince besogne.

Dans certains milieux financiers, l'on prête à M. Bourassa l'intention d'instaurer au Québec une épargne obligatoire pour tous les travailleurs. De cette façon, les Québécois seraient forcés d'investir dans l'avenir de leur province. Une épargne hebdomadaire moyenne de cinq dollars par travailleurs représenterait un investissement de près de \$60,000,000 par mois. Le gouvernement pourrait alors au moyen de la Société générale de financement créer de nombreuses industries dans toutes les parties de la province, réglant du même coup l'épineux problème du chômage.

Cette épargne obligatoire portant intérêt serait remboursable après quatre ans. Par ricochet, cette forme d'épargne réduirait sensiblement le pouvoir d'achat aidant ainsi à combattre efficacement l'inflation.

Si jamais M. Bourassa réussissait ce tour de force, il ne faut aucun doute que le Québec connaîtrait rapidement un essor extraordinaire qui ne s'est jamais vu auparavant.

Sylvio SAINT-AMANT



Analyse

La conservation de la faune, c'est l'affaire de tous!

par Robert LEBEUF

Pour l'aider à atteindre son but d'établir un centre d'écologie dans l'île St-Quentin et, surtout, de combattre la pollution de nos eaux et la destruction de nos bois et de notre faune, il faudrait que tous les organismes de la région appuient la Société Zoologique de la Mauricie.

Plus la pression sera forte sur le gouvernement provincial, plus il y aura de chances pour que les projets de la société se réalisent, d'autant plus que ces projets nous concernent tous, qu'ils regardent une richesse qui est à nous tous.

Même si la Société zoologique de la Mauricie est le premier organisme à donner l'alarme, à alerter le public du problème de la faune et de la pollution, il serait injuste de dire qu'aucun autre organisme n'a fait quelque chose en ce sens.

L'Association de chasse et de pêche de la Mauricie travaille depuis longtemps dans l'ombre pour la conservation, la protection de notre cheptel sauvage et de nos eaux. Il existe même au sein de cet organisme des Agents auxiliaires de conservation, dont M. G. Laurendeau dirige le comité. Il est vrai que cet organisme a beaucoup d'autres activités et

Jeune Chambre, pourtant, est formée de jeunes hommes instruits et intelligents.

Les scouts ont aussi quelque chose à faire pour la faune, nos bois, nos cours d'eau. Les scouts devraient observer la faune dans son habitat naturel, cataloguer les espèces qui vivent dans les bois de la Mauricie, déterminer les espèces rares et celles qui sont abondantes et faire des rapports à ce sujet qui seraient très utiles au gouvernement et à tous les organismes qui s'intéressent au problème. Les scouts pourraient aussi nettoyer les bois endommagés par des gens qui s'en sont servi comme dépotoirs. Ils pourraient même organiser un petit sanctuaire de bêtes sauvages dans les environs de leur magnifique domaine de Saint-Louis de France. Ne serait-ce pas, pour les scouts, une grande mission et un grand jeu? Ça s'appellerait "servir", comme le leur a demandé leur fondateur Baden Powell, et ce serait lui être fidèle. Par exemple, les scouts pourraient observer les oiseaux de proie, découvrir quelles espèces vivent dans notre région. Certains organismes, clubs sociaux, se feront un plaisir de leur procurer des paires de jumelles...

Mais, surtout, la conservation de la faune, la protection de nos forêts, de nos lacs, de nos cours d'eau, c'est l'affaire de tous les ci-

Le jeu en vaut certainement la chandelle

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a jeté une véritable douche d'eau froide sur tous les détracteurs et les pessimistes qui considéraient la venue des jeux olympiques de 1976 comme étant un autre "éléphant blanc". M. Drapeau a promis que l'organisation et l'administration de ces jeux se solderaient sans qu'il y ait déficit.

Ces propos de M. Drapeau sont très rassurants pour tous les payeurs de taxes. Mais, il faudra attendre qu'il explique davantage ce qu'il appelle la "formule réaliste" qui permettrait d'éviter les déficits qu'impliquent normalement l'organisation et l'administration des jeux olympiques.

Sans vouloir brusquer les choses, le premier magistrat de Montréal se réserve au moins un an pour préparer de façon adéquate l'organisation de ces jeux. C'est tout à fait sage de sa part et prouve jusqu'à quel point il veut éviter un véritable fiasco financier.

Plusieurs personnes ont peut-être conclu trop vite que la présentation des jeux olympiques deviendrait un sérieux handicap à l'économie québécoise déjà fort émechée. M. Drapeau entend donc ne pas charger aux frais d'organisation, les investissements de nature capitale qui n'ont rien à voir avec les olympiques.

C'est donc dire que la ville de Montréal entend profiter au maximum de toutes les lois, autant fédérales que provinciales, pour récupérer une portion substantielle des sommes considérables qu'il faudra investir. Montréal n'aura pas à loger de demandes spéciales aux deux gouvernements puisque la loi existe déjà et qu'il suffit tout simplement à la ville de Montréal de se qualifier.

Il ne faut pas oublier également que la ville de Montréal est particulièrement avantagée du fait que nombre d'installations nécessaires à l'organisation des jeux olympiques, sont déjà construites.

On sait que les autorités municipales ont déjà consacré d'importantes sommes d'argent lors de la présentation de l'Expo 67 et que ces différentes immobilisations seront d'un précieux secours pour la présentation des jeux olympiques de 1976.

Cependant, il serait tout à fait idiot de se leurrer et de prétendre que la présentation de ces jeux sera un cadeau du ciel et que les contribuables n'auront pas à en défrayer le coût. Il faut être réaliste. L'organisation et l'administration de ce gigantesque panoplie du sport amateur du monde entier nécessiteront des déboursés substantiels. Mais, le jeu en vaut certainement la chandelle.

Montréal est devenu depuis la présentation de l'exposition universelle de 1967, une véritable plaque tournante et la présentation des jeux olympiques de 1976 ne pourra que conférer un titre hautement mérité, celui de "ville universelle".

Pour en arriver là, il faut absolument que l'on sorte de cette léthargie qui paralyse tous les esprits créateurs. Le maire Drapeau l'a compris depuis longtemps. Il ne s'est pas contenté d'administrer une vaste entreprise comme Montréal, il a ouvert les portes à la créativité et a donné une nouvelle raison d'être et de se faire valoir à tous les Montréalais.

On sait cependant à quel sacrifice tous les payeurs de taxes ont dû consentir pour en arriver là. Il aurait été certes très difficile pour tous les contribuables montréalais d'en arriver à cette haute distinction sans auparavant avoir mis la main dans leur poche.

Aujourd'hui, c'est un nouveau défi qui se dresse devant tout le monde. Mais, on sait d'ores et déjà, en dépit de toute offensive de ces pessimistes, que le Québec et même le Canada, saura relever dignement le gant et faire de la présentation de ces jeux olympiques un autre succès sans précédent.

Réjean LACOMBE

votre opinion

D'un péquiste à un fédéraliste

À la suite de certaines déclarations faites par M.A. Yanakis au sujet du projet d'hôpital à St-Gabriel, je me permets de donner une réponse à notre député fédéral et ce, en mon nom personnel et non en me faisant l'interprète d'une association ou corporation quelconque.

Analysons d'abord la justesse de mon raisonnement quand il nous déclare que le comté de Berthier doit être doté d'un hôpital de 300 lits. Deux questions se posent d'abord à mon esprit: Le comté de Berthier doit-il avoir un hôpital et si oui, où doit-on le construire?

Le bas du comté est déjà desservi par trois centres hospitaliers, soit l'hôpital Comtois, St-Eusèbe et Legardeur.

Le haut du comté a une population de 3,000 habitants, ce qui ne motive certainement pas la construction d'un centre hospitalier. Il nous reste donc à considérer la région Brandon, c'est-à-dire St-Gabriel et paroisse environnante; les deux centres hospitaliers Comtois et St-Eusèbe se complaisent actuellement à considérer cette région comme étant leur secteur et s'en servent dans leur négociation auprès du gouvernement provincial pour mo-

tiver l'agrandissement de leur institution. La région Brandon comprend au maximum quatre médecins pour desservir une population stable de 10,000 habitants et une population flottante de 5,000. Ce n'est certes pas le nombre d'habitants qui nécessiterait la venue d'un hôpital dans la région, mais bien parce que cette population se trouve lésée par le fait qu'elle doit faire un trajet de 25 milles avant d'avoir des soins médicaux vraiment valables et que les médecins sur place ne peuvent donner leur plein rendement faute d'unité de diagnostic valable.

Je considère donc que pour ces deux raisons, St-Gabriel doit posséder son centre diagnostique et thérapeutique, mais il serait sot de croire que ces mêmes raisons doivent exiger la venue d'un hôpital de 300 lits. Une population de 10 à 15 habitants ne motiverait certainement pas la venue de 40 à 50 médecins et chirurgiens et un hôpital de cette envergure nécessite un tel état de chose.

Prochainement, Joliette sera doté d'un hôpital de 250 lits et ce, avec une population de 50,000 mille personnes, comprenant une cinquantaine de médecins. Ce n'est certes pas le cas de St-Gabriel, car je vois mal les gens de Lavaltrie, St-Barthélemy ou de St-Michel se faire traiter à St-Gabriel quand St-Eusèbe ou Comtois leur donne déjà tous les services, en ayant l'avantage d'être à proximité de leur demeure.

M. Yanakis, je diffère donc d'opinion avec vous, et j'affirme que le centre hospitalier projeté est grandement suffisant et est conforme aux normes gouvernementales et au besoin de la population pourvu que l'on donne à cet hôpital son véritable sens qui est celui d'un petit centre de diagnostic et non celui d'hôpital général.

De plus, je m'étonne de votre assiduité à critiquer le projet quand vous avez si bien su depuis huit ans, vous tenir à l'écart et briller par votre absence et votre silence vis-à-vis le même projet.

Il serait certes déplorable pour l'avenir de St-Gabriel si la seule industrie envisagée par notre gouvernement fédéral, soit un hôpital utopique de 300 lits, car pour que cette industrie soit rentable, il faudrait certainement envisager de créer des malades dans notre population.

Marcel Roy,
Médecin

Il y a progrès

Monsieur le rédacteur,

La présente est pour déclarer qu'une ligne téléphonique nous a enfin été connectée par Télébec, le 7 mai, soit une semaine après la date promise.

Sur les deux téléphones de couleur, transférés de Bell Canada, un seul a été fourni et l'employé a déclaré (mais sans écrit) que ce serait "une affaire de rien"... On verra bien...

Vu les conditions quelque peu fumabuleuses de cette mise en service, un doute raisonnable est permis à savoir: Cette ligne est-elle vraiment et strictement privée et pour combien de temps? Quand aurons-nous le second appareil et quelle charge nous fera-t-on pour venir l'installer? Quel sera le taux chargé pour cette ligne, soit-disant privée?

A toute fin de droit, il y a progrès, vaut mieux tard que jamais...!

Mille fois merci,

Georges Frenette
C.P. 77
St-Grégoire



CE JEUNE BOISE ENDOMMAGÉ a été déterré par les bêtes sauvages après que des gens s'en furent servi comme dépotoir, détruisant leur habitat. C'est non loin de Trois-Rivières. (Photo: Roland Lemire)

que le travail de conservation en est une parmi d'autres, mais l'association a le mérite d'avoir fait quelque chose pour la protection de ces richesses naturelles.

Il y a aussi le Conseil économique régional qui travaille depuis plusieurs mois déjà en vue de la création d'un parc national en Mauricie. Grâce au travail sans relâche du directeur du CERM, M. Gerald Durocher, le conseil a fait préparer trois rapports d'études sur le sujet par des spécialistes. Ces rapports doivent être rendus publics incessamment. On doit rendre hommage à M. Gerald Durocher qui s'intéresse de très près aux problèmes économiques de notre région et qui a décidé de lutter pour obtenir la création d'un parc national en Mauricie.

Mais, de nombreux autres organismes devraient s'intéresser à l'affaire, appuyer la Société zoologique, l'Association de chasse et pêche et le Conseil économique régional.

C'est l'affaire des Chambres de Commerce de Trois-Rivières et de Trois-Rivières-Ouest qui devraient adresser un mémoire au gouvernement provincial pour demander le parc national.

C'est aussi l'affaire de la Jeune Chambre celle-ci ne se montre pas tellement dynamique depuis quelque temps. Peut-être lui manque-t-il d'un but, d'un idéal. La solution de nos problèmes devrait intéresser la Jeune Chambre qui n'a rien trouvé de mieux, cette année, que d'organiser des cours de conduite préventive. La

toys, de tous les Québécois, de tous les Canadiens. Tout citoyen, tout chasseur, tout pêcheur, doit respecter notre cheptel sauvage. Ceux qui chassent, ceux qui pêchent doivent apprendre à ne pas tuer les bêtes d'espèces rares, se limiter au gibier qu'ils recherchent, au nombre de bêtes dont ils ont besoin, à ne pas endommager la forêt et à ne pas polluer les eaux des rivières et des lacs qu'ils fréquentent et qui leur permettent de pratiquer leur sport favori.

Si personne ne veut travailler pour la conservation de notre cheptel sauvage, ce sera la catastrophe. Voici ce qu'écrivait le biologiste trifluvien Guy Vaillancourt dans le programme de 1970 de l'Association de chasse et de pêche de la Mauricie: "Les problèmes causés par la pollution des eaux sont énormes.

Bien qu'on tente de les résoudre à coups de millions de dollars, il n'en demeure pas moins, cependant, que cette responsabilité d'assainissement relève également et surtout, de l'amateur de vie au grand air."

Que vaut l'argent investi dans le domaine de l'épuration si nous continuons à détruire l'équilibre biologique?

À l'heure de la civilisation des loisirs, il est urgent que l'homme puisse bénéficier pour se détendre d'un milieu sain, dans des eaux pures."

M. Vaillancourt fut le premier à prendre conscience, dans la région, du problème de la pollution de nos eaux. Il nous donne une belle leçon. Suivons son exemple.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:
Au Cœur du Québec 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot 18.00 10.00 6.00 2.50
Ailleurs au Canada et aux États-Unis 30.00 16.00 9.00 4.00
Autres Pays: 35.00 20.00 12.00 5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à l'Agence Reuters, et de toutes informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

éditorial

Une épargne obligatoire au Québec!

Le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a causé une certaine surprise, vendredi dernier, en déclarant que son gouvernement pourra équilibrer le budget de la province sans hausser les taxes.

M. Bourassa a expliqué que ce tour de force sera possible puisque des "coupures substantielles" pourront être pratiquées dans certains secteurs de dépenses.

"On n'a pas idée, a dit le premier ministre, des dépenses inutiles qui se pratiquaient. C'est le désordre administratif. Je ne peut faire autrement que de le dénoncer et de l'affirmer".

Toutefois, M. Bourassa s'est refusé à divulguer les chiffres et l'ordre des montants impliqués dans les coupures prévues. Ces coupures, toujours selon le premier ministre, ne supprimeront aucun service essentiel destiné à la population. Il a révélé en outre que 75 pour cent des économies seront réalisées à l'intérieur des budgets du ministère de l'Éducation ainsi que des ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-Être. Les coupures se situent en particulier au niveau de l'immobilisation comme la construction de certains hôpitaux.

Quant au personnel des ministères comme les secrétaires particuliers, M. Bourassa a dit qu'il n'y aura pas de

mise à pied mais que ces employés pourront subir des baisses de salaire à l'occasion de leur reclassement par la Fonction publique. Le nombre de secrétaires particuliers qui était de 143 sous l'administration Bertrand passera à 110 sous le nouveau régime.

Selon les premières constatations de M. Bourassa, il faudra probablement en conclure que la situation financière du précédent gouvernement n'était peut-être pas aussi catastrophique que certains ne le prétendaient. Chose certaine, M. Bourassa n'a pas encore clairement fait cette preuve. Evidemment, il lui faudra plus qu'une semaine pour établir l'inventaire laissé par ces prédécesseurs.

De plus, la présentation d'un budget sans hausse de taxes ne signifierait pas nécessairement que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes sous l'administration Bertrand. M. Bourassa ne doit pas perdre de vue que les contribuables québécois, de même que les entreprises québécoises sont les plus taxés au Canada, (après Terre-Neuve). Pour relancer l'économie, la nouvelle administration du Québec devra même envisager une réduction des impôts, cela afin de rendre le Québec plus attractif aux investisseurs. La seule façon pour le

gouvernement provincial de réduire les taxes et de ralentir les emprunts serait de "mettre la hache" dans les dépenses gouvernementales, ce qui n'est pas une mince besogne.

Dans certains milieux financiers, l'on prête à M. Bourassa l'intention d'instaurer au Québec une épargne obligatoire pour tous les travailleurs. De cette façon, les Québécois seraient forcés d'investir dans l'avenir de leur province. Une épargne hebdomadaire moyenne de cinq dollars par travailleurs représenterait un investissement de près de \$60.000.000 par mois. Le gouvernement pourrait alors au moyen de la Société générale de financement créer de nombreuses industries dans toutes les parties de la province, réglant du même coup l'épineux problème du chômage.

Cette épargne obligatoire portant intérêt serait remboursable après quatre ans. Par ricochet, cette forme d'épargne réduirait sensiblement le pouvoir d'achat aidant ainsi à combattre efficacement l'inflation.

Si jamais M. Bourassa réussissait ce tour de force, il ne fait aucun doute que le Québec connaîtrait rapidement un essor extraordinaire qui ne s'est jamais vu auparavant.

Sylvio SAINT-AMANT



Le jeu en vaut certainement la chandelle

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a jeté une véritable douche d'eau froide sur tous les détracteurs et les pessimistes qui considéraient la venue des jeux olympiques de 1976 comme étant un autre "éléphant blanc". M. Drapeau a promis que l'organisation et l'administration de ces jeux se solderaient sans qu'il y ait déficit.

Ces propos de M. Drapeau sont très rassurants pour tous les payeurs de taxes. Mais, il faudra attendre qu'il explique davantage ce qu'il appelle la "formule réaliste" qui permettrait d'éviter les déficits qu'impliquent normalement l'organisation et l'administration des jeux olympiques.

Sans vouloir brusquer les choses, le premier magistrat de Montréal se réserve au moins un an pour préparer de façon adéquate l'organisation de ces jeux. C'est tout à fait sage de sa part et prouve jusqu'à quel point il veut éviter un véritable fiasco financier.

Plusieurs personnes ont peut-être conclu trop vite que la présentation des jeux olympiques deviendrait un sérieux handicap à l'économie québécoise déjà fort émechée. M. Drapeau entend donc ne pas charger aux frais d'organisation, les investissements de nature capitale qui n'ont rien à voir avec les olympiques.

C'est donc dire que la ville de Montréal entend profiter au maximum de toutes les lois, autant fédérales que provinciales, pour récupérer une portion substantielle des sommes considérables qu'il faudra investir. Montréal n'aura pas à loger de demandes spéciales aux deux gouvernements puisque la loi existe déjà et qu'il suffit tout simplement à la ville de Montréal de se qualifier.

Il ne faut pas oublier également que la ville de Montréal est particulièrement avantagée du fait que nombre d'installations nécessaires à l'organisation des jeux olympiques, sont déjà construites.

On sait que les autorités municipales ont déjà consacré d'importantes sommes d'argent lors de la présentation de l'Expo 67 et que ces différents immobilisations seront d'un précieux secours pour la présentation des jeux olympiques de 1976.

Cependant, il serait tout à fait idiot de se leurrer et de prétendre que la présentation de ces jeux sera un cadeau du ciel et que les contribuables n'auront pas à en défrayer le coût. Il faut être réaliste. L'organisation et l'administration de ce gigantesque panoplie du sport amateur du monde entier nécessiteront des déboursés substantiels. Mais, le jeu en vaut certainement la chandelle.

Montréal est devenu depuis la présentation de l'exposition universelle de 1967, une véritable plaque tournante et la présentation des jeux olympiques de 1976 ne pourra que conférer un titre hautement mérité, celui de "ville universelle".

Pour en arriver là, il faut absolument que l'on sorte de cette léthargie qui paralyse tous les esprits créateurs. Le maire Drapeau l'a compris depuis longtemps. Il ne s'est pas contenté d'administrer une vaste entreprise comme Montréal, il a ouvert les portes à la créativité et a donné une nouvelle raison d'être et de se faire valoir à tous les Montréalais.

On sait cependant à quel sacrifice tous les payeurs de taxes ont dû consentir pour en arriver là. Il aurait été certes très difficile pour tous les contribuables montréalais d'en arriver à cette haute distinction sans auparavant avoir mis la main dans leur poche.

Aujourd'hui, c'est un nouveau défi qui se dresse devant tout le monde. Mais, on sait d'ores et déjà, en dépit de toute offensive de ces pessimistes, que le Québec et même le Canada, saura relever dignement le gant et faire de la présentation de ces jeux olympiques un autre succès sans précédent.

Réjean LACOMBE

Analyse

La conservation de la faune, c'est l'affaire de tous!

par Robert LEBEUF

Pour l'aider à atteindre son but d'établir un centre d'écologie dans l'île St-Quentin et, surtout, de combattre la pollution de nos eaux et la destruction de nos bois et de notre faune, il faudrait que tous les organismes de la région appuient la Société Zoologique de la Mauricie.

Plus la pression sera forte sur le gouvernement provincial, plus il y aura de chances pour que les projets de la société se réalisent, d'autant plus que ces projets nous concernent tous, qu'ils regardent une richesse qui est à nous tous.

Même si la Société zoologique de la Mauricie est le premier organisme à donner l'alarme, à alerter le public du problème de la faune et de la pollution, il serait injuste de dire qu'aucun autre organisme n'a fait quelque chose en ce sens.

L'Association de chasse et de pêche de la Mauricie travaille depuis longtemps dans l'ombre pour la conservation, la protection de notre cheptel sauvage et de nos eaux. Il existe même au sein de cet organisme des Agents auxiliaires de conservation, dont M. G. Laurenaud dirige le comité. Il est vrai que cet organisme a beaucoup d'autres activités et

Jeune Chambre, pourtant, est formée de jeunes hommes instruits et intelligents.

Les scouts ont aussi quelque chose à faire pour la faune, nos cours d'eau. Les scouts devraient observer la faune dans son habitat naturel, cataloguer les espèces qui vivent dans les bois de la Mauricie, déterminer les espèces rares et celles qui sont abondantes et faire des rapports à ce sujet qui seraient très utiles au gouvernement et à tous les organismes qui s'intéressent au problème. Les scouts pourraient aussi nettoyer les bois endommagés par des gens qui s'en sont servi comme dépotoirs. Ils pourraient même organiser un petit sanctuaire de bêtes sauvages dans les environs de leur magnifique domaine de Saint-Louis de France. Ne serait-ce pas, pour les scouts, une grande mission et un grand jeu? Ça s'appellerait "servir", comme le leur a demandé leur fondateur Baden Powell, et ce serait lui être fidèle. Par exemple, les scouts pourraient observer les oiseaux de proie, découvrir quelles espèces vivent dans notre région. Certains organismes, clubs sociaux, se feront un plaisir de leur procurer des paires de jumelles...

Mais, surtout, la conservation de la faune, la protection de nos forêts, de nos lacs, de nos cours d'eau, c'est l'affaire de tous les ci-



CE JEUNE BOISE ENDOMMAGÉ a été déserté par les bêtes sauvages après que des gens s'en furent servi comme dépotoir, détruisant leur habitat. C'est non loin de Trois-Rivières. (Photo: Roland Lemire)

toirs, détruisant leur habitat. C'est non loin de Trois-Rivières. (Photo: Roland Lemire)

que le travail de conservation en est une parmi d'autres, mais l'association a le mérite d'avoir fait quelque chose pour la protection de ces richesses naturelles.

Il y a aussi le Conseil économique régional qui travaille depuis plusieurs mois déjà en vue de la création d'un parc national en Mauricie. Grâce au travail sans relâche du directeur du CER, M. Gerald Durocher, le conseil a fait préparer trois rapports d'études sur le sujet par des spécialistes. Ces rapports doivent être rendus publics incessamment. On doit rendre hommage à M. Gerald Durocher qui s'intéresse de très près aux problèmes économiques de notre région et qui a décidé de lutter pour obtenir la création d'un parc national en Mauricie.

Mais, de nombreux autres organismes devraient s'intéresser à l'affaire, appuyer la Société zoologique, l'Association de chasse et pêche et le Conseil économique régional.

C'est l'affaire des Chambres de Commerce de Trois-Rivières et de Trois-Rivières-Ouest qui devraient adresser un mémoire au gouvernement provincial pour demander le parc national.

C'est aussi l'affaire de la Jeune Chambre celle-ci ne se montre pas tellement dynamique depuis quelque temps. Peut-être lui manque-t-il d'un but, d'un idéal. La solution de nos problèmes devrait intéresser la Jeune Chambre qui n'a rien trouvé de mieux, cette année, que d'organiser des cours de conduite préventive. La

toys, de tous les Québécois, de tous les Canadiens. Tout citoyen, tout chasseur, tout pêcheur, doit respecter notre cheptel sauvage. Ceux qui chassent, ceux qui pêchent doivent apprendre à ne pas tuer les bêtes d'espèces rares, se limiter au gibier qu'ils recherchent, au nombre de bêtes dont ils ont besoin, à ne pas endommager la forêt et à ne pas polluer les eaux des rivières et des lacs qu'ils fréquentent et qui leur permettent de pratiquer leur sport favori.

Si personne ne veut travailler pour la conservation de notre cheptel sauvage, ce sera la catastrophe.

Voici ce qu'écrivait le biologiste trifluvien Guy Vaillancourt dans le programme de 1970 de l'Association de chasse et de pêche de la Mauricie: "Les problèmes causés par la pollution des eaux sont énormes.

Bien qu'on tente de les résoudre à coups de millions de dollars, il n'en demeure pas moins, cependant, que cette responsabilité d'assainissement relève également et surtout, de l'amateur de vie au grand air.

Que vaut l'argent investi dans le domaine de l'épuration si nous continuons à détruire l'équilibre biologique?

L'heure de la civilisation des loisirs, il est urgent que l'homme puisse bénéficier pour se détendre d'un milieu sain, dans des eaux pures".

M. Vaillancourt fut le premier à prendre conscience, dans la région, du problème de la pollution de nos eaux. Il nous donne une belle leçon. Suivons son exemple.

votre opinion

D'un péquiste à un fédéraliste

A la suite de certaines déclarations faites par M.A. Yanakis au sujet du projet d'hôpital à St-Gabriel, je me permets de donner une réponse à notre député fédéral et ce, en mon nom personnel et non en me faisant l'interprète d'une association ou corporation quelconque.

Analysons d'abord la justesse de son raisonnement quand il nous déclare que le comité de Berthier doit être doté d'un hôpital de 300 lits. Deux questions se posent premièrement à mon esprit: Le comité de Berthier doit-il avoir un hôpital et si oui, où doit-on le construire?

Le bas du comté est déjà desservi par trois centres hospitaliers, soit l'hôpital Comtois, St-Eusèbe et Legardeur.

Le haut du comté a une population de 3.000 habitants, ce qui ne motive certainement pas la construction d'un centre hospitalier. Il nous reste donc à considérer la région Brandon, c'est-à-dire St-Gabriel et paroisse environnante; les deux centres hospitaliers Comtois et St-Eusèbe se complaisent actuellement à considérer cette région comme étant leur secteur et s'en servent dans leur négociation auprès du gouvernement provincial pour mo-

tiver l'agrandissement de leur institution. La région Brandon comprend au maximum quatre médecins pour desservir une population stable de 10.000 habitants et une population flottante de 5.000. Ce n'est certes pas le nombre d'habitants qui nécessiterait la venue d'un hôpital dans la région, mais bien parce que cette population se trouve lésée par le fait qu'elle doit faire un trajet de 25 milles avant d'avoir des soins médicaux vraiment valables et que les médecins sur place ne peuvent donner leur plein rendement faute d'unité de diagnostic valable.

Je considère donc que pour ces deux raisons, St-Gabriel doit posséder son centre diagnostique et thérapeutique, mais il serait sot de croire que ces mêmes raisons doivent exiger la venue d'un hôpital de 300 lits. Une population de 10 à 15 habitants ne motiverait certainement pas la venue de 40 à 50 médecins et chirurgiens et un hôpital de cette envergure nécessite un tel état de chose.

Prochainement, Joliette sera doté d'un hôpital de 250 lits et ce, avec une population de 50.000 mille personnes, comprenant une cinquantaine de médecins. Ce n'est certes pas le cas de St-Gabriel, car je vois mal les gens de Lavaltrie, St-Barthélemy ou de St-Michel se faire traiter à St-Gabriel quand St-Eusèbe ou Comtois leur donne déjà tous les services, en ayant l'avantage d'être à proximité de leur demeure.

M. Yanakis, je diffère donc d'opinion avec vous, et j'affirme que le centre hospitalier projeté est grandement suffisant et est conforme aux normes gouvernementales et au besoin de la population pourvu que l'on donne à cet hôpital son véritable sens qui est celui d'un petit centre de diagnostic et non celui d'hôpital général.

De plus, je m'étonne de votre assiduité à critiquer le projet quand vous avez si bien su depuis huit ans, vous tenir à l'écart et briller par votre absence et votre silence vis-à-vis le même projet.

Il serait certes déplorable pour l'avenir de St-Gabriel si la seule industrie envisagée par notre gouvernement fédéral, soit un hôpital utopique de 300 lits, car pour que cette industrie soit rentable, il faudrait certainement envisager de créer des malades dans notre population.

Marcel Roy, Médecin

Il y a progrès

Monsieur le rédacteur,

La présente est pour déclarer qu'une ligne téléphonique nous a enfin été connectée par Télébec, le 7 mai, soit une semaine après la date promise.

Sur les deux téléphones de couleur, transférés de Bell Canada, un seul a été fourni et l'employé a déclaré (mais sans écrit) que ce serait "une affaire de rien"... On verra bien...

Vu les conditions quelque peu funambulesques de cette mise en service, un doute raisonnable est permis à savoir: Cette ligne est-elle vraiment et strictement privée et pour combien de temps? Quand aurons-nous le second appareil et quelle charge nous fera-t-on pour venir l'installer? Quel sera le taux chargé pour cette ligne, soit-disant privée?

A toute fin de droit, il y a progrès, vaut mieux tard que jamais...

Mille fois merci.
Georges Frenette
C.P. 77
St-Grégoire

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

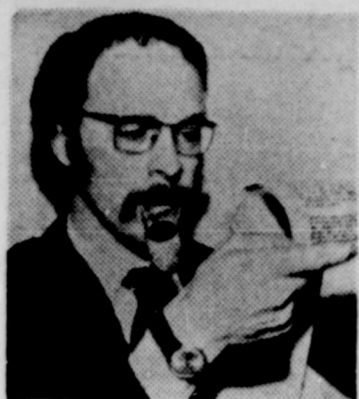


ABONNEMENT PAR LA POSTE: Au Cœur du Québec	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
OUI IL N'Y A PAS livraison par camelot	18.00	10.00	6.00	2.50
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	30.00	16.00	9.00	4.00
Autres Pays:	35.00	20.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.



je l'ai lu pour vous

par Réjean Lacombe

Violent incendie à Paris

● PARIS — Les pompiers parisiens ont dû travailler d'arrache-pied dans le but de venir à bout des divers foyers d'incendie localisés à l'intérieur du super-marché de trois étages, comprenant un magasin d'ameublement et d'arts ménagers, à Poissy, dans la banlieue ouest de Paris. Selon le président de l'établissement, les dégâts matériels s'élevaient à cinq millions de francs. Cependant, il fut un temps, au plus fort de l'incendie, tout le quartier de Poissy était menacé et on a évacué la plupart des immeubles des environs. La direction des établissements a précisé que les quelque 200 employés seraient affectés dans les diverses autres succursales des établissements David.

La chaleur fait au moins 300 morts

● LA NOUVELLE-DELHI. — La vague de chaleur qui sévit dans l'Etat de Bihar, en Inde orientale, a fait au moins 300 morts au cours de la semaine dernière. Cette vague s'étend à présent sur tout le nord de l'Inde. Selon l'agence indienne d'informations, la chaleur dure depuis trois semaines, et après les hommes, des milliers de bestiaux ont péri à la suite de la sécheresse. Les décès dans les zones rurales ne sont pas enregistrés par les services de police, et il n'est pas encore possible de connaître les chiffres officiels. Dans le centre de pèlerinage de Gaya, à 500 milles à l'est de la Nouvelle-Delhi, sept personnes sont mortes de chaleur près du temple hindou.

Deux secousses telluriques

● POUZAOLLES — Deux secousses telluriques d'une intensité relativement forte se sont produites à dix minutes d'intervalle, dans la cité balnéaire italienne de Pouzaoles. Le mouvement sismique a provoqué une vive panique parmi la population. Dans les écoles, les élèves et leurs professeurs ont quitté précipitamment les salles de cours tandis qu'au tribunal les audiences étaient immédiatement suspendues. La première secousse, la plus violente, a surtout été ressentie dans la zone élevée de Pouzaoles. Selon les savants, le mouvement sismique serait encore lié au phénomène de bradysismes oscillations du sol qui a touché la région au mois de mars dernier.

Une bombe explose à New-York

● NEW YORK — Un engin a explosé à l'université Columbia de New-York, au pied de la statue de l'alma mater, représentant une femme assise dans un fauteuil, symbole de l'université. L'explosion s'est produite aux petites heures et a provoqué immédiatement dans le campus un attroupement d'étudiants en pyjamas. La statue a été endommagée. Elle porte un trou d'une trentaine de centimètres. La police est intervenue. On ignore encore de quel type était l'engin.

Deux pêcheurs israéliens sont repêchés

● TEL AVIV — Deux pêcheurs israéliens faisant partie de l'équipage d'un chalutier qui a été touché par un missile égyptien et a coulé, dans la nuit du 13 au 14 mai, ont été repêchés après avoir nagé pendant 36 heures en Méditerranée. Ils ont été retrouvés par un patrouilleur israélien et transportés à l'hôpital. Les deux autres membres de l'équipage du chalutier sont toujours manquants. Le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré au cours d'une conférence de presse, à Tel-Aviv, que le gouvernement israélien considérerait avec la plus grande gravité cette attaque contre un bateau de pêche et qu'il étudierait les mesures à prendre.

Sirhan Sirhan ira en appel

● LONDON — Abdeen Jabara, un avocat de Détroit, et trois autres avocats qui représentent Sirhan Sirhan, a déclaré qu'il ira en appel au cours du mois de juin. On sait que Sirhan a été condamné à mort après avoir été reconnu coupable du meurtre du sénateur Edward Kennedy. M. Jabara a fait cette déclaration alors qu'il se trouvait à London en Ontario où il s'était adressé à un groupe de Canadiens arabes réunis en congrès.

Il aurait posé 35 bombes à New-York

● NEW-YORK — Un commis de bureau, âgé de 41 ans, qui a été décrit par la police comme étant un Porto-Ricain nationaliste, a été libéré au cours des derniers jours sous un cautionnement de \$150.000. Il est accusé d'avoir posé au moins 35 bombes à New-York. Carlos Feliciano qui demeure dans le quartier de Harlem a été mis sous arrêt au cours de la fin de semaine alors qu'il s'appropriait à déposer une autre bombe dans un bureau servant au recrutement des forces armées.

OBLIGATIONS

9 1/2%

Croyez-vous que les taux d'intérêt vont baisser cette année? Si oui, voici peut-être votre dernière chance de profiter des rendements élevés que nous pouvons vous offrir sur les obligations municipales, scolaires, d'hôpitaux, d'universités ou autres.

Peut-être vous intéressez-vous davantage aux actions et aux fonds mutuels? Ou encore vous demandez-vous quels placements conviennent le mieux à vos besoins et à vos objectifs?

Les spécialistes de René T. Leclerc Incorporée, maison fondée en 1901, sont à votre entière disposition pour vous conseiller gratuitement sur les valeurs mobilières.

Pour tout renseignement

Paul Guillemette, gérant Marcel C. Houle, gérant
Succursale de Trois-Rivières Succursale de Shawinigan
Tel.: 375-7781 Tel.: 538-5653

RENÉ-T. LECLERC
INCORPORÉE

VALEURS DE PLACEMENT

807 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
Téléphone: 848-1152

le monde.../en 24 heures

Wilson profite du regain de popularité du Parti travailliste

Les Britanniques iront aux urnes le 18 juin

LONDRES (AFP) — Le premier ministre Harold Wilson a saisi aux cheveux l'occasion offerte par le remarquable regain de popularité du Parti travailliste en demandant lundi à la reine de dissoudre le Parlement et de procéder à de nouvelles élections.

La consultation populaire aura lieu le 18 juin, exactement comme le prévoient la quasi-totalité des observateurs politiques.

L'audience de M. Wilson au Palais de Buckingham, a duré dix-sept minutes.

C'est un premier ministre souriant, sûr de lui, la pipe à la bouche qui a quitté le Palais de Buckingham pour regagner Downing Street en quelques minutes de voiture.

A son arrivée, il a été acclamé par plusieurs centaines de personnes. Mais quelqu'un, dans la foule, a crié: "Préparez votre maison de campagne. Vous allez en avoir besoin".

"C'est une bonne nouvelle. Nous sommes prêts et nous gagnons": telle a été la première réaction de M. Edward Heath, leader de l'Opposition, en commentant l'annonce des prochaines élections générales.

Au Parti conservateur, on se déclare confiant quant à l'issue de la lutte électorale et l'on compte sur le vote des circonscriptions marginales pour arracher la victoire, malgré les pronostics des sondages d'opinion.

Il y a trois mois encore, le Parti conservateur paraissait sûr de remporter la victoire et ce ne sont que les dernières consultations les instituts spécialisés qui ont enregistré le renversement de tendance.

Avance de 3,2 pour cent

La semaine dernière, le National Opinion Poll donnait au Labour une avance de 3,2 pour cent sur les Tories, c'est-à-dire une majorité d'environ 30 à 40 sièges aux Communes, tandis que

l'Institut Gallup lui accordait une avance de 7,5 pour cent ce qui, compte tenu du fait que dans les circonscriptions marginales l'adversaire semblait plus ferme qu'ailleurs, lui assurait une majorité d'environ 70 sièges.

Actuellement, la majorité travailliste aux Communes se monte à 64 sièges. C'est dire que selon les prévisions, le prochain Parlement rassemblerait très exactement à celui dont on vient d'annoncer la prochaine dissolution.

Il semble pourtant que c'était pour M. Wilson la date la plus favorable. Sa popularité personnelle est en hausse certaine et dans ce domaine les sondages d'opinion lui donnent 52 pour cent des suffrages contre 34 pour cent à M. Edward Heath. Or, c'est dès hier soir que M. Wilson apparaissait à la télévision, instrument de propagande dont il sait se servir infiniment mieux que son adversaire. Son prestige ne peut que grandir au cours de la campagne électorale qui s'ouvre.

D'autre part, la situation économique est elle aussi la meilleure possible et ne peut que se détériorer dans les mois à venir, la récente hausse de salaires, très populaire, ne pouvant que se traduire par une inflation dangereuse, puisque la production britannique reste constante, avec le plus faible accroissement mondial de 2,5 pour cent par an.

Enfin, la consultation — à laquelle le premier ministre a procédé samedi dernier — des administrateurs du Parti travailliste, l'a convaincu, semble-t-il, que le Labour était partout prêt à livrer combat et que finalement, le riche couru ne serait pas plus fort maintenant que dans quelques mois. Si M. Wilson remporte une nouvelle victoire, il sera le premier leader britannique à avoir survécu à trois élections générales. C'est là un record dont n'importe quel homme politique pourrait s'enorgueillir.

La Chambre des communes sortante comportait:

Travailleurs: 346
Conservateurs: 262
Libéraux: 13
Nationalistes écossais et gallois: 2
Indépendants: 5
Speaker: 1
Siège à pourvoir: 1
Total: 630

Au lendemain des élections générales de mars 1966, la majorité absolue du Labour était de 97 voix. Il disposait de 111 voix de plus que les conservateurs. Depuis la majorité du gouvernement était tombée à 64, en raison principalement des pertes travaillistes dans les élections partielles.

M. Haggar invite M. Eban à participer à un débat public

LONDON, Ont. (PC) — Le Dr George Haggar, élu président, dimanche, de la Canadian Arab Federation, a invité le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, en visite au Canada et aux Etats-Unis, à participer à un débat public sur le conflit israélo-arabe.

Le Dr Haggar, au cours d'un banquet clôturant le congrès de trois jours de la CAF, a déclaré que M. Eban est venu au Canada afin de récolter \$25.000.000 pour Israël.

Il a affirmé que les journaux juifs du Canada ont publié, le 1er mai, un appel du ministre des Finances d'Israël demandant que cette somme soit amassée dans les 30 jours.

Dans une interview, le Dr Haggar, qui demeure à Toronto, a déclaré qu'il était resté sans travail l'an dernier à cause de "pressions sionistes". Il a soutenu qu'il avait été renvoyé de l'université de Waterloo pour avoir soutenu la cause arabe dans le conflit du Moyen-Orient de 1967.

Samedi dernier, le Dr Haggar devait déclarer devant les participants au congrès que les Etats-Unis ont rejeté la récente requête d'Israël pour l'obtention d'avions Phantom parce que la République arabe unie les avait menacés de mettre fin à la livraison de pétrole.

Les Etats-Unis ont gagné \$1.700.000.000 avec le pétrole arabe, l'an dernier, a-t-il ajouté, et si les Arabes mettaient fin à la livraison de pétrole à l'Occident, "l'imperialisme" et le "sionisme" cesseraient.

Le Dr Haggar a enfin dit qu'il allait faire pression sur le président Nasser d'Egypte pour qu'il procède à la nationalisation des sociétés pétrolières de la République.

Des reproches pour la princesse

LONDRES (PA) — L'un des grands journaux populaires de Londres, le Sunday Mirror, adresse de nombreux reproches à la princesse Anne par suite de sa récente tournée royale en Australie. Sur la foi des témoignages des journalistes qui accompagnent son altesse, le journal affirme que la fille de la reine a fait preuve d'une certaine insolence quand elle ne s'est pas montrée indifférente ou visiblement excédée par la visite. Beaucoup d'Australiens, écrit l'auteur de l'article, pensent que la princesse Anne a bien failli saborder cette tournée royale. Mais plusieurs autres pensent qu'on avait trop exigé de la jeune fille.

Les Australiens attendaient une jeune fille décontractée, accordée au rythme de son époque. Mais, disent les témoins, elle ne fit jamais oublier qu'elle était princesse. Au cours d'une conférence de presse, on lui demanda si, comme son frère Charles, elle aimerait faire un long séjour en Australie. Elle répondit: "Non, merci".

L'insolence de la princesse d'Anne s'est à plusieurs reprises manifestée, toujours selon le Sunday Mirror, en particulier lorsqu'un caméraman interpella la jeune fille qui était sur son cheval. "Voulez-vous regarder de ce côté-ci, mignonne?" fit-il. Froidement et durement, la princesse répliqua: "Je ne suis pas votre mignonne, je suis votre altesse royale".



Ah, ces jolies Australiennes...

PROFITANT DE SA VISITE en Australie, en premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, en a profité pour faire la "tournée des grands ducs". Même s'il ne prise pas la façon dont les journalistes ont "couvert" ses va-et-vient en Aus-

tralie, M. Trudeau semble tout heureux de danser avec une jolie australienne dont on ne connaît pas l'identité. M. Trudeau n'a guère pris les photos qui ont été prises de lui en dehors des visites officielles. (Téléphoto PA).

La guerre au Cambodge

Epreuve de force entre la Maison blanche et le Sénat

WASHINGTON (AFP) — Conséquence de la décision du président Nixon de porter la guerre au Cambodge, une épreuve de force d'une rare violence est engagée entre la Maison Blanche et le Sénat et devrait normalement trouver son dénouement la semaine prochaine.

En tout 45 des 100 sénateurs se déclarent prêts à voter l'amendement Cooper-Church qui interdirait l'emploi de crédits militaires pour maintenir des troupes américaines au Cambodge, au-delà du 30 juin, ou pour fournir des conseillers américains ou un appui aérien aux forces sud-vietnamiennes opérant au Cambodge.

Cinq autres sénateurs seraient favorables à cet amendement ce qui donnerait les cinquante voix requises.

Il y aurait 34 sénateurs contre cet amendement et 16 autres qui ne se sont pas prononcés.

Ce qui est remarquable, c'est qu'une bonne douzaine de Républicains se sont joints aux Démocrates pour tenter de limiter les pouvoirs du Président. Le sénateur Hugh Scott, leader de la minorité républicaine, manœuvre de son côté, avec l'appui des conseillers de la Maison Blanche pour faire modifier l'amendement en le vidant pratiquement de sa substance puisque, une fois modifié, il laisserait au président une liberté d'action totale chaque fois que la vie des soldats américains serait en danger.

Le porte-parole du Président

a rappelé solennellement samedi ce qu'étaient les "pouvoirs du Président". Mais le débat, cette fois-ci, n'est pas purement académique, comme ce fut souvent le cas dans le passé.

Vexés

Les Sénateurs dans leur majorité, qu'ils soient Républicains ou Démocrates, ont été profondément choqués par les méthodes du Président, qui n'a pas jugé bon de les consulter avant d'entreprendre une opération militaire en territoire étranger. Ils rappellent, au moment de la guerre de Corée, le président Truman, qui pourtant était lié par le vote du Conseil de Sécurité, consulta les leaders de la majorité et de la minorité du Congrès avant de donner l'ordre au général MacArthur d'intervenir.

Ils se montrent d'autant plus furieux qu'ils ont la conviction,

sinon la preuve, que ces civils et des militaires sud-vietnamiens étaient dans le secret des préparatifs de l'opération Prométhée alors qu'eux, responsables des crédits de la nation et responsables devant les électeurs autant que le Président, étaient tenus à l'écart.

Le sénateur républicain Charles Mathias du Maryland a déclaré, hier soir, que le pays éviterait difficilement une crise constitutionnelle et il a condamné vigoureusement le comportement du président qui, dit-il, a "rompu un contrat tacite entre lui-même et le Congrès".

Les observateurs politiques les plus modérés s'interrogent sur les raisons qui ont poussé M. Nixon à agir sans demander l'avis des "sages" du Congrès. Selon les uns, c'était le seul moyen de garder le secret de l'opération.

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste

\$5000 en argent à gagner

SPÉCIAL DE MAI

\$875 GAL.

Glidden

La Glidden est bonne. Si je vous le dis, c'est parce que je le sais!

Bien oui... c'est Glidden qui a inventé la peinture au latex! Spred Satin, c'est la peinture qui ne laisse pas de trous: une seule couche suffit!

<p>Glidden</p> <p>LÉOPOLD DUPLESSIS Ltee 2093, Bellefeuille 374-4884 Trois Rivières</p>	<p>Glidden</p> <p>H. P. THIBEAULT 8, rue Notre-Dame 375-2605 Cap de la Madeline</p>	<p>Glidden</p> <p>La Maison du Décor-Enr. 1554, Laviolette 374-2358 Trois Rivières</p>
--	--	---

Un individu est détenu

Découverte d'une fraude datant de juin 1968

BERTHIER (J.S.O.) — Un mandat d'arrestation a été émis par la SQ de Berthier contre "un conteur de pommes" de la plus belle espèce, individu de Saint-Gabriel-de-Brandon sur qui pèse l'accusation d'escroquerie sur la personne d'une nonagénaire de Saint-Norbert, dans le comté de Berthier.

Le tout remonte en juin 1968 alors que le beau par-

leur, dont le lien de parenté avec la veuve est indéfinissable bien qu'éloigné, se présente chez cette dernière et la connaissant de réputation, lui fit la demande d'un prêt personnel de \$8.095, remboursable au taux d'intérêt convenable de neuf pour cent.

Une confiance mutuelle s'établit alors qui s'avéra non fondée par la suite puisque la plaignante eût

la désagréable surprise de voir les chèques de remboursement émis par le prévenu rebondir de la banque à une cadence régulière, sans provision, faux jusque dans la signature!

Plainte fut donc portée en mars 1970 et l'enquête dirigée par l'agent-enquêteur Régent Bernard de la SQ de Berthier, enquête qui fut menée auprès de diverses institutions bancaires et caisses populaires de la région, aboutit finalement à l'institut médico-légal de Montréal où preuve fut faite de contrefaçon dans les signatures du prévenu.

Le mandat d'arrestation fait donc suite à la demande de prêt obtenu illégalement et frauduleusement par la supercherie et le mensonge, frustrant une victime de bonne foi d'un fort montant d'argent.

Le prévenu comparaitra sous peu en cour des sessions de Joliette et devra expliquer sa conduite devant la loi.

Représentants de La Tuque à Ottawa

LA TUQUE (M.A.) — Trois représentants municipaux effectuèrent un voyage à Ottawa, aujourd'hui, dans le but de rencontrer différents officiers gouvernementaux. Le maire de La Tuque, M. Lucien Filion, le géant municipal, M. Leo Archambeault et le conseiller juridique de la ville, Me Jean-Marie Carrier, réaliseront en effet deux entrevues, l'une ayant trait à la subvention que la municipalité a reçue de la société ARDA-Québec pour l'aménagement du camping municipal et l'autre concernant le projet d'habita-

tion à prix modique que l'administration municipale caresse depuis maintenant un peu plus d'un an.

Etant donné l'absence de ces trois représentants de l'hôtel de ville, la réunion du conseil municipal qui devait avoir lieu normalement ce soir a été remise à jeudi soir le 21 mai à la suite d'une séance spéciale tenue la semaine dernière en présence des conseillers municipaux. Ces derniers avaient d'ailleurs accepté unanimement la proposition faite par le maire Filion.



L'EXPOSITION ANNUELLE DE L'AFEAS de Joliette, chapitre de la Cathédrale, se tient actuellement au sous-sol de la Cathédrale de Joliette. Sur la photo une partie de cette exposition dont les travaux sont de réels chefs-d'oeuvre. On constate que la participation est grande et

enthousiaste et que la qualité des travaux est supérieure. Une foule immense s'est donnée rendez-vous à l'exposition pour admirer les fruits d'une longue année de labeur. (Photo Léon Savard)

Au sous-sol de la Cathédrale de Joliette

Les travaux présentés par les membres de l'AFEAS couronnent une année de dur labeur

JOLIETTE (P.M.) — L'AFEAS de Joliette, chapitre de la Cathédrale, tient actuellement son exposition annuelle au sous-sol de la Cathédrale et ce, jusqu'à mercredi soir pro-

chain. Cette exposition couronne une année de dur labeur, mais les résultats obtenus à ce jour et la très haute qualité des travaux présentés permettent d'affirmer que ces efforts

ne sont pas vains. L'exposition comprend des travaux de chacun des 110 membres, et ces travaux, des chefs-d'oeuvre d'artisanat, vont du plus compliqué des montages de centre de table avec des cornets à crème glacée jusqu'au plus savant crochetage d'un couvre-lit ou d'une robe en tricot à la dernière mode.

Bien que l'exposition reflète la présence de véritables artistes au sein des membres (on pense ici à certains tableaux exécutés de mains de maître à l'huile ou à la gouache et qui sont de toute beauté) le but premier de l'Association n'est pas de former

des artisans spécialisés. Ce n'est là que la partie créative si l'on peut dire, qui a pour but principal de faire se découvrir les femmes qui, laissées à leur cuisine ne pensaient pouvoir en sortir un jour. Et les résultats sont vraiment renversants.

L'Association poursuit d'autres buts visant à stimuler chez la femme ce sentiment de libération et amorcer ainsi l'émancipation chez cette catégorie de femmes qui, en province, se sentent laissées pour compte. C'est ainsi que l'AFEAS dispense à ses membres des cours de différents genres sur les droits de la femme, sur l'éduca-

tion, la beauté, le maquillage, enfin tous les sujets qui sont susceptibles d'intéresser les femmes.

Une des membres responsables de l'exposition nous confiait que le fait d'appartenir à l'Association constituait un véritable cours de personnalité au cours duquel la plupart des femmes se découvrent une raison de participer aux activités du groupe et ainsi prendre une part plus en plus active à la vie sociale de leur milieu.

L'Association réitère son invitation à tous les gens de la région à venir visiter l'exposition qui est en quelque sorte "le salon de la femme de Joliette"...



Un volume de Georges-Emile Lapalme

C'est à la Librairie Martin qu'avait lieu la présentation à la population jolietaine du dernier volume de M. Georges-Emile Lapalme, "Le réveil des choses endormies". Le volume traite évidemment des souvenirs politiques et de la carrière de M. Lapalme. Celui-ci s'est fait un plaisir d'autographier son volume pour les gens venus le rencontrer. On le voit ici en compagnie de Mme Martin en train de dédicacer le volume, certainement par une pensée dont lui seul a le secret.

RESTAURANT MODERNE - RESTAURANT MODERNE - RESTAURANT MODERNE

Spécial du jour \$1.24
LICENCE COMPLÈTE DE LA R.A.Q.

SPECIALITES
FILET MIGNON
RIB STEAK
BROCHETTE
POULET EN PANIER

Salle de conférence à votre disposition

RESTAURANT MODERNE ENR.

362, 5e Rue
M. et Mme Gérard Charrier, prop.
Shawinigan Tel. 536-5619

entre/voisins

• Un couple avantageusement connu dans les milieux d'affaires de Berthierville est décédé à quelques heures seulement d'intervalle. M. et Mme Arthur Bourgeois laissent dans le deuil un fils, M. Bernard Bourgeois, anciennement propriétaire de l'imprimerie Berthier. Fait inusité, Mme Bourgeois est décédée à 11h.50 jeudi soir dernier. Son époux la suivait exactement 24 heures plus tard, soit vendredi le 15 mai.

• Ne pas confondre et prendre la rue Saint-Viateur pour l'avenue Du Collège et vice versa. Une simple fausse manœuvre d'aiguillage de la borne indicatrice est la cause de ce changement subit et imprévu. Incidemment, des employés municipaux s'affairant dans ce secteur et peignent à même la rue les indications rappelant à l'automobiliste qu'il conduit dans une zone scolaire. Plus d'excuse donc aux excès de vitesse dans ce secteur où l'on recommande en cette période semi-estivale de redoubler de prudence.

• Selon l'agent de la SQ en charge des relations publiques, M. Gerald Tousignant, il n'est plus recommandé de prêter ses radios à qui que ce soit par les temps qui courent. L'agent Tousignant relate en effet qu'il était toujours à la recherche de deux individus à qui il avait lui-même déjà prêté de tels objets. Pour l'instant, l'agent Tousignant informe qu'il ne lui reste aucune radio à vendre, prêter ou louer.



Mgr Pelletier au congrès de l'AFEAS

MGR GEORGES-LEON PELLETIER, évêque de Trois-Rivières, a célébré la messe pour les congressistes à la place d'accueil de la polyvalente de Louiseville où se tenait ce congrès. Meses Robert Bernier et Gérard Proteau, présidente et membre de l'exécutif de la Fédération de l'AFEAS, ont servi la messe. (Photo Lapointe)

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste

\$5000 en argent à gagner

PERRUQUES VIVANTES

• COUPÉES
• AJUSTÉES \$ 29⁹⁵
• COIFFÉES

TRES VASTE CHOIX DE TEINTES
12 MODELES DIFFÉRENTS EN STOCK

NOUVEAU DÉPARTEMENT DE PERRUQUES

SALON GASTON
733 LAMBERT SHAWINIGAN
536-2727

VENEZ RENCONTRER
M. HENRI
de Montréal

MAITRE COIFFEUR ET SPÉCIALISTE EN PERRUQUE

Jeu - Vendredi - Samedi 21-22-23 mai

Pour cette occasion **GRAND SPÉCIAL**
dans les perruques indéfrisables.

Le plus grand Centre de la Perruque de La Capitale
LA BOUTIQUE DE BEAUTÉ ENR.
626 de Rue Shawinigan 537-6400



je l'ai lu pour vous

par JEAN LACOMBE

Violent incendie à Paris

● PARIS — Les pompiers parisiens ont dû travailler d'arrache-pied dans le but de venir à bout des divers foyers d'incendie localisés à l'intérieur du super-marché de trois étages, comprenant un magasin d'ameublement et d'arts ménagers, à Poissy, dans la banlieue ouest de Paris. Selon le président de l'établissement, les dégâts matériels s'élevaient à cinq millions de francs. Cependant, il fut un temps, au plus fort de l'incendie, tout le quartier de Poissy était menacé et on a évacué la plupart des immeubles des environs. La direction des établissements a précisé que les quelque 200 employés seraient affectés dans les diverses autres succursales des établissements David.

La chaleur fait au moins 300 morts

● LA NOUVELLE-DELHI. — La vague de chaleur qui sévit dans l'Etat de Bihar, en Inde orientale, a fait au moins 300 morts au cours de la semaine dernière. Cette vague s'étend à présent sur tout le nord de l'Inde. Selon l'agence indienne d'informations, la chaleur dure depuis trois semaines, et après les hommes, des milliers de bœufs ont péri à la suite de la sécheresse. Les décès dans les zones rurales ne sont pas enregistrés par les services de police, et il n'est pas encore possible de connaître les chiffres officiels. Dans le centre de pèlerinage de Gaya, à 500 milles à l'est de la Nouvelle-Delhi, sept personnes sont mortes de chaleur près du temple hindou.

Deux secousses telluriques

● POUZAOLLES — Deux secousses telluriques d'une intensité relativement forte se sont produites à dix minutes d'intervalle, dans la cité balnéaire italienne de Pouzaolles. Le mouvement sismique a provoqué une vive panique parmi la population. Dans les écoles, les élèves et leurs professeurs ont quitté précipitamment les salles de cours tandis qu'au tribunal les audiences étaient immédiatement suspendues. La première secousse, la plus violente, a surtout été ressentie dans la zone élevée de Pouzaolles. Selon les savants, le mouvement sismique serait encore lié au phénomène de bradysismes oscillations du sol qui a touché la région au mois de mars dernier.

Une bombe explosée à New-York

● NEW YORK — Un engin a explosé à l'université Columbia de New-York, au pied de la statue de l'alma mater, représentant une femme assise dans un fauteuil, symbole de l'université. L'explosion s'est produite aux petites heures et a provoqué immédiatement dans le campus un attroupement d'étudiants en pyjamas. La statue a été endommagée. Elle porte un trou d'une trentaine de centimètres. La police est intervenue. On ignore encore de quel type était l'engin.

Deux pêcheurs israéliens sont repêchés

● TEL AVIV — Deux pêcheurs israéliens faisant partie de l'équipage d'un chalutier qui a été touché par un missile égyptien et a coulé, dans la nuit du 13 au 14 mai, ont été repêchés après avoir nagé pendant 36 heures en Méditerranée. Ils ont été retrouvés par un patrouilleur israélien et transportés à l'hôpital. Les deux autres membres de l'équipage du chalutier sont toujours manquants. Le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré au cours d'une conférence de presse, à Tel-Aviv, que le gouvernement israélien considérait avec la plus grande gravité cette attaque contre un bateau de pêche et qu'il étudiait les mesures à prendre.

Sirhan Sirhan ira en appel

● LONDON — Abdeen Jabara, un avocat de Détroit, et trois autres avocats qui représentent Sirhan Sirhan, a déclaré qu'il ira en appel au cours du mois de juin. On sait que Sirhan a été condamné à mort après avoir été reconnu coupable du meurtre du sénateur Edward Kennedy. M. Jabara a fait cette déclaration alors qu'il se trouvait à London en Ontario où il s'était adressé à un groupe de Canadiens arabes réunis en congrès.

Il aurait posé 35 bombes à New-York

● NEW-YORK — Un commis de bureau, âgé de 41 ans, qui a été décrit par la police comme étant un Porto-Ricain nationaliste, a été libéré au cours des derniers jours sous un cautionnement de \$150,000. Il est accusé d'avoir posé au moins 35 bombes à New-York. Carlos Feliciano qui demeure dans le quartier de Harlem a été mis sous arrêt au cours de la fin de semaine alors qu'il s'apprêtait à déposer une autre bombe dans un bureau servant au recrutement des forces armées.

OBLIGATIONS

9 1/2%

Croyez-vous que les taux d'intérêt vont baisser cette année? Si oui, voici peut-être votre dernière chance de profiter des rendements élevés que nous pouvons vous offrir sur les obligations municipales, scolaires, d'hôpitaux, d'universités ou autres.

Peut-être vous intéressez-vous davantage aux actions et aux fonds mutuels? Ou encore vous demandez-vous quels placements conviennent le mieux à vos besoins et à vos objectifs?

Les spécialistes de René T. Leclerc Incorporée, maison fondée en 1901, sont à votre entière disposition pour vous conseiller gratuitement sur les valeurs mobilières.

Pour tout renseignement

Paul Guillemette, gérant
Marcel C. Houle, gérant
Succursale de Trois-Rivières
Succursale de Shawinigan
Tel.: 375-7781
Tel.: 536-5653

RENÉ-T. LECLERC
INCORPORÉE

VALEURS DE PLACEMENT

807 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
Téléphone: 845-1152

le monde.../en 24 heures

Wilson profite du regain de popularité du Parti travailliste

Les Britanniques iront aux urnes le 18 juin

LONDRES (AFP) — Le premier ministre Harold Wilson a saisi aux cheveux l'occasion offerte par le remarquable regain de popularité du Parti travailliste en demandant lundi à la reine de dissoudre le Parlement et de procéder à de nouvelles élections.

La consultation populaire aura lieu le 18 juin, exactement comme le prévoyait la quasi-totalité des observateurs politiques.

L'audience de M. Wilson au Palais de Buckingham, a duré dix-sept minutes.

C'est un premier ministre souriant, sûr de lui, la pipe à la bouche qui a quitté le Palais de Buckingham pour regagner Downing Street en quelques minutes de voiture.

A son arrivée, il a été acclamé par plusieurs centaines de personnes. Mais quelqu'un, dans la foule, a crié: "Préparez votre maison de campagne. Vous allez en avoir besoin".

"C'est une bonne nouvelle. Nous sommes prêts et nous gagnons": telle a été la première réaction de M. Edward Heath, leader de l'opposition, en commentant l'annonce des prochaines élections générales.

Au Parti conservateur, on se déclare confiant quant à l'issue de la lutte électorale et l'on compte sur le vote des circonscrip-

tions marginales pour arracher la victoire, malgré les pronostics des sondages d'opinion.

Au Parti libéral, on se montre naturellement plus modeste, se bornant à espérer que la consultation lui permettra de renforcer ses effectifs à la Chambre des Communes. Les libéraux ont actuellement 13 députés.

Pour la première fois au vingtième siècle, des élections générales vont se tenir en Grande-Bretagne au mois de juin, le 18, 155e anniversaire de la bataille de Waterloo. En décidant de livrer bataille ce jour-là, M. Wilson, comme Napoléon, a peut-être pris quelques risques. Le choix de cette date paraît en effet lui avoir été dicté principalement par les résultats favorables des derniers sondages d'opinion.

Il y a trois mois encore, le Parti conservateur paraissait sûr de remporter la victoire et ce ne sont que les dernières consultations des instituts spécialisés qui ont enregistré le renversement de tendance.

Avance de 3,2 pour cent

La semaine dernière, le National Opinion Poll donnait au Labour une avance de 3,2 pour cent sur les Tories, c'est-à-dire une majorité d'environ 30 à 40 sièges aux Communes, tandis que

l'Institut Gallup lui accordait une avance de 7,5 pour cent ce qui, compte tenu du fait que dans les circonscriptions marginales l'adversaire semblait plus ferme qu'ailleurs, lui assurait une majorité d'environ 70 sièges.

Actuellement, la majorité travailliste aux Communes se monte à 64 sièges. C'est dire que selon les prévisions, le prochain Parlement ressemblerait très exactement à celui dont on vient d'annoncer la prochaine dissolution.

Il semble pourtant que c'était pour M. Wilson la date la plus favorable. Sa popularité personnelle est en hausse certaine et dans ce domaine les sondages d'opinion lui donnent 52 pour cent des suffrages contre 34 pour cent à M. Edward Heath. Or, c'est dès hier soir que M. Wilson apparaissait à la télévision, instrument de propagande dont il sait se servir infiniment mieux que son adversaire. Son prestige ne peut que grandir au cours de la campagne électorale qui s'ouvre.

D'autre part, la situation économique est elle aussi la meilleure possible et ne peut que se détériorer dans les mois à venir. La récente hausse de salaires, très populaire, ne pouvant que se traduire par une inflation dangereuse, puisque la production britannique reste constante, avec le plus faible accroissement mondial de 2,5 pour cent par an.

Enfin, la consultation — à laquelle le premier ministre a procédé samedi dernier — des administrateurs du Parti travailliste, l'a convaincu, semble-t-il, que le Labour était partout prêt à livrer combat et que finalement, le riquer couru ne serait pas plus fort maintenant que dans quelques mois. Si M. Wilson remporte une nouvelle victoire, il sera le premier leader britannique à avoir survécu à trois élections générales. C'est là un record dont n'importe quel homme politique pourrait s'enorgueillir.

La Chambre des communes sortante comportait:

Travailleurs: 346
Conservateurs: 262
Libéraux: 13
Nationalistes écossais et gallois: 2
Indépendants: 5
Speaker: 1
Siège à pourvoir: 1
Total: 630

Au lendemain des élections générales de mars 1966, la majorité absolue du Labour était de 97 voix. Il disposait de 111 voix de plus que les conservateurs. Depuis la majorité du gouvernement était tombée à 64, en raison principalement des pertes travaillistes dans les élections partielles.

M. Haggar invite M. Eban à participer à un débat public

LONDON, Ont. (PC) — Le Dr George Haggar, élu président, dimanche, de la Canadian Arab Federation, a invité le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, en visite au Canada et aux Etats-Unis, à participer à un débat public sur le conflit israélo-arabe.

Le Dr Haggar, au cours d'un banquet clôturant le congrès de trois jours de la CAF, a déclaré que M. Eban est venu au Canada afin de récolter \$25,000,000 pour Israël.

Il a affirmé que les journaux juifs du Canada ont publié, le 1er mai, un appel du ministre des Finances d'Israël demandant que cette somme soit amassée dans les 30 jours.

Dans une interview, le Dr Haggar, qui demeure à Toronto, a déclaré qu'il était resté sans travail l'an dernier à cause de "pressions sionistes". Il a soutenu qu'il avait été renvoyé de l'Université de Waterloo pour avoir soutenu la cause arabe dans le conflit du Moyen-Orient de 1967.

Samedi dernier, le Dr Haggar devait déclarer devant les participants au congrès que les Etats-Unis ont rejeté la récente requête d'Israël pour l'obtention d'avions Phantom parce que la République arabe unie les avait menacés de mettre fin à la livraison de pétrole.

Les Etats-Unis ont gagné \$1-700,000,000 avec le pétrole arabe, l'an dernier, a-t-il ajouté, et si les Arabes mettaient fin à la livraison de pétrole à l'Occident, "l'imperialisme" et le "sionisme" cesseraient.

Le Dr Haggar a enfin dit qu'il allait faire pression sur le président Nasser d'Egypte pour qu'il procède à la nationalisation des sociétés pétrolières de la République.

Des reproches pour la princesse

LONDRES (PA) — L'un des grands journaux populaires de Londres, le Sunday Mirror, adresse de nombreux reproches à la princesse Anne par suite de sa récente tournée royale en Australie. Sur la foi des témoignages des journalistes qui accompagnent son altesse, le journal affirme que la fille de la reine a fait preuve d'une certaine insolence quand elle ne s'est pas montrée indifférente ou visiblement exécutée par la visite. Beaucoup d'Australiens, écrit l'auteur de l'article, pensent que la princesse Anne a bien failli saborder cette tournée royale. Mais plusieurs autres pensent qu'on avait trop exigé de la jeune fille.

Les Australiens attendaient une jeune fille décontractée, accordée au rythme de son époque. Mais, disent les témoins, elle ne fit jamais oublier qu'elle était princesse. Au cours d'une conférence de presse, on lui demanda si, comme son frère Charles, elle aimerait faire un long séjour en Australie. Elle répondit: "Non, merci".

L'insolence de la princesse d'Anne s'est à plusieurs reprises manifestée, toujours selon le Sunday Mirror, en particulier lorsqu'un cameraman interpella la jeune fille qui était sur son cheval. "Veuillez vous regarder de ce côté-ci, mignonne?" fit-il. Froidement et durement, la princesse répliqua: "Je ne suis pas votre mignonne, je suis votre altesse royale".



Ah, ces jolies Australiennes...

PROFITANT DE SA VISITE en Australie, en premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, en a profité pour faire la "tournée des grands ducs". Même s'il ne prise pas la façon dont les journalistes ont "couvert" ses va-et-vient en Aus-

tralie, M. Trudeau semble tout heureux de danser avec une jolie australienne dont on ne connaît pas l'identité. M. Trudeau n'a guère pris les photos qui ont été prises de lui en dehors des visites officielles. (Téléphoto PA).

La guerre au Cambodge

Epreuve de force entre la Maison blanche et le Sénat

WASHINGTON (AFP) — Conséquence de la décision du président Nixon de porter la guerre au Cambodge, une épreuve de force d'une rare violence est engagée entre la Maison Blanche et le Sénat et devrait normalement trouver son dénouement la semaine prochaine.

En tout 45 des 100 sénateurs se déclarent prêts à voter l'amendement Cooper-Church qui interdirait l'emploi de crédits militaires pour maintenir des troupes américaines au Cambodge, au-delà du 30 juin, ou pour fournir des conseillers américains ou un appui aérien aux forces sud-vietnamiennes opérant au Cambodge.

Cinq autres sénateurs seraient favorables à cet amendement ce qui donnerait les cinquante voix requises.

Il y aurait 34 sénateurs contre cet amendement et 16 autres qui ne se sont pas prononcés.

Ce qui est remarquable, c'est qu'une bonne douzaine de Républicains se sont joints aux Démocrates pour tenter de limiter les pouvoirs du Président. Le sénateur Hugh Scott, leader de la minorité républicaine, manoeuvre de son côté, avec l'appui des conseillers de la Maison Blanche pour faire modifier l'amendement en le vidant pratiquement de sa substance puis, que, une fois modifié, il laisserait au président une liberté d'action totale chaque fois que la vie des soldats américains serait en danger.

Le porte-parole du Président

a rappelé solennellement samedi ce qu'étaient les "pouvoirs du Président". Mais le débat, cette fois-ci, n'est pas purement académique, comme ce fut souvent le cas dans le passé.

Vexés

Les Sénateurs dans leur majorité, qu'ils soient Républicains ou Démocrates, ont été profondément choqués par les méthodes du Président, qui n'a pas jugé bon de les consulter avant d'entreprendre une opération militaire en territoire étranger. Ils rappellent, qu'au moment de la guerre de Corée, le président Truman, qui pourtant était lié par le vote du Conseil de Sécurité, consulta les leaders de la majorité et de la minorité du Congrès avant de donner l'ordre au général MacArthur d'intervenir.

Ils se montrent d'autant plus furieux qu'ils ont la conviction,

sinon la preuve, que des civils et des militaires sud-vietnamiens étaient dans le secret des préparatifs de l'opération Prométhée alors qu'eux, responsables des crédits de la nation et responsables devant les électeurs autant que le Président, étaient tenus à l'écart.

Le sénateur républicain Charles Mathias du Maryland a déclaré, hier soir, que le pays éviterait difficilement une crise constitutionnelle et il a condamné vigoureusement le comportement du président qui, dit-il, a "rompu un contrat tacite entre lui-même et le Congrès".

Les observateurs politiques les plus modérés s'interrogent sur les raisons qui ont poussé M. Nixon à agir sans demander l'avis des "sages" du Congrès. Selon les uns, c'était le seul moyen de garder le secret de l'opération.

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste

\$5000 en argent à gagner

SPÉCIAL DE MAI

\$875 GAL.

Glidden

La Glidden est bonne. Si je vous le dis, c'est parce que je le sais!

Bien oui... c'est Glidden qui a inventé la peinture au latex! Spred Satin, c'est la peinture qui ne laisse pas de trous: une seule couche suffit!

<p>Glidden</p> <p>LÉOPOLD DUPLESSIS Lieu 2033, Bellefeuille 374-4604 Trois-Rivières</p>	<p>Glidden</p> <p>H. P. THIBEAULT 8, rue Notre-Dame 375-2605 Cap de la Madeleine</p>	<p>Glidden</p> <p>La Maison du Décor Inc. 1554, Lavolette 374-2355 Trois-Rivières</p>
---	--	---

région/sud



Foyer d'hébergement à Pierreville

LA CONSTRUCTION du Foyer d'hébergement de Pierreville se poursuit rapidement. Nous pouvons en prévoir la mise en service au plus tard, en septembre. Sur la photo ci-jointe, une esquisse vue de la rue Ally.

Rapport du président sortant

La Chambre d'Arthabaska compte 125 membres

ARTHABASKA (R.L.) — 365 membres ont assisté aux assemblées de la Chambre de Commerce d'Arthabaska au cours des derniers mois, a fait rapport M. Robert Rivard, président sortant, qui a été réélu à ce poste lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu dimanche. Le président Rivard a continué en disant qu'il y avait eu neuf assemblées mensuelles.

13 assemblées de l'exécutif, une rencontre entre le comité consultatif et la direction. Par ailleurs à huit reprises, la Chambre de Commerce d'Arthabaska a eu des représentants à des réunions tenues à l'extérieur.

La Chambre de Commerce d'Arthabaska compte actuellement 125 membres, dont 14 nouvelles figures.

Plusieurs comités ont fonctionné au sein de la Chambre de Commerce d'Arthabaska au cours des derniers mois. Qu'il suffise de mentionner le comité des voies routières qui siège avec la Chambre de Victoriaville, le comité de recrutement, le comité des activités sociales, le comité consultatif formé d'anciens présidents et le comité touristique qui œuvre en collaboration avec un comité identique de la Chambre de Commerce de Victoriaville.

Les conférenciers
La Chambre de Commerce d'Arthabaska a accueilli ces derniers mois des conférenciers de marque. Ainsi le maire J. Robert Noël a parlé à une cou-

ple de reprises des affaires municipales.

M. Jean Fusey de Plessisville, président de la Chambre de Commerce régionale, a entrepris les membres de la Chambre d'Arthabaska des politiques d'action de la régionale.

Le pharmacien Laurier Veillette a exposé de façon nette et précise la question des drogues. En novembre 1969, les membres de la Chambre d'Arthabaska ont pu effectuer une visite industrielle à la centrale nucléaire de Bécancour. M. Gaston Girouard, secrétaire au bureau de police de Victoriaville, a parlé des règlements de circulation dans une ville. Le gérant du centre de main-d'œuvre du Canada de Victoriaville, M. Jim Aubut, a parlé un autre mois de la nécessité de ce centre de placement. M. Raoul L'Heureux de Warwick a pour sa part prononcé une conférence qu'il avait intitulée: "Comment préparer sa femme à devenir veuve".

Le dernier conférencier entendu fut M. Jean-Claude Bisson de Victoriaville qui traita des avantages pour tous à suivre un cours de conduite préventive.

Activités à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La commission scolaire a retenu les services de M. Rosaire Jobin, de Ste-Catherine de Parvaneuf, comme directeur des services pédagogiques; cette décision est soumise au ministère de l'Éducation pour approbation. Mlle Diane Gaulin a été engagée pour remplacer Mlle Nicole Jacques qui a démissionné comme assistante-secrétaire.

La R.S. Rita Lemoyne, directrice de l'école Ste-Marie, a également démissionné pour poursuivre des études. Les laïcs seraient sur un pied d'égalité avec les religieuses pour le choix d'un nouveau titulaire à ce poste.

Alcoolisme

Le centre d'accueil Domrémy a reçu M. et Mme Gérard Hamel de Bromptonville comme conférenciers. L'auditoire a appris que l'alcoolisme était une maladie progressive et que certains facteurs prédisposent à l'alcoolisme. Les problèmes causés par l'alcoolisme dans les familles est un point sur lequel Mme Hamel a particulièrement attiré l'attention au cours de sa causerie. "L'alcoolique est pris entre sa femme et la bouteille" a fait remarquer la conférencière.

Balle molle

La balle molle est un sport qui sera de nouveau à l'honneur au cours de la saison qui commence. Depuis quelque temps déjà, les membres qui font partie de l'équipe locale dans une ligue régionale sont à l'oeuvre.

Durant deux semaines, ils ont fait des exercices musculaires au gymnase de l'école Ste-Marie. Le groupe tient maintenant des pratiques régulières à l'extérieur.

Le ministre Gilles Massé rencontre les journalistes

"Je vais tenter le maximum pour les gens de Saint-Rémi de Tingwick"

par Roger LEVASSEUR

VICTORIEVILLE — "Je cherche actuellement une formule qui me permettra de rencontrer le plus grand nombre possible de gens du comté pour discuter avec eux de choses qui les intéressent, et cela sans aucune considération de couleurs politiques", a mentionné hier le député du comté d'Arthabaska et ministre provincial des Ressources naturelles, au cours d'une rencontre avec les membres de l'information.

Bureau à l'édifice provincial

En tant que ministre, le député du comté d'Arthabaska a droit à un bureau dans son comté et un secrétaire particulier. M. Massé a déclaré hier que son bureau serait probablement logé dans l'édifice provincial.

Le député libéral d'Arthabaska a souligné qu'il y aurait toujours quelqu'un à son bureau, durant la semaine. Personnellement, il sera toujours à son bureau le lundi et fera aussi tout en son possible pour y être le vendredi soir et le samedi matin.

Tous les lundis matin à 9 heures, le député Massé rencontrera les journalistes de la région et sera à leur disposition pour répondre à différentes questions.

Travaux

Concernant les projets de travaux dans le comté, le député Massé a fait part que tous les projets où il n'y avait rien de concret de signe, comme les foyers pour personnes âgées à Victoriaville et à Daveluyville, les écoles polyvalentes, etc., étaient temporairement arrêtés. C'est une politique générale à la

grandeur de la province. Le gouvernement Bourassa veut étudier chacun de ces projets pour voir s'ils répondent bien aux besoins du milieu.

Concernant le palais de Justice à Arthabaska, le contrat vient d'être accordé à la firme J. Robert Noël d'Arthabaska et cette construction devrait débuter bientôt.

Pour une morgue libre

Le député Massé a répété qu'il était totalement en faveur d'une morgue libre. Il a ajouté qu'il avait rencontré les autorités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska



M. J.-Gilles Massé

à ce sujet et qu'il attendait un rapport de l'Hôtel-Dieu pour procéder dans cette affaire. "Je veux assurer une continuité dans les services de ce genre et il est anormal qu'au lendemain de chaque élection, la morgue change de place", de dire le député Massé.

Saint-Rémi de Tingwick

On se souvient qu'en tant que directeur général du Conseil

économique régional du centre du Québec, M. J.-Gilles Massé avait fait beaucoup de travail pour recycler des travailleurs de Saint-Rémi de Tingwick qui se sont trouvés à un moment sans travail à cause de la fermeture de la mine de l'endroit. "Le comité industriel de Saint-Rémi a actuellement \$35.000 pour investir dans une nou-

velle industrie. Toutefois, je pense qu'il faudrait encore l'aide du ministère de l'Industrie et du Commerce pour payer des études, à savoir le genre d'industrie qu'il serait profitable d'établir. Je vais tenter le maximum pour régler la question. J'ai une rencontre avec le comité industriel de Tingwick, cette semaine.

Une des solutions à être envisagées pourrait éventuellement être que les gens du comité s'associent avec un industriel privé. En tant que ministre des Ressources naturelles, je vais également faire sortir le dossier de la mine pour connaître si vraiment on ne peut plus exploiter cette mine", de dire M. Massé.

Selon les dirigeants de Drummondville

Le rallye est un succès mais sera mieux l'an prochain

DRUMMONDVILLE — "Un succès, oui, mais l'an prochain ce sera encore mieux. Notre expérience est faite maintenant". C'est en ces termes que deux des principaux responsables du rallye Tiers-Monde, M. l'abbé Jean-Jacques Forest et M. Réjean Bourassa, faisaient un retour provisoire sur le premier rallye du genre organisé à Drummondville.

Ce fut un succès puisque plus de huit cents marcheurs prirent le départ à l'école Jean-Raimbault, sous la présidence d'honneur du maire Philippe Bernier, des conseillers Jules Dupuis, Laval Allard, Lindor Letendre, du préfet du comté Gérard Bergeron et de M. Robert Pélup, président du comité local du rallye Tiers-Monde.

En plus des marcheurs, trois

jeunes hommes firent le trajet de 20 milles à la course; il s'agit de Richard Houle, Gaston Beaudoin et Bertrand Houle. Les citoyens de Drummondville, St-Nicéphore et Drummondville-Sud purent constater que des gens de tout âge participaient à la marche, depuis les enfants de 8, 9 ans, jusqu'aux dames d'âge respectable et aux religieux.

Les forces de l'ordre ainsi que les Ambulanciers St-Jean avaient été mobilisés pour la circonstance et à part les inévitables blessures aux pieds, rien de grave ne fut rapporté. Le club des Lions assurait le bien-être des marcheurs en leur offrant des oranges fraîches et des cubes de glace.

La marche était organisée spécialement pour sensibiliser

toute la population aux problèmes du Tiers-Monde. A cet effet, les étudiants avaient bénéficié d'informations suffisantes et assemblées générales avaient préparé des kiosques dans le cadre d'une exposition sur le même thème à l'école Jean-Raimbault. Le second but du rallye était d'amasser de l'argent grâce au système des commanditaires, ces fonds devant servir à la construction d'un dispensaire en Tanzanie.

Si 800 marcheurs prirent le départ, environ 600 d'entre eux firent tout le parcours. Pour les récompenser, une discothèque fut spécialement faite à leur intention le soir même. A leur avis, ils venaient de marcher 20 milles?...

Une auto heurte un poteau

Un septuagénaire blessé dans un accident

VICTORIEVILLE (B.A.) — Un septuagénaire souffrant de troubles cardiaques, M. Eugène Verville, a été hospitalisé hier avant midi après que l'automobile dans laquelle il prenait place eût donné contre un poteau de la compagnie de téléphone de Warwick. M. Verville un pensionnaire de l'Ermitage St-Joseph qui est âgé de 77 ans, a été conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Bruno Desrochers, mais son état n'inspire pas de

crainte. Le blessé prenait place dans une auto de marque Comet '62, conduite par M. Achille Berdeau de Victoriaville. Ce dernier ainsi qu'un autre passager, Mme Angéline Verville, n'ont heureusement pas été blessés.

Les dommages matériels s'élevaient environ à \$200. L'agent Lortie de la Sûreté provinciale, division de Victoriaville s'est rendu sur les lieux de l'accident.

Un individu de Warwick

Un cheval apeuré se lance dans une course folle: un blessé

WARWICK (B.A.) — M. René Girardin, de Warwick, a été blessé vers 3h15, hier après-midi, à l'intersection des rues St-Louis et Hinse. M. Hinse prenait place dans une voiture à traction animale quand le cheval, soudain apeuré, se lança dans une course folle qui eut comme

conséquence de projeter le malheureux contre un arbre.

Ce dernier a été conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Jules Desrochers et Fils de Warwick. Nous n'avons cependant pas plus de détails concernant cet accident.

Elections de la nouvelle direction

Une grande réception met fin à l'année de la Chambre

par Régent LAJOIE

NICOLET — L'Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Nicolet aura

lieu ce soir, mardi, le 19 mai, au restaurant Rio, de l'endroit.

L'organisme clôturera alors ses activités pour l'année 1969-70 et les membres profiteront de cette réunion générale annuelle pour élire un nouveau conseil d'administration pour le prochain terme.

La Chambre de Commerce, contrairement aux années antérieures, clôturera de façon grandiose cette année d'activités alors que l'assemblée sera précédée d'un cocktail et d'un souper, auxquels tous les membres sont conviés.

Le président de l'organisme, M. Raymond Savard, soumettra son rapport sur les activités de la Chambre de Commerce de Nicolet pour l'année 1969-70.

Outre le président, chaque président de comité aura également à faire rapport lors de cette assemblée générale annuelle. Finalement, le secrétaire-trésorier, M. Jacques Mercier, présentera le rapport financier de la dernière année d'activités.

Après que chacun des présidents aura soumis son rapport, les membres auront à élire un président et un secrétaire d'élection ainsi que deux scrutateurs, en vue de l'élection des directeurs de la Chambre de Commerce pour le terme 1970-71.

Cette assemblée générale prendra fin avec le mot du nouveau président élu de cet organisme nicolétain.

Un emprunt scolaire de \$70,000

Plessisville (G.A.B.) — Le président, M. Marcel Vigneault, et ses collègues de la Commission scolaire, paroisse de Plessisville, ont autorisé leur secrétaire Mme Raymond Bellavance, à renouveler un emprunt temporaire de \$70.000. Ce renouvellement est pour une période de six mois.

Par ailleurs, les commissaires ont retenu les services de M. Léonce Dubois pour l'entretien de l'école Notre-Dame pour 1970-71. Les commissaires ont également accepté d'acquitter le coût du transport des élèves du niveau secondaire qui fréquentent des écoles de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs à Victoriaville; il s'agit d'une somme d'environ \$900.

entre/voisins

● C'est ce soir que prend fin un cours de gestion administrative organisé par la Chambre de Commerce d'Arthabaska et son responsable M. Irénée Toupin. Une vingtaine de personnes ont suivi ce cours.

● L'Association de parents d'enfants inadaptés invite toute la population à venir en aide aux enfants qui motivent son œuvre tout en s'amusant chaque mercredi soir, à compter de 8h, au sous-sol de l'église St-Joseph, où il y a soirée de bingo organisée par l'aide aux jeunes de Drummondville Inc. Tous les profits de ces soirées sont utilisés pour l'enfance inadaptée de notre région.

● Une roue d'épandeur d'engrais a été volée en fin de semaine au magasin CIL de la route Turcotte à Victoriaville. L'individu qui aurait commis le méfait n'a pas encore été appréhendé mais les détectives croient être sur une bonne piste. C'est le seul délit que les policiers municipaux et provinciaux ont signalé en fin de semaine.

● La chorale des Michaels de Warwick présentera un concert de classe, dimanche le 31 mai, à compter de 20 heures à l'école Sainte-Jeanne d'Arc de l'endroit. L'invitation à assister à ce spectacle s'adresse à toute la population.

● Le président du club Aramis de Warwick, M. Gustave Ouellet, et son équipier Renaud Boulanger ont terminé au second rang de la classe des novices au Rallye "destination plaisir", tenu en fin de semaine. Cette compétition automobile, commanditée par M. Sylvio Tremblay et présentée en collaboration avec M. François Gagnon, président du club Cobra de Victoriaville, a vu le duo Michel et P. Paradis terminer au premier rang dans la classe des experts et Mlle Aline et Angèle Desrochers finir au premier rang chez les novices.

● Parlant de la fondation prochaine de la nouvelle commission scolaire de Victoriaville, le commissaire Lucien Levasseur d'Arthabaska a fait remarquer qu'il s'agit de fusion volontaire pour les commissions scolaires locales d'Arthabaska, Saint-Paul, Saint-Valère et Massabielle et non pas d'annexion.



Des jeunes s'intéressent à la discothèque

UNE DISCOTHEQUE est maintenant à la disposition de la jeunesse à Princeville. Les activités ont lieu le dimanche après-midi au local des Chevaliers de Colomb, avenue St-Charles. Audition de disques, danses, jeux sont au programme de ces séances auxquelles prennent part un important groupe de garçons et de filles. L'organisation

et la direction de cette discothèque est due à de bonnes volontés parmi lesquelles on remarque principalement dans l'ordre M. Marc Grondin, Mlle Danielle Béchard, M. Jacques Carrier, le R. F. Bertrand Fortier et M. Michel Tardif.

Assemblée des Chevaliers à Norbertville

NORBERTVILLE (G.A.B.) — Le conseil 5986 des Chevaliers de Colomb de Princeville a tenu son assemblée du mois de mai à Norbertville. On donne ainsi suite à une coutume établie depuis quelques années déjà et qui consiste à tenir le déjeuner-assemblée du mois de mai avec les Chevaliers de Colomb de cette localité lesquels font partie du conseil 5986. La manifestation a eu lieu à l'école Notre-Dame.

On a profité de l'occasion pour rendre hommage aux éléments féminins présents en offrant une rose à chacune des mères à l'occasion de la fête des mères.

Le grand-chevalier du conseil 5986, M. Léon Maunier, a invité les membres à préparer immédiatement les élections qui auront lieu en juin pour un nouveau bureau de direction. M. Maunier a insisté sur l'importance du choix de ceux qui auront à prendre la relève pour diriger le travail durant la prochaine année.

L'Association du Transport écolier du Québec réclame quatre mesures d'urgence

MONTREAL — L'Association du Transport écolier du Québec Inc., qui compte 2,250 propriétaires de 9,500 autobus scolaires à travers la province, vient de s'adresser directement au premier ministre du Québec, l'honorable Robert Bourassa, pour réclamer quatre mesures d'urgence face au problème du transport scolaire dans la province.

Comme mesures d'urgence, afin d'assurer la sécurité aux écoliers, de protéger les intérêts des contribuables et de mettre fin à l'inquiétude des entrepreneurs, les propriétaires du transport écolier préconisent: 1) La prolongation pour une autre année scolaire de tous les contrats de transport écolier qui doivent se terminer le 23 juin prochain et le gel des montants alloués pour ces contrats respectifs; 2) La suspension immédiate de l'application du paragraphe 3 des articles 313 du Bill 75 créant la communauté urbaine de Montréal, 251 du Bill 76 créant la communauté urbaine de Québec et 247 du Bill 77 créant la communauté régionale de l'Outaouais, articles qui concernent directement le transport écolier; 3) L'établissement d'une commission d'étude sur l'économie du transport écolier dans la province au sein de laquelle les transporteurs écoliers devront siéger; 4) La réouverture sans délai des négociations à l'échelle provinciale entre les représentants du ministère de l'Éducation et ceux de l'ATEQ concernant le transport écolier.

Les Bills 75, 76 et 77 sur les communautés urbaines vont jusqu'à préconiser une municipalisation du transport écolier. L'Association du Transport écolier du Québec Inc., répond que la situation financière des Commissions scolaires et des villes est déjà dans un état précaire et qu'il serait néfaste d'exploiter

elles-mêmes le transport des écoliers.

"Nous croyons sincèrement que laisser le transport des écoliers à l'entreprise privée est de beaucoup la meilleure solution, celle qui coûte le moins cher aux contribuables et celle qui assure le meilleur service aux élèves transportés", dit l'ATEQ.

La lettre au premier ministre, signée par le président, M. Réjean Racine, contient une demande d'entrevue sur le sujet. "Considérant l'ampleur du problème et l'urgence d'y apporter une solution valable, nous vous prions instamment de nous accorder une entrevue dans le plus bref délai possible".

Trois autres démarches ont aussi été entreprises devant l'urgence du problème: 1) Une lettre dans le même sens a été adressée à tous les ministres et à tous les députés provinciaux; 2) Une réunion extraordinaire des membres de l'Association a été convoquée pour dimanche au Centre Paul Sauvé, à Montréal; 3) Une conférence de presse aura lieu jeudi pour expliquer plus en détails le point de vue de l'ATEQ et les possibilités envisagées pour l'avenir.

La SGF devrait connaître dans les prochaines années un élan prometteur

MONTREAL (PC) — "La Société générale de financement, aidée en cela par les Caisses populaires, devrait connaître dans les prochaines années un nouvel élan prometteur," a déclaré lundi au congrès des Caisses populaires M. Jean Deschamps, président et directeur général de la SGF.

Cet élan permettra de promouvoir une stratégie offensive non seulement "pour obtenir le meilleur profit mais pour participer très largement au développement économique du Québec," a-t-il dit.

Le thème de sa conférence était: la SGF est-elle un conglomérat? I l'a expliqué les quatre grandes caractéristiques de ses conglomérats:

— ils sont constitués d'une entreprise mère qui s'accroît par

l'acquisition d'affaires appartenant à des secteurs différents; — ces entreprises fonctionnent sur une base rigide et souvent décentralisée;

— ils sont caractérisés par la possession de peu de moyens de fabrication ou de distribution en commun et par la rareté des transferts de produits entre les divisions.

"A l'heure actuelle, la SGF n'est pas un conglomérat," a-t-il dit, mais elle devra tirer profit des méthodes des conglomérats: forte rentabilité afin de satisfaire l'actionnaire, gestion moderne et dynamique, personnel relativement peu nombreux mais hautement compétent.

"Mais nous devons prendre une ampleur encore plus considérable. A l'heure actuelle, si

nos établissements un bilan consolidé, la SGF se placerait au 35^e rang environ dans le classement des entreprises canadiennes publiées annuellement par le Financial Post.

"Ce n'est pas par orgueil démesuré que nous devons grandir mais parce que dans nos sociétés de techno-structure, la concentration permet — et elle seule — de dégager les fonds suffisants pour la recherche et l'innovation qui sont sans conteste les clefs des succès de demain.

"De plus, la concentration, surtout au Québec où les ressources financières sont au total limitées, permettra d'éviter la dispersion des efforts québécois. Nous ne pouvons nous permettre d'adopter une politique

de prolifération de sociétés de gestion qui ne puissent se mesurer entre elles.

"Nous devons au contraire concentrer nos entreprises dans les secteurs où nous sommes déjà assez forts, afin d'utiliser au mieux nos ressources financières, techniques et humaines. Nous devons éviter le gaspillage de nos efforts et participer activement au développement des techniques nouvelles," a-t-il dit.

Le 11^e congrès des Caisses populaires Desjardins s'est ouvert dimanche soir sous le thème de "La Caisse populaire dans une société dynamique" et les délégués doivent étudier en comité des moyens à prendre pour que les Caisses jouent un rôle encore plus grand dans la vie économique du Québec.

Québec en bref

Bébé Dimitrios est décédé

MONTREAL (PC) — Le bébé Dimitrios, un jeune garçon de huit mois qui était devenu le deuxième opéré du foie au Canada, le 12 mai, est mort dimanche soir.

Un porte-parole de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, a fait savoir, lundi, que la mort est attribuable, en partie, à des troubles vasculaires.

Dimitrios, dont le nom de famille n'a pas été révélé, à la demande de ses parents, avait reçu le foie d'une jeune fille de huit ans qui avait succombé à une hémorragie cérébrale. Il était hospitalisé depuis le début du mois d'avril, où les médecins attendaient pour trouver un foie approprié.

Par contre, l'état du premier bébé à subir une transplantation du foie au Canada, le bébé Benoit, s'améliore toujours et un porte-parole de l'institution a souligné qu'il pourrait probablement quitter l'hôpital d'ici quelques semaines.

Le bébé Benoit a reçu le foie d'une jeune fille de 14 mois, décédée d'une crise cardiaque, le 12 février.

Un jeune homme se pend dans sa cellule

MONTREAL (PC) — Un jeune homme de Montréal, qui commençait tout juste à purger une peine d'emprisonnement de deux ans au pénitencier St-Vincent-de-Paul, s'est pendu dans sa cellule, samedi soir. Ce suicide porte à six le nombre de pendaisons enregistrées depuis le début de la présente année, dans cette institution.

Un porte-parole du pénitencier a fait savoir que Jacques Boucher, 18 ans, s'est pendu avec les draps de son lit. Il avait été condamné le 17 avril.

Après le cinquième suicide, à la fin du mois de mars, le solliciteur général du Canada, M. George McIlraith, a nommé un comité d'enquête formé de trois membres de son ministère et d'un conseiller en psychologie indépendant pour étudier la situation.

Il a également demandé la tenue d'une enquête sur tous les suicides enregistrés depuis 1969 et il a promis de prendre toutes les mesures qui seront nécessaires.

Etudiants suspendus pour avoir laissé pousser leurs cheveux

MONTREAL (PC) — Cinq étudiants de l'école secondaire de Châteauguay, en banlieue de Montréal, ont été suspendus pour avoir laissé pousser leurs cheveux plus longs que la limite permise par les règlements scolaires.

Pendant ce temps, les autres étudiants protestent ces règlements qui, selon eux, violent les droits de l'individu.

Le principal de l'école secondaire Howard Billings, M.G. Tyler, a déclaré, dans une interview, que les règlements stipulent que les cheveux ne doivent pas cacher les oreilles ni toucher au collet de la chemise.

Toujours selon les règlements, les étudiants ne doivent pas laisser leurs favoris dépasser l'auricule de l'oreille.

M. Tyler a ajouté que les parents des cinq étudiants ont été avisés que ces derniers pourront retourner à l'école lorsqu'ils auront fait couper leurs cheveux, dans les limites permises par les règlements.

Un étudiant en onzième année de l'école Howard Billings a ajouté qu'il possède une pétition, signée par 1,900 des 2,400 étudiants, qui réclame des règlements plus larges en ce qui a trait à la longueur des cheveux.

Le conflit entre francophones et anglophones a ses racines dans les inégalités économiques du pays

— M. Donald MacDonald

EDMONTON — Le conflit entre le Canada francophone et anglophone n'est pas seulement une question de langue et de culture; il a ses racines dans les inégalités économiques entre le Québec et les autres provinces du Canada.

C'est ce qu'a déclaré hier, le président du congrès du Travail du Canada, M. Donald MacDonald, à l'occasion de l'ouverture de l'assemblée statutaire de cette centrale syndicale, groupant 1,650,000 adhérents.

Notant que les tensions provenant des différences entre le Canada français et le Canada anglais ont atteint un point critique, M. MacDonald a déclaré: "Les Canadiens francophones ont le droit incontestable de chercher à préserver leur langue et leur culture et de voir le français utilisé effectivement comme l'une des deux langues officielles du Canada".

M. MacDonald ajoute qu'il ne s'agit cependant pas uniquement d'une affaire de bilinguisme et de biculturalisme. "Le fait brutal, c'est que la population laborieuse du Québec gagne moins et a, par consé-

quent, un niveau de vie inférieur à celui des personnes qui ont des occupations comparables dans les autres provinces". "Le CTC, a-t-il dit, doit faire sa part pour trouver et appliquer un remède à un état de choses aussi intolérable.

"Heureusement qu'une proportion importante des syndicalistes du Québec sont affiliés au congrès, ce qui les rattache au mouvement syndical du Canada tout entier. Nous possédons donc, sur le plan de l'organisation et autrement, de quoi travailler et redresser le déséquilibre entre le Québec et les autres provinces".

M. MacDonald a noté que les provinces atlantiques, dont il est originaire, sont une autre région où la justice régionale fait défaut.

"C'est en somme la région la plus déprimée au Canada. Ce sont les héritiers oubliés de la Confédération.

"Mes concitoyens des provinces Maritimes auraient peut-être obtenu une plus juste participation à la vie du Canada s'ils avaient été plus revendicateurs".



M. Abba Eban à Montréal

UNE MANIFESTATION s'est déroulée, à Montréal, en présence du ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, afin de protester contre les méthodes utilisées par Israël dans la guerre au Moyen-Orient, de même que contre la visite de M. Eban au Canada. Ils ont accusé le gouvernement canadien de favoriser Israël dans le conflit du Moyen-Orient. (Téléphoto PC)

La route a fait plusieurs victimes durant la fin de semaine de la fête de la Reine

MONTREAL — La fin de semaine de la fête de la Reine a été meurtrière sur les routes du Québec, alors qu'au moins sept personnes ont perdu la vie tragiquement.

Voici la liste des accidents mortels rapportés à la Sûreté du Québec, division de Montréal. Cette liste n'inclut toutefois pas les accidents mortels autres que ceux survenus sur la route:

Division de Montréal

Couvert par SQ Témiscamingue, survenu le 18-05-70 01 10 heure à Tee Lake cité Témiscamingue. Survenu le 15-05-70 à 15 15. Victime: Roberte Dave 23 ans.

Poste de Québec

Survenu le 15-05-70 à 15-15 heures à Stoneham, auto vs camion, victime: Champagne Benoit, 34 ans, 282 rue Levesqueur est Alma.

Poste de Percé

Auto vs piéton, survenu le 16-05-70 15.15 heures Rte 6A Barachois; victime Mlle Sylvie Hamon, 16 ans, fille de Treflé, de Barachois Comté Gaspé-Sud.

Poste de

Georges-de-Beauce

Auto vs auto, survenu le 16-05-70 vers 23.40 Rte 24 - St-Martin; victime: Bilodeau Michel 22 ans, rang 2, St-Martin, Comté Beauce.

Poste de Chicoutimi

Mort accidentelle piéton, survenu le 16-05-70 à 22.30 heures Chemin St-Dominique, paroisse Jonquière; victime: Gauthier Roger 45 ans, 94 rue Dupont Jonquière.

Mort accidentelle (auto capotage): Victime: Bertrand Chayer, 20 ans, 227, rue de la Bretagne, Jonquière survenu 13-05-70 à 00.20 heure Chemin du Rang St-Dominique-de-Jonquière.

Poste Rivière du Loup

Mort accidentelle (piéton vs auto): Victime: Jacques Fournier 24 ans, 118 B rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, survenu route 2 à Notre-Dame-du-Portage, le 18-05-70 00.40 heure.

quel genre de climatisation votre commerce exige-t-il?

- Climatisation ordinaire
- Climatisation industrielle
- Purification de l'air
- Autre
- Humidification
- Réfrigération
- Ventilation

NOM _____
 ENTREPRISE _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ PROV. _____ TÉL. _____

Veillez adresser ce coupon à: NOM ET ADRESSE DU MARCHAND

optez, pointez et postez!

En tant qu'experts distributeurs Carrier, nous possédons toutes les connaissances techniques voulues pour mettre au point un système de climatisation qui répond à vos besoins. Nous vous offrons le plus vaste assortiment possible d'appareils de première qualité, et notre équipe d'entretien formée de techniciens vous assure un fonctionnement sans problème. Vous pouvez avoir confiance, car...

on peut s'y fier... **Carrier** climatise mieux!

Nom et numéro de téléphone du marchand

GERMAIN & FRERE LTEE

237, ST-ANTOINE

TROIS-RIVIERES

378-2741

Pollack



Optez pour la perruque sans souci "Constantine"

Un expert styliste de grande renommée sera à votre disposition pour vous conseiller sur l'achat de votre perruque. Une courtoisie de M. Constantine à notre distinguée clientèle.

Perruque en cheveux synthétiques, indéfrisable, 29⁹⁵
 Perruque en cheveux synthétiques, modèle semi-long, 40⁰⁰

PERRUQUES (Rayon 340) - Rez-de-chaussée
 ÉCRIVEZ C.P. 1445 - TÉLÉPHONEZ: 378-9111

l'information/nord



LE MAJOR FAVEREUX, officier inspecteur, a passé en revue l'escadrille 646, les Castors de La Tuque, dimanche après-midi au cours d'une cérémonie d'inspection annuelle à laquelle ont assisté plusieurs invités de marque de la ville de La Tuque. Le major Favereux est accompagné du major Georges Dion, commandant de l'escadrille 646 de La Tuque. (Photo Gilles Berthiaume).

Selon le député La Salle de Joliette

Les politiques du fédéral ne font que ralentir l'économie de tout le pays

JOLIETTE (P.M.) — Lors d'une allocution prononcée à la télévision dans le cadre de l'émission "La politique fédérale", M. Roch LaSalle, député de Joliette, s'en est pris aux politiques anti-inflationnistes du gouvernement fédéral lesquelles, a-t-il dit, ne font que ralentir l'économie du pays tout entier.

Le député LaSalle a violemment critiqué l'attitude du premier ministre en disant que "ces procédés dénotent l'enfantillage du premier ministre, tout autant que l'incapacité d'un cabinet complètement dominé".

Parlant par la suite de la Commission des prix et revenus, il a ajouté que cet outil indispensable à l'économie du Canada ne reçoit pas l'attention que l'on attendait d'elle et ne peut donc être aussi efficiente que l'on pourrait l'espérer.

il faut quand même voir les choses telles qu'elles sont. Il faut que la jeunesse sente "ce que le gouvernement doit faire pour améliorer le niveau de vie et la qualité de vie". M. LaSalle a conclu que tout le monde devait penser travail et que c'était en cela qu'on pouvait être progressiste.



Sécurité à bicyclette à La Tuque

UNE CENTAINE DE JEUNES CYCLISTES se sont rendus sur le terrain de l'école Centrale, samedi, dans le but de participer à la grande journée annuelle de sécurité à bicyclette mise sur pied par le club Optimiste de La Tuque. Deux jeunes cyclistes ont reçu une magnifique bicyclette à la suite de leur participation à cette journée. Ce concours mettait en valeur l'habileté et le degré de connaissance des lois sécuritaires de jeunes vélocistes. (Photo Gilles Berthiaume)

Les gagnants du concours Opération jeunesse partiront le 16 juin

LOUISEVILLE (A.C.) — Les gagnants du concours "Opération jeunesse", qui avaient organisé les Jeunes Chambres au printemps prendront le départ pour l'Europe le 16 juin à Dorval.

En effet, tous les gagnants de ce concours au nombre d'une vingtaine, s'embarqueront à bord de l'avion qui les mènera en France le 16 juin et deux élèves de la polyvalente de Louiseville seront du nombre. Ce voyage est une session d'étude de trois semaines qui permettra aux stagiaires d'effectuer un parallèle entre la France et le Québec.

CAN * CAN

Le seul collant haute couture à bas prix!

Can Can, le super-collant qui tient à vous... sans mesure, vous est offert en 8 teintes superbes à un prix super-modique (idéal pour celles qui tiennent à leur élégance et à leur budget).

LA JOLIE 536 3818

Madame

462, le rue SHAWINGAN

J.R.I. Lafreniere Inc. M.H.B.

vous offre les services d'un seul Bijoutier Horloger diplômé à une

SEULE ADRESSE
442, Tamarac — 536-3040

DE NOUVEAU...
3 JOURS DE SERVICE

réparations générales montres, cadrans horloges, etc...

Horloger expert

Nettoyage de BAGUES bijoux **SANS FRAIS**

Estimé gratuit

Reparations garanties 1 an

Il n'y a qu'une seule Bijouterie J.R.I. Lafreniere à 442, Tamarac, Shawinigan.

"Aucun représentant"

Plusieurs personnes à l'inspection annuelle

Les Castors de La Tuque, excellente escadrille des Cadets de l'air

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Plusieurs centaines de personnes ont assisté, dimanche après-midi, à la cérémonie d'inspection de l'escadrille 646, les Castors de La Tuque, sur les terrains de l'école Eugène-Corbell. Cette inspection des Cadets de l'air par les hauts officiers constituait l'étape terminale de l'année 1969-70 pour la période d'entraînement.

Après l'inspection, le major Georges Dion, commandant de l'escadrille, a invité les différents dignitaires à présenter diverses médailles et trophées aux jeunes cadets qui se sont particulièrement signalés au cours de la dernière année.

C'est ainsi que le sergent André Trottier s'est vu décerner la médaille Strathcona, remis par la Défense canadienne et présenté par le major Favereux, officier inspecteur. Le sergent Donald O'Farrell a pour sa part reçu le trophée remis annuellement au sous-officier qui s'est le plus signalé au cours de l'année. Le trophée a été présenté par le capitaine Chartrand, de Montréal, officier de liaison pour la région de la Mauricie.

Le club Optimiste de La Tuque a également remis un trophée par l'entremise de son représentant, M. Bélanger, au cadet de l'année, Réjean Harvey. Le cadet Alain Bergeron a été le récipiendaire du trophée de

la recrue de l'année, présenté par le comité protecteur. Un autre trophée a été remis à celui qui a été le meilleur au tir, le cadet Laurent Saint-Cyr. Ce dernier a reçu son trophée des mains du capitaine Buteau, officier de district. Enfin, le sergent Michel Ouellet est devenu le premier récipiendaire de La Tuque d'une bourse qui lui permettra d'aller passer un séjour de six semaines dans une base d'aviation pour y prendre un cours de pilotage pendant la période d'été.

Six Cadets de l'air de l'escadrille 646 avaient suivi les cours de pilotage de l'instructeur Jacques Gaudet au cours de l'année et le sergent Ouellet a été désigné pour prendre le cours qu'il pourra suivre, soit à Roberval, Bagotville ou Trois-Rivières.

Le président de l'Association de l'aviation, M. Marcel Roy, a félicité les différents récipiendaires de trophées et médailles

et il a souligné le respect de l'autorité pratiqué par les jeunes cadets. Pour sa part, le premier magistrat de la ville de La Tuque, M. Lucien Filion, a indiqué qu'à chaque année, il lui était permis de constater le degré de formation, de discipline, le bon maintien et le bon comportement du corps de Cadets de l'air de La Tuque. "Nous apprécions les efforts constants fournis par le corps dirigeant de l'escadrille 646, a souligné le maire Filion, et nous souhaitons que ce mouvement se perpétue encore longtemps".

Invité à adresser la parole à son tour, le major Favereux a indiqué qu'après avoir assisté à l'inspection de l'escadrille du Cap-de-la-Madeleine vendredi et celle de La Tuque dimanche après-midi, il était à même de constater que le slogan "Québec sait faire", s'appliquait particulièrement bien au rendement fourni par ces deux escadrilles. Il a remercié tous ceux qui ont appuyé jusqu'à maintenant les

efforts réalisés par les Cadets de l'air.

Par la suite, un certificat a été remis à chaque cadet qui a suivi avec succès les cours dispensés sur le maniement des armes à feu par l'Association de chasse et pêche de la Mauricie. Le major Dion a souligné la bonne collaboration de l'instructeur civil Jacques Martel qui accepta de dispenser ce cours. Une courte réception a suivi à la salle de la Légion canadienne.

Fondée en 1957, l'escadrille 646, les Castors de La Tuque, existe maintenant depuis quatorze ans. Outre le major Dion, qui est commandant, la direction de l'escadrille est composée du capitaine Emile Cantin, officier en charge de l'administration, du lieutenant Jacques La Voie, officier responsable de l'équipement, du lieutenant Raymond Bouchard, chef instructeur ainsi que des instructeurs civils Jacques Gaudet, Jacques Martel, Jacques Page, Normand Turgeon et Roland Lacoste.



M. SIMMONS BROWN a été honoré par les membres du club chasse et pêche Saint-Maurice, samedi midi, au camp du lac Wayagamack, lorsqu'il a été le premier à franchir le cap des cinquante ans comme membre de ce club. Sur la photo, de gauche à droite, M. Jeff J. Haise, M. Fletcher Brown, M. M. K. Nesbitt, le jubilaire, M. Brown et le président du club chasse et pêche Saint-Maurice, M. Claude Allard. (Photo Gilles Berthiaume).

M. Simmons Brown est le premier membre cinquantenaire de l'histoire du club Chasse et pêche St-Maurice

LA TUQUE (M.A.) — M. Simmons Brown a été l'objet d'une

fête spéciale, samedi midi, au camp du club de chasse et pêche St-Maurice, sur le territoire du lac Wayagamack. M. Brown a été honoré par les membres de ce club après être devenu le premier membre de l'histoire du club à y demeurer pendant cinquante ans. Cette cérémonie a eu lieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du club chasse et pêche St-Maurice à laquelle ont participé plus d'une centaine de membres. Fondé en 1887, le club compte actuellement 128 membres, y compris quatre membres honoraires.

Le jubilaire Brown est bien connu de la population latuquaise

puisque qu'il a été gérant de l'usine Brown Corporation à La Tuque de 1920 à 1931. Il a été président du club chasse et pêche St-Maurice en 1929 et 1930 et par la suite il est demeuré au sein du bureau de direction jusqu'en 1955. Il a trois enfants qui sont maintenant tous mariés et il vit maintenant à Portland. Depuis quelques années, il se rend au club du lac Wayagamack pour y séjourner pendant quelques semaines.

Il n'est pas un ardent chasseur mais il adore la pêche. Sa méthode préférée est la pêche à la mouche. Son garçon, M. Fletcher Brown, fait également par-

tie du club chasse et pêche St-Maurice et il était présent, samedi, lorsque son père s'est vu remettre un cadeau-souvenir par le président actuel du club M. Claude Allard.

Outre M. Allard qui occupe le poste de président, le bureau de direction du club de chasse et pêche St-Maurice est composé de M. Paul Bérubé à la vice-présidence, M. Lucien Dallaire au secrétariat, M. Jeff J. Haise à la trésorerie et MM. Marcel Lavergne, Fletcher Brown, André Latreille, Ed. R. Mooney et Jean-Pierre Gauthier au poste de directeur. M. Régent Caron est gérant du club.

Semaine de sécurité à bicyclette à Louiseville

LOUISEVILLE (A.C.) — Le club Optimiste de Louiseville tient cette semaine sa semaine de sécurité à bicyclette pour la jeunesse.

Des activités destinées à montrer aux jeunes les lois et les conseils sécuritaires de la promenade à bicyclette se dérouleront au milieu de la semaine au centre-ville, probablement sur les terrains de l'église. Ces activités débuteront par la bénédiction annuelle des bicyclettes. Des rallyes et des compétitions feront participer les jeunes à cette semaine. Plusieurs défilants publicitaires sur la sécurité au volant de ce véhicule seront également distribués.

Les membres du club Optimiste doivent tenir une réunion mardi soir, soit ce soir, à ce sujet afin de mettre au point les derniers détails de cette journée de mercredi ou jeudi qui sera le point culminant de cette semaine.

Jouez chaque jour

les mots gagnants

le nouvelliste

'5000 en argent à gagner

éditorial

Une épargne obligatoire au Québec!

Le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a causé une certaine surprise, vendredi dernier, en déclarant que son gouvernement pourra équilibrer le budget de la province sans hausser les taxes.

M. Bourassa a expliqué que ce tour de force sera possible puisque des "coupures substantielles" pourront être pratiquées dans certains secteurs de dépenses.

"On n'a pas idée, a dit le premier ministre, des dépenses inutiles qui se pratiquaient. C'est le désordre administratif. Je ne peut faire autrement que de le dénoncer et de l'affirmer".

Toutefois, M. Bourassa s'est refusé à divulguer les chiffres et l'ordre des montants impliqués dans les coupures prévues. Ces coupures, toujours selon le premier ministre, ne supprimeront aucun service essentiel destiné à la population. Il a révélé en outre que 75 pour cent des économies seront réalisées à l'intérieur des budgets du ministère de l'Éducation ainsi que des ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-Être. Les coupures se situent en particulier au niveau de l'immobilisation comme la construction de certains hôpitaux.

Quant au personnel des ministères comme les secrétaires particuliers, M. Bourassa a dit qu'il n'y aura pas de

mise à pied mais que ces employés pourront subir des baisses de salaire à l'occasion de leur reclassement par la Fonction publique. Le nombre de secrétaires particuliers qui était de 143 sous l'administration Bertrand passera à 110 sous le nouveau régime.

Selon les premières constatations de M. Bourassa, il faudra probablement en conclure que la situation financière du précédent gouvernement n'était peut-être pas aussi catastrophique que certains ne le prétendaient. Chose certaine, M. Bourassa n'a pas encore clairement fait cette preuve. Évidemment, il lui faudra plus qu'une semaine pour établir l'inventaire laissé par ces prédécesseurs.

De plus, la présentation d'un budget sans hausse de taxes ne signifierait pas nécessairement que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes sous l'administration Bertrand. M. Bourassa ne doit pas perdre de vue que les contribuables québécois, de même que les entreprises québécoises sont les plus taxés au Canada, (après Terre-Neuve). Pour relancer l'économie, la nouvelle administration du Québec devra même envisager une réduction des impôts, cela afin de rendre le Québec plus attrayant aux investisseurs. La seule façon pour le

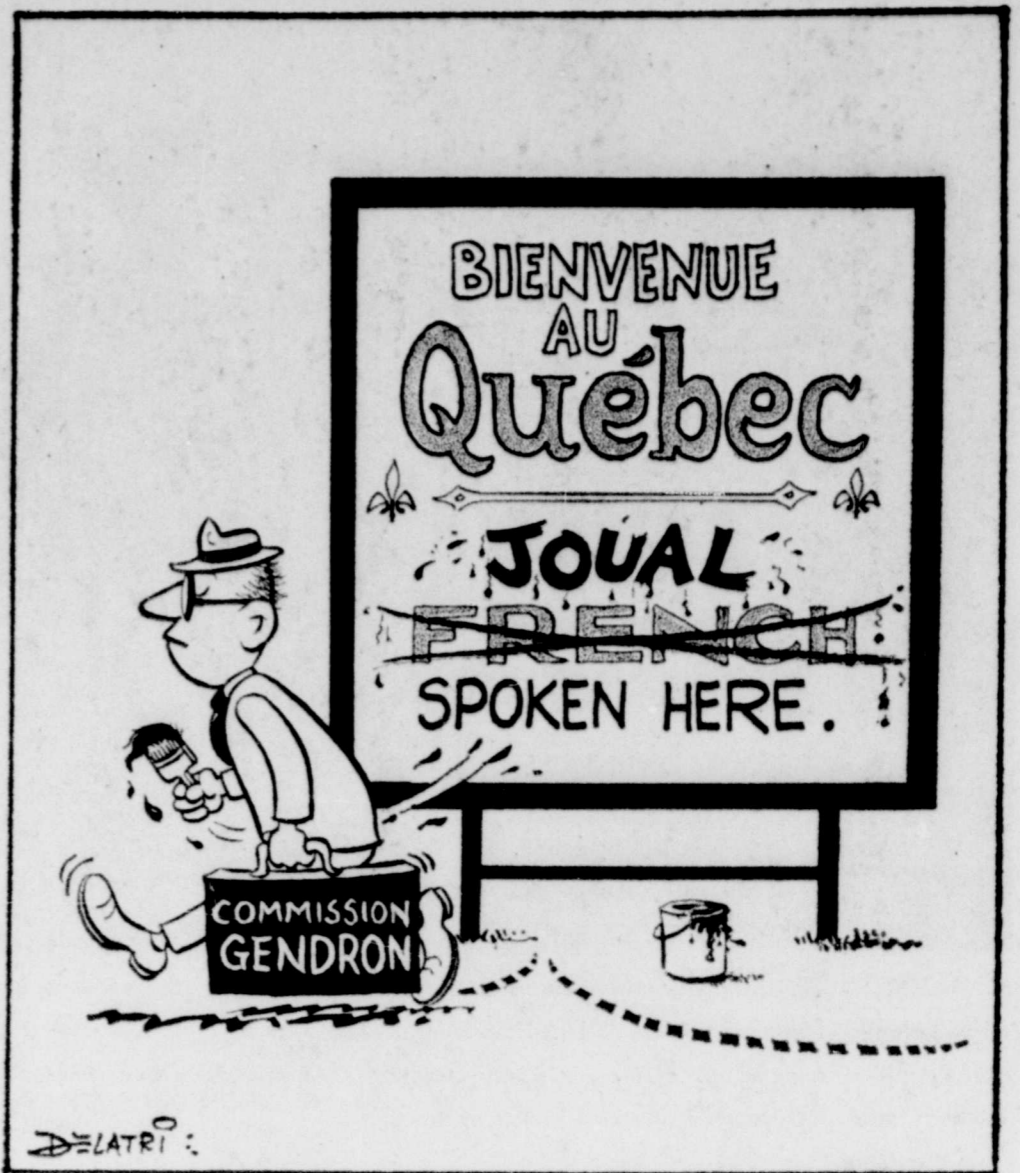
gouvernement provincial de réduire les taxes et de ralentir les emprunts serait de "mettre la hache" dans les dépenses gouvernementales, ce qui n'est pas une mince besogne.

Dans certains milieux financiers, l'on prête à M. Bourassa l'intention d'instaurer au Québec une épargne obligatoire pour tous les travailleurs. De cette façon, les Québécois seraient forcés d'investir dans l'avenir de leur province. Une épargne hebdomadaire moyenne de cinq dollars par travailleurs représenterait un investissement de près de \$60.000.000 par mois. Le gouvernement pourrait alors au moyen de la Société générale de financement créer de nombreuses industries dans toutes les parties de la province, réglant du même coup l'épineux problème du chômage.

Cette épargne obligatoire portant intérêt serait remboursable après quatre ans. Par ricochet, cette forme d'épargne réduirait sensiblement le pouvoir d'achat aidant ainsi à combattre efficacement l'inflation.

Si jamais M. Bourassa réussissait ce tour de force, il ne faut aucun doute que le Québec connaîtrait rapidement un essor extraordinaire qui ne s'est jamais vu auparavant.

Sylvio SAINT-AMANT



Le jeu en vaut certainement la chandelle

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a jeté une véritable douche d'eau froide sur tous les détracteurs et les pessimistes qui considéraient la venue des jeux olympiques de 1976 comme étant un autre "éléphant blanc". M. Drapeau a promis que l'organisation et l'administration de ces jeux se solderaient sans qu'il y ait déficit.

Ces propos de M. Drapeau sont très rassurants pour tous les payeurs de taxes. Mais, il faudra attendre qu'il explique davantage ce qu'il appelle la "formule réaliste" qui permettrait d'éviter les déficits qu'impliquent normalement l'organisation et l'administration des jeux olympiques.

Sans vouloir brusquer les choses, le premier magistrat de Montréal se réserve au moins un an pour préparer de façon adéquate l'organisation de ces jeux. C'est tout à fait sage de sa part et prouve jusqu'à quel point il veut éviter un véritable fiasco financier.

Plusieurs personnes ont peut-être conclu trop vite que la présentation des jeux olympiques deviendrait un sérieux handicap à l'économie québécoise déjà fort émechée. M. Drapeau entend donc ne pas charger aux frais d'organisation, les investissements de nature capitale qui n'ont rien à voir avec les olympiques.

C'est donc dire que la ville de Montréal entend profiter au maximum de toutes les lois, autant fédérales que provinciales, pour récupérer une portion substantielle des sommes considérables qu'il faudra investir. Montréal n'aura pas à loger de demandes spéciales aux deux gouvernements puisque la loi existe déjà et qu'il suffit tout simplement à la ville de Montréal de se qualifier.

Il ne faut pas oublier également que la ville de Montréal est particulièrement avantagée du fait que nombre d'installations nécessaires à l'organisation des jeux olympiques, sont déjà construites.

On sait que les autorités municipales ont déjà consacré d'importantes sommes d'argent lors de la présentation de l'Expo 67 et que ces différentes immobilisations seront d'un précieux secours pour la présentation des jeux olympiques de 1976.

Cependant, il serait tout à fait idiot de se leurrer et de prétendre que la présentation de ces jeux sera un cadeau du ciel et que les contribuables n'auront pas à en défrayer le coût. Il faut être réaliste. L'organisation et l'administration de ce gigantesque panoplie du sport amateur du monde entier nécessiteront des déboursés substantiels. Mais, le jeu en vaut certainement la chandelle.

Montréal est devenu depuis la présentation de l'exposition universelle de 1967, une véritable plaque tournante et la présentation des jeux olympiques de 1976 ne pourra que conférer un titre hautement mérité, celui de "ville universelle".

Pour en arriver là, il faut absolument que l'on sorte de cette léthargie qui paralyse tous les esprits créateurs. Le maire Drapeau l'a compris depuis longtemps. Il ne s'est pas contenté d'administrer une vaste entreprise comme Montréal, il a ouvert les portes à la créativité et a donné une nouvelle raison d'être et de se faire valoir à tous les Montréalais.

On sait cependant à quel sacrifice tous les payeurs de taxes ont dû consentir pour en arriver là. Il aurait été certes très difficile pour tous les contribuables montréalais d'en arriver à cette haute distinction sans auparavant avoir mis la main dans leur poche.

Aujourd'hui, c'est un nouveau défi qui se dresse devant tout le monde. Mais, on sait d'ores et déjà, en dépit de toute offensive de ces pessimistes, que le Québec et même le Canada, saura relever dignement le gant et faire de la présentation de ces jeux olympiques un autre succès sans précédent.

Réjean LACOMBE

Analyse

La conservation de la faune, c'est l'affaire de tous!

par Robert LEBEUF

Pour l'aider à atteindre son but d'établir un centre d'écologie dans l'île St-Quentin et, surtout, de combattre la pollution de nos eaux et la destruction de nos bois et de notre faune, il faudrait que tous les organismes de la région appuient la Société Zoologique de la Mauricie.

Plus la pression sera forte sur le gouvernement provincial, plus il y aura de chances pour que les projets de la société se réalisent, d'autant plus que ces projets nous concernent tous, qu'ils regardent une richesse qui est à nous tous.

Même si la Société zoologique de la Mauricie est le premier organisme à donner l'alarme, à alerter le public du problème de la faune et de la pollution, il serait injuste de dire qu'aucun autre organisme n'a fait quelque chose en ce sens.

L'Association de chasse et de pêche de la Mauricie travaille depuis longtemps dans l'ombre pour la conservation, la protection de notre cheptel sauvage et de nos eaux. Il existe même au sein de cet organisme des Agents auxiliaires de conservation, dont M. G. Lau-remont dirige le comité. Il est vrai que cet organisme a beaucoup d'autres activités et

Jeune-Chambre, pourtant, est formée de jeunes hommes instruits et intelligents.

Les scouts ont aussi quelque chose à faire pour la faune, nos bois, nos cours d'eau. Les scouts devraient observer la faune dans son habitat naturel, cataloguer les espèces qui vivent dans les bois de la Mauricie, déterminer les espèces rares et celles qui sont abondantes et faire des rapports à ce sujet qui seraient très utiles au gouvernement et à tous les organismes qui s'intéressent au problème.

Les scouts pourraient aussi nettoyer les bois endommagés par des gens qui s'en sont servi comme dépotoirs. Ils pourraient même organiser un petit sanctuaire de bêtes sauvages dans les environs de leur magnifique domaine de Saint-Louis de France. Ne serait-ce pas, pour les scouts, une grande mission et un grand jeu? Ça s'appellerait "servir", comme le leur a demandé leur fondateur Baden Powell, et ce serait lui être fidèle. Par exemple, les scouts pourraient observer les oiseaux de proie, découvrir quelles espèces vivent dans notre région. Certains organismes, clubs sportifs, se feront un plaisir de leur procurer des paires de jumelles...

Mais, surtout, la conservation de la faune, la protection de nos forêts, de nos lacs, de nos cours d'eau, c'est l'affaire de tous les ci-

votre opinion

D'un péquiste à un fédéraliste

À la suite de certaines déclarations faites par M.A. Yanakis au sujet du projet d'hôpital à St-Gabriel, je me permets de donner une réponse à notre député fédéral et ce, en mon nom personnel et non en me faisant l'interprète d'une association ou corporation quelconque.

Analysons d'abord la justesse de son raisonnement quand il nous déclare que le comté de Berthier doit être doté d'un hôpital de 300 lits. Deux questions se posent premièrement à mon esprit: Le comté de Berthier doit-il avoir un hôpital et si oui, où doit-on le construire? Le bas du comté est déjà desservi par trois centres hospitaliers, soit l'hôpital Comtois, St-Eusèbe et Legardeur.

Le haut du comté a une population de 3.000 habitants, ce qui ne motive certainement pas la construction d'un centre hospitalier. Il nous reste donc à considérer la région Brandon, c'est-à-dire St-Gabriel et paroisse environnante; les deux centres hospitaliers Comtois et St-Eusèbe se complaisent actuellement à considérer cette région comme étant leur secteur et s'en servent dans leur négociation auprès du gouvernement provincial pour mo-

tiver l'agrandissement de leur institution. La région Brandon comprend au maximum quatre médecins pour desservir une population stable de 10.000 habitants et une population flottante de 5.000. Ce n'est certes pas le nombre d'habitants qui nécessiterait la venue d'un hôpital dans la région, mais bien parce que cette population se trouve lésée par le fait qu'elle doit faire un trajet de 25 milles avant d'avoir des soins médicaux vraiment valables et que les médecins, sur place ne peuvent donner leur plein rendement faute d'unité de diagnostic valable.

Je considère donc que pour ces deux raisons, St-Gabriel doit posséder son centre diagnostique et thérapeutique, mais il serait sot de croire que ces mêmes raisons doivent exiger la venue d'un hôpital de 300 lits. Une population de 10 à 15 habitants ne motiverait certainement pas la venue de 40 à 50 médecins et chirurgiens et un hôpital de cette envergure nécessite un tel état de chose.

Prochainement, Joliette sera doté d'un hôpital de 250 lits et ce, avec une population de 50.000 mille personnes, comprenant une cinquantaine de médecins. Ce n'est certes pas le cas de St-Gabriel, car je vois mal les gens de Lavaltrie, St-Barthélemy ou de St-Michel se faire traiter à St-Gabriel quand St-Eusèbe ou Comtois leur donne déjà tous les services, en ayant l'avantage d'être à proximité de leur demeure.

M. Yanakis, je diffère donc d'opinion avec vous, et j'affirme que le centre hospitalier projeté est grandement suffisant et est conforme aux normes gouvernementales et au besoin de la population pourvu que l'on donne à cet hôpital son véritable sens qui est celui d'un petit centre de diagnostic et non celui d'hôpital général.

De plus, je m'étonne de votre assiduité à critiquer le projet quand vous avez si bien su depuis huit ans, vous tenir à l'écart et briller par votre absence et votre silence vis-à-vis le même projet.

Il serait certes déplorable pour l'avenir de St-Gabriel si la seule industrie envisagée par notre gouvernement fédéral, soit un hôpital utopique de 300 lits, car pour que cette industrie soit rentable, il faudrait certainement envisager de créer des malades dans notre population.

Marcel Roy, Médecin

Il y a progrès

Monsieur le rédacteur,

La présente est pour déclarer qu'une ligne téléphonique nous a enfin été connectée par Télébec, le 7 mai, soit une semaine après la date promise.

Sur les deux téléphones de couleur, transférés de Bell Canada, un seul a été fourni et l'employé a déclaré (mais sans écrit) que ce serait "une affaire de rien"... On verra bien...

Vu les conditions quelque peu funambulesques de cette mise en service, un doute raisonnable est permis à savoir: Cette ligne est-elle vraiment et strictement privée et pour combien de temps? Quand aurons-nous le second appareil et quelle charge nous fera-t-on pour venir l'installer? Quel sera le taux chargé pour cette ligne, soit-disant privée?

À toute fin de droit, il y a progrès, vaut mieux tard que jamais...

Mille fois merci.

Georges Frenette, C.P. 77, St-Grégoire



CE JEUNE BOISE ENDOMMAGÉ a été dévasté par les bêtes sauvages après que des gens s'en furent servi comme dépotoir.

toir, détruisant leur habitat. C'est non loin de Trois-Rivières. (Photo: Roland Lemire)

que le travail de conservation en est une parmi d'autres, mais l'association a le mérite d'avoir fait quelque chose pour la protection de ces richesses naturelles.

Il y a aussi le Conseil économique régional qui travaille depuis plusieurs mois déjà en vue de la création d'un parc national en Mauricie. Grâce au travail sans relâche du directeur du CERM, M. Gerald Durocher, le conseil a fait préparer trois rapports d'études sur le sujet par des spécialistes. Ces rapports doivent être rendus publics incessamment. On doit rendre hommage à M. Gerald Durocher qui s'intéresse de très près aux problèmes économiques de notre région et qui a décidé de lutter pour obtenir la création d'un parc national en Mauricie.

Mais, de nombreux autres organismes devraient s'intéresser à l'affaire, appuyer la Société zoologique, l'Association de chasse et pêche et le Conseil économique régional.

C'est l'affaire des Chambres de Commerce de Trois-Rivières et de Trois-Rivières-Ouest qui devraient adresser un mémoire au gouvernement provincial pour demander le parc national.

C'est aussi l'affaire de la Jeune Chambre celle-ci ne se montre pas tellement dynamique depuis quelque temps. Peut-être lui manque-t-il d'un but, d'un idéal. La solution de nos problèmes devrait intéresser la Jeune Chambre qui n'a rien trouvé de mieux, cette année, que d'organiser des cours de conduite préventive. La

toyens, de tous les Québécois, de tous les Canadiens. Tout citoyen, tout chasseur, tout pêcheur, doit respecter notre cheptel sauvage. Ceux qui chassent, ceux qui pêchent doivent apprendre à ne pas tuer les bêtes d'espèces rares, se limiter au gibier qu'ils recherchent, au nombre de bêtes dont ils ont besoin, à ne pas endommager la forêt et à ne pas polluer les eaux des rivières et des lacs qu'ils fréquentent et qui leur permettent de pratiquer leur sport favori.

Si personne ne veut travailler pour la conservation de notre cheptel sauvage, ce sera la catastrophe.

Voici ce qu'écrivait le biologiste trifluvien Guy Vaillancourt dans le programme de 1970 de l'Association de chasse et de pêche de la Mauricie: "Les problèmes causés par la pollution des eaux sont énormes.

Bien qu'on tente de les résoudre à coups de millions de dollars, il n'en demeure pas moins, cependant, que cette responsabilité d'assainissement relève également et surtout, de l'amateur de vie au grand air.

Que vaut l'argent investi dans le domaine de l'épuration si nous continuons à détruire l'équilibre biologique?

À l'heure de la civilisation des loisirs, il est urgent que l'homme puisse bénéficier pour se détendre d'un milieu sain, dans des eaux pures".

M. Vaillancourt fut le premier à prendre conscience, dans la région, du problème de la pollution de nos eaux. Il nous donne une belle leçon. Suivons son exemple.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE: Au Cœur du Québec	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot Ailleurs au Canada et aux États-Unis	18.00	10.00	6.00	2.50
Autres Pays:	30.00	16.00	9.00	4.00
	35.00	20.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presso, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILÉ: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.



je l'ai lu pour vous

par Réjean Lacombe

Violent incendie à Paris

● PARIS — Les pompiers parisiens ont dû travailler d'arrache-pied dans le but de venir à bout des divers foyers d'incendie localisés à l'intérieur du super-marché de trois étages, comprenant un magasin d'ameublement et d'arts ménagers, à Poissy, dans la banlieue ouest de Paris. Selon le président de l'établissement, les dégâts matériels s'élevaient à cinq millions de francs. Cependant, il fut un temps, au plus fort de l'incendie, tout le quartier de Poissy était menacé et on a évacué la plupart des immeubles des environs. La direction des établissements a précisé que les quelque 200 employés seraient affectés dans les diverses autres succursales des établissements David.

La chaleur fait au moins 300 morts

● LA NOUVELLE-DELHI. — La vague de chaleur qui sévit dans l'Etat de Bihar, en Inde orientale, a fait au moins 300 morts au cours de la semaine dernière. Cette vague s'étend à présent sur tout le nord de l'Inde. Selon l'agence indienne d'informations, la chaleur dure depuis trois semaines, et après les hommes, des milliers de bestiaux ont péri à la suite de la sécheresse. Les décès dans les zones rurales ne sont pas enregistrés par les services de police, et il n'est pas encore possible de connaître les chiffres officiels. Dans le centre de pèlerinage de Gaya, à 500 milles à l'est de la Nouvelle-Delhi, sept personnes sont mortes de chaleur près du temple hindou.

Deux secousses telluriques

● POUZAOLES — Deux secousses telluriques d'une intensité relativement forte se sont produites à dix minutes d'intervalle, dans la cité balnéaire italienne de Pouzaoles. Le mouvement sismique a provoqué une vive panique parmi la population. Dans les écoles, les élèves et leurs professeurs ont quitté précipitamment les salles de cours tandis qu'au tribunal les audiences étaient immédiatement suspendues. La première secousse, la plus violente, a surtout été ressentie dans la zone élevée de Pouzaoles. Selon les savants, le mouvement sismique serait encore lié au phénomène de bradysismes oscillations du sol qui a touché la région au mois de mars dernier.

Une bombe explose à New-York

● NEW YORK — Un engin a explosé à l'université Columbia de New-York, au pied de la statue de l'alma mater, représentant une femme assise dans un fauteuil, symbole de l'université. L'explosion s'est produite aux petites heures et a provoqué immédiatement dans le campus un attroupement d'étudiants en pyjamas. La statue a été endommagée. Elle porte un trou d'une trentaine de centimètres. La police est intervenue. On ignore encore de quel type était l'engin.

Deux pêcheurs israéliens sont repêchés

TEL AVIV — Deux pêcheurs israéliens faisant partie de l'équipage d'un chalutier qui a été touché par un missile égyptien et a coulé, dans la nuit du 13 au 14 mai, ont été repêchés après avoir nagé pendant 36 heures en Méditerranée. Ils ont été retrouvés par un patrouilleur israélien et transportés à l'hôpital. Les deux autres membres de l'équipage du chalutier sont toujours manquants. Le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré au cours d'une conférence de presse, à Tel-Aviv, que le gouvernement israélien considérait avec la plus grande gravité cette attaque contre un bateau de pêche et qu'il étudiait les mesures à prendre.

Sirhan Sirhan ira en appel

● LONDON — Abdeen Jabara, un avocat de Détroit, et trois autres avocats qui représentent Sirhan Sirhan, a déclaré qu'il ira en appel au cours du mois de juin. On sait que Sirhan a été condamné à mort après avoir été reconnu coupable du meurtre du sénateur Edward Kennedy. M. Jabara a fait cette déclaration alors qu'il se trouvait à London en Ontario où il s'était adressé à un groupe de Canadiens arabes réunis en congrès.

Il aurait posé 35 bombes à New-York

● NEW-YORK — Un commis de bureau, âgé de 41 ans, qui a été décrit par la police comme étant un Portoricain nationaliste, a été libéré au cours des derniers jours sous un cautionnement de \$150,000. Il est accusé d'avoir posé au moins 35 bombes à New-York. Carlos Feliciano qui demeure dans le quartier de Harlem a été mis sous arrêt au cours de la fin de semaine alors qu'il s'appropriait à déposer une autre bombe dans un bureau servant au recrutement des forces armées.

OBLIGATIONS 9 1/2%

Croyez-vous que les taux d'intérêt vont baisser cette année? Si oui, voici peut-être votre dernière chance de profiter des rendements élevés que nous pouvons vous offrir sur les obligations municipales, scolaires, d'hôpitaux, d'universités ou autres.

Peut-être vous intéressez-vous davantage aux actions et aux fonds mutuels? Ou encore vous demandez-vous quels placements conviennent le mieux à vos besoins et à vos objectifs?

Les spécialistes de René T. Leclerc Incorporée, maison fondée en 1901, sont à votre entière disposition pour vous conseiller gratuitement sur les valeurs mobilières.

Pour tout renseignement

Paul Guillemette, gérant
Succursale de Trois-Rivières, Tel.: 375-7781

Marcel C. Houle, gérant
Succursale de Shawinigan, Tel.: 536-5653

RENÉ-T. LECLERC INCORPORÉE

VALEURS DE PLACEMENT

807 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
Téléphone: 845-1152

le monde.../en 24 heures

Wilson profite du regain de popularité du Parti travailliste

Les Britanniques iront aux urnes le 18 juin

LONDRES (AFP) — Le premier ministre Harold Wilson a saisi aux cheveux l'occasion offerte par le remarquable regain de popularité du Parti travailliste en demandant lundi à la reine de dissoudre le Parlement et de procéder à de nouvelles élections.

La consultation populaire aura lieu le 18 juin, exactement comme le prévoyait la quasi-totalité des observateurs politiques.

L'audience de M. Wilson au Palais de Buckingham, a duré dix-sept minutes.

C'est un premier ministre souriant, sûr de lui, la pipe à la bouche qui a quitté le Palais de Buckingham pour regagner Downing Street en quelques minutes de voiture.

A son arrivée, il a été acclamé par plusieurs centaines de personnes. Mais quelqu'un, dans la foule, a crié: "Préparez votre maison de campagne. Vous allez en avoir besoin".

"C'est une bonne nouvelle. Nous sommes prêts et nous gagnons": telle a été la première réaction de M. Edward Heath, leader de l'Opposition, en commentant l'annonce des prochaines élections générales.

Au Parti conservateur, on se déclare confiant quant à l'issue de la lutte électorale et l'on compte sur le vote des circonscrip-

tions marginales pour arracher la victoire, malgré les pronostics des sondages d'opinion.

Au Parti libéral, on se montre naturellement plus modeste, se bornant à espérer que la consultation lui permettra de renforcer ses effectifs à la Chambre des Communes. Les libéraux ont actuellement 13 députés.

Pour la première fois au vingtième siècle, des élections générales vont se tenir en Grande-Bretagne au mois de juin, le 18, 155e anniversaire de la bataille de Waterloo. En décidant de livrer bataille ce jour-là, M. Wilson, comme Napoléon, a peut-être pris quelques risques. Le choix de cette date paraît en effet lui avoir été dicté principalement par les résultats favorables des derniers sondages d'opinion.

Il y a trois mois encore, le Parti conservateur paraissait sûr de remporter la victoire et ce ne sont que les dernières consultations des instituts spécialisés qui ont enregistré le renversement de tendance.

Avance de 3,2 pour cent

La semaine dernière, le National Opinion Poll donnait à Labour une avance de 3,2 pour cent sur les Tories, c'est-à-dire une majorité d'environ 30 à 40 sièges aux Communes, tandis que

l'Institut Gallup lui accordait une avance de 7,5 pour cent ce qui, compte tenu du fait que dans les circonscriptions marginales l'adversaire semblait plus ferme qu'ailleurs, lui assurait une majorité d'environ 70 sièges.

Actuellement, la majorité travailliste aux Communes se monte à 64 sièges. C'est dire que selon les prévisions, le prochain Parlement ressemblerait très exactement à celui dont on vient d'annoncer la prochaine dissolution.

Il semble pourtant que c'était pour M. Wilson la date la plus favorable. Sa popularité personnelle est en hausse certaine et dans ce domaine les sondages d'opinion lui donnent 52 pour cent des suffrages contre 34 pour cent à M. Edward Heath. Or, c'est des hier soir que M. Wilson apparaissait à la télévision, instrument de propagande dont il sait se servir infiniment mieux que son adversaire. Son prestige ne peut que grandir au cours de la campagne électorale qui s'ouvre.

D'autre part, la situation économique est elle aussi la meilleure possible et ne peut que se détériorer dans les mois à venir, la récente hausse de salaires, très populaire, ne pouvant que se traduire par une inflation dangereuse, puisque la production britannique reste constante, avec le plus faible accroissement mondial de 2,5 pour cent par an.

Enfin, la consultation — à laquelle le premier ministre a procédé samedi dernier — des administrateurs du Parti travailliste, l'a convaincu, semble-t-il, que le Labour était partout prêt à livrer combat et que finalement, le riche couru ne serait pas plus fort maintenant que dans quelques mois. Si M. Wilson remporte une nouvelle victoire, il sera le premier leader britannique à avoir survécu à trois élections générales. C'est là un record dont n'importe quel homme politique pourrait s'enorgueillir.

La Chambre des communes sortante comportait:

Travailleurs: 346
Conservateurs: 262
Libéraux: 13
Nationalistes écossais et gallois: 2
Indépendants: 5
Speaker: 1
Siège à pourvoir: 1
Total: 630

Au lendemain des élections générales de mars 1966, la majorité absolue du Labour était de 97 voix. Il disposait de 111 voix de plus que les conservateurs. Depuis la majorité du gouvernement était tombée à 64, en raison principalement des pertes travaillistes dans les élections partielles.

M. Haggar invite M. Eban à participer à un débat public

LONDON, Ont. (PC) — Le Dr George Haggar, élu président, dimanche, de la Canadian Arab Federation, a invité le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, en visite au Canada et aux Etats-Unis, à participer à un débat public sur le conflit israélo-arabe.

Samedi dernier, le Dr Haggar devait déclarer devant les participants au congrès que les Etats-Unis ont rejeté la récente requête d'Israël pour l'obtention d'avions Phantom parce que la République arabe unie les avait menacés de mettre fin à la livraison de pétrole.

Le Dr Haggar, au cours d'un banquet clôturant le congrès de trois jours de la CAF, a déclaré que M. Eban est venu au Canada afin de récolter \$25,000,000 pour Israël.

Il a affirmé que les journaux juifs du Canada ont publié, le 1er mai, un appel du ministre des Finances d'Israël demandant que cette somme soit amassée dans les 30 jours.

Dans une interview, le Dr Haggar, qui demeure à Toronto, a déclaré qu'il était resté sans travail l'an dernier à cause de "pressions sionistes". Il a soutenu qu'il avait été renvoyé de l'université de Waterloo pour avoir soutenu la cause arabe dans le conflit du Moyen-Orient de 1967.

Le Dr Haggar a enfin dit qu'il allait faire pression sur le président Nasser d'Egypte pour qu'il procède à la nationalisation des sociétés pétrolières de la République.

Des reproches pour la princesse

LONDRES (PA) — L'un des grands journaux populaires de Londres, le Sunday Mirror, adresse de nombreux reproches à la princesse Anne par suite de sa récente tournée royale en Australie. Sur la foi des témoignages des journalistes qui accompagnaient son altesse, le journal affirme que la fille de la reine a fait preuve d'une certaine insolence quand elle ne s'est pas montrée indifférente ou visiblement excédée par la visite. Beaucoup d'Australiens, écrit l'auteur de l'article, pensent que la princesse Anne a bien failli saborder cette tournée royale. Mais plusieurs autres pensent qu'on avait trop exigé de la jeune fille.

Les Australiens attendaient une jeune fille décontractée, accordée au rythme de son époque. Mais, disent les témoins, elle ne fit jamais oublier qu'elle était princesse. Au cours d'une conférence de presse, on lui demanda si, comme son frère Charles, elle aimerait faire un long séjour en Australie. Elle répondit: "Non, merci".

L'insolence de la princesse d'Anne s'est à plusieurs reprises manifestée, toujours selon le Sunday Mirror, en particulier lorsqu'un caméraman interpella la jeune fille qui était sur son cheval. "Voulez-vous regarder de ce côté-ci, mignonne?" fit-il. Froidement et durement, la princesse répliqua: "Je ne suis pas votre mignonne, je suis votre altesse royale".



Ah, ces jolies Australiennes...

PROFITANT DE SA VISITE en Australie, en premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, en a profité pour faire la "tournée des grands ducs". Même s'il ne prise pas la façon dont les journalistes ont "couvert" ses va-et-vient en Aus-

tralie, M. Trudeau semble tout heureux de danser avec une jolie australienne dont on ne connaît pas l'identité. M. Trudeau n'a guère pris les photos qui ont été prises de lui en dehors des visites officielles. (Telephoto PA).

La guerre au Cambodge

Epreuve de force entre la Maison blanche et le Sénat

WASHINGTON (AFP) — Conséquence de la décision du président Nixon de porter la guerre au Cambodge, une épreuve de force d'une rare violence est engagée entre la Maison Blanche et le Sénat et devrait normalement trouver son dénouement la semaine prochaine.

En tout 45 des 100 sénateurs se déclarent prêts à voter l'amendement Cooper-Church qui interdirait l'emploi de crédits militaires pour maintenir des troupes américaines au Cambodge, au-delà du 30 juin, ou pour fournir des conseillers américains ou un appui aérien aux forces sud-vietnamiennes opérant au Cambodge.

Cinq autres sénateurs seraient favorables à cet amendement ce qui donnerait les cinquante voix requises.

Il y aurait 34 sénateurs contre cet amendement et 16 autres qui ne se sont pas prononcés.

Ce qui est remarquable, c'est qu'une bonne douzaine de Républicains se sont joints aux Démocrates pour tenter de limiter les pouvoirs du Président. Le sénateur Hugh Scott, leader de la minorité républicaine, manoeuvre de son côté, avec l'appui des conseillers de la Maison Blanche pour faire modifier l'amendement en le vidant pratiquement de sa substance puisque, une fois modifié, il laisserait au président une liberté d'action totale chaque fois que la vie des soldats américains serait en danger.

Le porte-parole du Président

a rappelé solennellement samedi ce qu'étaient les "pouvoirs du Président". Mais le débat, cette fois-ci, n'est pas purement académique, comme ce fut souvent le cas dans le passé.

Vexés

Les Sénateurs dans leur majorité, qu'ils soient Républicains ou Démocrates, ont été profondément choqués par les méthodes du Président, qui n'a pas jugé bon de les consulter avant d'entreprendre une opération militaire en territoire étranger. Ils rappellent, au moment de la guerre de Corée, le président Truman, qui pourtant était lié par le vote du Conseil de Sécurité, consulta les leaders de la majorité et de la minorité du Congrès avant de donner l'ordre au général MacArthur d'intervenir.

Ils se montrent d'autant plus furieux qu'ils ont la conviction,

sinon la preuve, que des civils et des militaires sud-vietnamiens étaient dans le secret des préparatifs de l'opération Prométhée alors qu'eux, responsables des crédits de la nation et responsables devant les électeurs autant que le Président, étaient tenus à l'écart.

Le sénateur républicain Charles Mathias du Maryland a déclaré, hier soir, que le pays éviterait difficilement une crise constitutionnelle et il a condamné vigoureusement le comportement du président qui, dit-il, a "rompu un contrat tacite entre lui-même et le Congrès".

Les observateurs politiques les plus modérés s'interrogent sur les raisons qui ont poussé M. Nixon à agir sans demander l'avis des "sages" du Congrès. Selon les uns, c'était le seul moyen de garder le secret de l'opération.

Jouez chaque jour les mots gagnants le nouvelliste

\$5000 en argent à gagner

SPÉCIAL DE MAI

\$875 GAL.

Glidden

La Glidden est bonne. Si je vous le dis, c'est parce que je le sais!

Bien oui... c'est Glidden qui a inventé la peinture au latex! Spread Satin, c'est la peinture qui ne laisse pas de trous: une seule couche suffit!

<p>LEOPOLD DUPLESSIS Lévesque 2093, Bellefeuille 374-4604 Trois Rivières</p>	<p>H. P. THIBEAULT 8, rue Notre Dame 375-2605 Cap-de-la-Madeleine</p>	<p>La Maison du Décor Int. 1554, Lavolette 374-2355 Trois Rivières</p>
--	---	--

région/sud



Foyer d'hébergement à Pierreville

LA CONSTRUCTION du Foyer d'hébergement de Pierreville se poursuit rapidement. Nous pouvons en prévoir la mise en service au plus tard, en septembre. Sur la photo ci-jointe, une esquisse vue de la rue Ally.

Rapport du président sortant

La Chambre d'Arthabaska compte 125 membres

ARTHABASKA (R.L.) — 365 membres ont assisté aux assemblées de la Chambre de Commerce d'Arthabaska au cours des derniers mois, a fait rapport M. Robert Rivard, président sortant, qui a été réélu à ce poste lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu dimanche. Le président Rivard a continué en disant qu'il avait eu neuf assemblées mensuelles.

13 assemblées de l'exécutif, une rencontre entre le comité consultatif et la direction. Par ailleurs, à huit reprises, la Chambre de Commerce d'Arthabaska a eu des représentants à des réunions tenues à l'extérieur.

La Chambre de Commerce d'Arthabaska compte actuellement 125 membres, dont 14 nouvelles figures.

Plusieurs comités ont fonctionné au sein de la Chambre de Commerce d'Arthabaska au cours des derniers mois. Qu'il suffise de mentionner le comité des voies routières qui siège avec la Chambre de Victoriaville, le comité de recrutement, le comité des activités sociales, le comité consultatif formé d'anciens présidents et le comité touristique qui œuvre en collaboration avec un comité identique de la Chambre de Commerce de Victoriaville.

Les conférenciers
La Chambre de Commerce d'Arthabaska a accueilli ces derniers mois des conférenciers de marque. Ainsi le maire J. Robert Noël a parlé à une cou-

ple de reprises des affaires municipales.

M. Jean Fusey de Plessisville, président de la Chambre de Commerce régionale, a entrepris les membres de la Chambre d'Arthabaska des politiques d'action de la régionale.

Le pharmacien Laurier Veillette a exposé de façon nette et précise la question des drogues. En novembre 1969, les membres de la Chambre d'Arthabaska ont pu effectuer une visite industrielle à la centrale nucléaire de Becancour. M. Gaston Girouard, secrétaire au bureau de police de Victoriaville, a parlé des règlements de circulation dans une ville. Le gérant du centre de main-d'œuvre du Canada de Victoriaville, M. Jim Aubut, a parlé un autre mois de la nécessité de ce centre de placement. M. Raoul L'Heureux de Warwick a pour sa part prononcé une conférence qu'il avait intitulée: "Comment préparer sa femme à devenir veuve".

Le dernier conférencier entendu fut M. Jean-Claude Bisson de Victoriaville qui traita des avantages pour tous à suivre un cours de conduite préventive.

Activités à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La commission scolaire a retenu les services de M. Rosaire Jobin, de Ste-Catherine de Portneuf, comme directeur des services pédagogiques; cette décision est soumise au ministre de l'Éducation pour approbation. Mlle Diane Gaulin a été engagée pour remplacer Mlle Nicole Jacques qui a démissionné comme assistante-secrétaire.

La R.S. Rita Lemoyne, directrice de l'école Ste-Marie, a également démissionné pour poursuivre des études. Les commissaires ont décidé que les laïcs seraient sur un pied d'égalité avec les religieuses pour le choix d'un nouveau titulaire à ce poste.

Alcoolisme

Le centre d'accueil Donméry a reçu M. et Mme Gérard Hamel de Bromptonville comme conférenciers. L'auditoire a appris que l'alcoolisme était une maladie progressive et que certains facteurs prédisposent à l'alcoolisme. Les problèmes causés par l'alcoolisme dans les familles est un point sur lequel Mme Hamel a particulièrement attiré l'attention au cours de sa causerie. "L'alcoolique est pris entre sa femme et la bouteille" a fait remarquer la conférencière.

Balle molle

La balle molle est un sport qui sera de nouveau à l'honneur au cours de la saison qui commence. Depuis quelque temps déjà, les membres qui font partie de l'équipe locale dans une ligue régionale sont à l'œuvre.

Durant deux semaines, ils ont fait des exercices musculaires au gymnase de l'école Ste-Marie. Le groupe tient maintenant des pratiques régulières à l'extérieur.

Le ministre Gilles Massé rencontre les journalistes

"Je vais tenter le maximum pour les gens de Saint-Rémi de Tingwick"

par Roger LEVASSEUR

VICTORIEVILLE — "Je cherche actuellement une formule qui me permettra de rencontrer le plus grand nombre possible de gens du comté pour discuter avec eux de choses qui les intéressent, et cela sans aucune considération de couleurs politiques", a mentionné hier le député du comté d'Arthabaska et ministre provincial des Ressources naturelles, au cours d'une rencontre avec les membres de l'information.

Bureau à l'édifice provincial

En tant que ministre, le député du comté d'Arthabaska a droit à un bureau dans son comté et un secrétaire particulier. M. Massé a déclaré hier que son bureau serait probablement logé dans l'édifice provincial. Le député libéral d'Arthabaska a souligné qu'il y aurait toujours quelqu'un à son bureau, durant la semaine. Personnellement, il sera toujours à son bureau le lundi et fera aussi tout en son possible pour y être le vendredi soir et le samedi matin.

Tous les lundis matin à 9 heures, le député Massé rencontrera les journalistes de la région et sera à leur disposition pour répondre à différentes questions.

Travaux

Concernant les projets de travaux dans le comté, le député Massé a fait part que tous les projets où il n'y avait rien de concret de signe, comme les foyers pour personnes âgées à Victoriaville et à Daveluyville, les écoles polyvalentes, etc., étaient temporairement arrêtés. C'est une politique générale à la

grandeur de la province. Le gouvernement Bourassa veut étudier chacun de ces projets pour voir s'ils répondent bien aux besoins du milieu.

Concernant le palais de Justice à Arthabaska, le contrat vient d'être accordé à la firme J. Robert Noël d'Arthabaska et cette construction devrait débuter bientôt.

Pour une morgue libre

Le député Massé a répété qu'il était totalement en faveur d'une morgue libre. Il a ajouté qu'il avait rencontré les autorités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska



M. J.-Gilles Massé

à ce sujet et qu'il attendait un rapport de l'Hôtel-Dieu pour procéder dans cette affaire. "Je veux assurer une continuité dans les services de ce genre et il est anormal qu'au lendemain de chaque élection, la morgue change de place", de dire le député Massé.

Saint-Rémi de Tingwick

On se souvient qu'en tant que directeur général du Conseil

économique régional du centre du Québec, M. J.-Gilles Massé avait fait beaucoup de travail pour recruter des travailleurs de Saint-Rémi de Tingwick qui se sont trouvés à un moment sans travail à cause de la fermeture de la mine de l'endroit. "Le comité industriel de Saint-Rémi a actuellement \$35,000 pour investir dans une nou-

velle industrie. Toutefois, je pense qu'il faudrait encore l'aide du ministère de l'Industrie et du Commerce pour payer des études, à savoir le genre d'industrie qu'il serait profitable d'établir. Je vais tenter le maximum pour régler la question. J'ai une rencontre avec le comité industriel de Tingwick, cette semaine.

Une des solutions à être envisagées pourrait éventuellement être que les gens du comité s'associent avec un industriel privé. En tant que ministre des Ressources naturelles, je vais également faire sortir le dossier de la mine pour connaître si vraiment on ne peut plus exploiter cette mine", de dire M. Massé.

Selon les dirigeants de Drummondville

Le rallye est un succès mais sera mieux l'an prochain

DRUMMONDVILLE — "Un succès, oui, mais l'an prochain ce sera encore mieux. Notre expérience est faite maintenant". C'est en ces termes que deux des principaux responsables du rallye Tiers-Monde, M. l'abbé Jean-Jacques Forest et M. Réjean Bourassa, faisaient un retour provisoire sur le premier rallye du genre organisé à Drummondville.

Ce fut un succès puisque plus de huit cents marcheurs prirent le départ à l'école Jean-Raimbault, sous la présidence d'honneur du maire Philippe Bernier, des conseillers Jules Dupuis, Laval Allard, Lindor Letendre, du préfet du comté Gérard Bergeron et de M. Robert Pepin, président du comité local du rallye Tiers-Monde.

En plus des marcheurs, trois

jeunes hommes firent le trajet de 20 milles à la course; il s'agit de Richard Houle, Gaston Beaudoin et Bertrand Houle.

Les citoyens de Drummondville, St-Nicéphore et Drummondville-Sud purent constater que des gens de tout âge participaient à la marche, depuis les enfants de 8, 9 ans, jusqu'aux dames d'âge respectable et aux religieuses.

Les forces de l'ordre ainsi que les Ambulanciers St-Jean avaient été mobilisés pour la circonstance et à part les indolentes blessures aux pieds, rien de grave ne fut rapporté. Le club des Lions assurait le bien-être des marcheurs en leur offrant des oranges fraîches et des cubes de glace.

La marche était organisée spécialement pour sensibiliser

toute la population aux problèmes du Tiers-Monde. A cet effet, les étudiants avaient bénéficié d'informations suffisantes et quelques écoles secondaires avaient préparé des kiosques dans le cadre d'une exposition sur le même thème à l'école Jean-Raimbault. Le second but du rallye était d'amasser de l'argent grâce au système des commanditaires, ces fonds devant servir à la construction d'un dispensaire en Tanzanie.

Si 800 marcheurs prirent le départ, environ 600 d'entre eux firent tout le parcours. Pour le récompenser, une discothèque fut spécialement faite à leur intention le soir même. A les voir ainsi danser, qui aurait cru qu'ils venaient de marcher 20 milles?...

Une auto heurte un poteau

Un septuagénaire blessé dans un accident

VICTORIEVILLE (B.A.) — Un septuagénaire souffrant de troubles cardiaques, M. Eugène Verville, a été hospitalisé hier avant midi après que l'automobile dans laquelle il prenait place eût donné contre un poteau de la compagnie de téléphone de Warwick. M. Verville un pensionnaire de l'Ermitage St-Joseph qui est âgé de 77 ans, a été conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers; la maison Bruno Deschênes, mais son état n'inspire pas de

crainte. Le blessé prenait place dans une auto de marque Comet '62, conduite par M. Achille Bordenau de Victoriaville. Ce dernier ainsi qu'un autre passager, Mme Angéline Verville, n'ont heureusement pas été blessés. Les dommages matériels s'élevaient environ à \$200. L'agent Lortie de la Sûreté provinciale, division de Victoriaville s'est rendu sur les lieux de l'accident.

Un individu de Warwick

Un cheval apeuré se lance dans une course folle: un blessé

WARWICK (B.A.) — M. René Girardin, de Warwick, a été blessé vers 3h15, hier après-midi, à l'intersection des rues St-Louis et Hinse. M. Hinse prenait place dans une voiture à traction animale quand le cheval, soudain apeuré, se lança dans une course folle qui eut comme

conséquence de projeter le malheureux contre un arbre.

Ce dernier a été conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Jules Desrochers et Fils de Warwick. Nous n'avons cependant pas plus de détails concernant cet accident.

Elections de la nouvelle direction

Une grande réception met fin à l'année de la Chambre

par Régent LAJOIE

NICOLET — L'assemblée gé-

nérale annuelle de la Chambre de Commerce de Nicolet aura lieu ce soir, mardi, le 19 mai, au restaurant Rio, de l'endroit. L'organisme clôturera alors ses activités pour l'année 1969-70 et les membres profiteront de cette réunion générale annuelle pour élire un nouveau conseil d'administration pour le prochain terme.

Outre le président, chaque président de comité aura également à faire rapport lors de cette assemblée générale annuelle. Finalement, le secrétaire-trésorier, M. Jacques Mercier, présentera le rapport financier de la dernière année d'activités.

Un emprunt scolaire de \$70,000

Plessisville (G.A.B.) — Le président, M. Marcel Vigneault, et ses collègues de la Commission scolaire, paroisse de Plessisville, ont autorisé leur secrétaire Mme Raymond Bellavance, à renouveler un emprunt temporaire de \$70,000. Ce renouvellement est pour une période de six mois.

La Chambre de Commerce, contrairement aux années antérieures, clôturera de façon grandiose cette année d'activités alors que l'assemblée sera précédée d'un cocktail et d'un souper, auxquels tous les membres sont conviés.

Après que chacun des présidents aura soumis son rapport, les membres auront à élire un président et un secrétaire d'élection ainsi que deux scrutateurs, en vue de l'élection des directeurs de la Chambre de Commerce pour le terme 1970-71.

Le président de l'organisme, M. Raymond Savard, soumettra son rapport sur les activités de la Chambre de Commerce de Nicolet pour l'année 1969-70.

Cette assemblée générale prendra fin avec le mot du nouveau président élu de cet organisme nicolétain.

entre/voisins

- C'est ce soir que prend fin un cours de gestion administrative organisé par la Chambre de Commerce d'Arthabaska et son responsable M. Irénée Toupin. Une vingtaine de personnes ont suivi ce cours.
- L'Association de parents d'enfants inadaptés invite toute la population à venir en aide aux enfants qui motivent son œuvre tout en s'amusant chaque mercredi soir, à compter de 8h, au sous-sol de l'église St-Joseph, où il y a une soirée de bingo organisée par l'aide aux jeunes de Drummondville Inc. Tous les profits de ces soirées sont utilisés pour l'enfant inadapté de notre région.

- Une roue d'épandeur d'engrais a été volée en fin de semaine au magasin CIL de la route Turcotte à Victoriaville. L'individu qui aurait commis le méfait n'a pas encore été appréhendé mais les détectives croient être sur une bonne piste. C'est le seul délit que les policiers municipaux et provinciaux ont signalé en fin de semaine.

- La chorale des Michaels de Warwick présentera un concert de classe, dimanche le 31 mai, à compter de 20 heures à l'école Sainte-Jeanne d'Arc de l'endroit. L'invitation à assister à ce spectacle s'adresse à toute la population.

- Le président du club Aramis de Warwick, M. Gustave Ouellet, et son équipier Renaud Boulanger ont terminé au second rang de la classe des novices au Rallye "destination plaisir", tenu en fin de semaine. Cette compétition automobile, commanditée par M. Sylvio Tremblay et présentée en collaboration avec M. François Gagnon, président du club Cobra de Victoriaville, a vu le duo Michel et P. Paradis terminer au premier rang dans la classe des experts et Mlles Aline et Angèle Desrochers finir au premier rang chez les novices.

- Parlant de la fondation prochaine de la nouvelle commission scolaire de Victoriaville, le commissaire Lucien Le Sage d'Arthabaska a fait remarquer qu'il s'agit de fusion volontaire pour les commissions scolaires locales d'Arthabaska, Saint-Paul, Saint-Valère et Massabielle et non pas d'annexion.



Des jeunes s'intéressent à la discothèque

UNE DISCOTHEQUE est maintenant à la disposition de la jeunesse à Princeville. Les activités ont lieu le dimanche après-midi au local des Chevaliers de Colomb, avenue St-Charles. Audition de disques, danses, jeux sont au programme de ces séances auxquelles prennent part un important groupe de garçons et de filles. L'organisation

et la direction de cette discothèque est due à de bonnes volontés parmi lesquelles on remarque particulièrement dans l'ordre M. Marc Grandin, Mlle Danielle Bechard, M. Jacques Carrier, Le R. F. Bertrand Fortier et M. Michel Tardif.

Assemblée des Chevaliers à Norbertville

NORBERTVILLE (G.A.B.) — Le conseil 5986 des Chevaliers de Colomb de Princeville a tenu son assemblée du mois de mai à Norbertville. On donne ainsi suite à une coutume établie depuis quelques années déjà et qui consiste à tenir le déjeuner-assemblée du mois de mai avec les Chevaliers de Colomb de cette localité lesquels font partie du conseil 5986. La manifestation a eu lieu à l'école Notre-Dame.

On a profité de l'occasion pour rendre hommage aux éléments féminins présents en offrant une rose à chacune des mamans à l'occasion de la fête des mères.

Le grand-chevalier du conseil 5986, M. Léo Meunier, a invité les membres à préparer immédiatement les élections qui auront lieu en juin pour un nouveau bureau de direction. M. Meunier a insisté sur l'importance du choix de ceux qui auront à prendre la relève pour diriger le travail durant la prochaine année.

Le président Réjean Leclerc est des plus optimiste

Les amateurs de tennis ne seront pas oubliés dans le programme d'été 1970 à Nicolet

par Claude MONGRAIN

NICOLET — "Nous voulons mettre l'accent sur la jeunesse" de déclarer Réjean Leclerc président du comité de tennis à Nicolet. Leclerc est entouré d'un groupe de collaborateurs désireux de donner au tennis sa place dans la région nicolétaine. Pour les amateurs disons qu'un troisième court sera bientôt mis à la disposition des

adeptes de tennis. De plus il est probable que les jeunes joueurs désireux de se perfectionner aient à leur disposition un moniteur pour l'été prochain...

Circuit local

L'an dernier le club de tennis à Nicolet comptait dans ses rangs 118 membres. Cette année le chiffre de 200 est visé par les organisateurs.

En plus de la venue prochaine

de la clinique pour les jeunes joueurs de 14 ans et moins la direction veut exiger de ses membres une plus grande participation. Et l'un de ces moyens c'est que chaque membre serait invité à la participation à un tournoi au cours de l'été.

Les jeux sont ouverts de 9 à 5 heures le jour ainsi que le soir. Plusieurs autres projets sont à l'étude par le comité responsable.

Outre Réjean Leclerc il y a Pierre Bellemare à la vice-présidence, Mlle Claire Béliveau, secrétaire, Mario Dolan, trésorier, Germain Drouin, Roger

Boucher s'occupera du comité senior masculin, Mme Jean Massicotte, senior féminin ainsi que Claude et Michelle Laliberté pour le junior.

Nicolet ferait partie d'une ligue Senior Inter-Cité

Un projet qui est à l'étude présentement est celui de la formation d'une équipe dans le circuit Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère et Cap-de-la-Madeleine pour la saison estivale.

Présentement une demande a été faite au représentant du tennis en Mauricie, Jean-Paul Massicotte en vue de tâter le terrain pour inscrire une équipe dans ce circuit inter-cités.

Mais si Nicolet adhère à cette ligue il se pourrait

aussi que les membres de la jeune équipe de direction du club en vue de préparer la relève, organise un circuit junior ou intermédiaire avec une petite cédule formée de centres environnants de la ville de Nicolet comme Gentilly, St-Grégoire ou tout autre centre de la Rive-Sud ayant des jeux. Si ce projet ne se concrétise pas il est possible qu'un tournoi mensuel soit organisé entre ces milieux ruraux et urbains.



PRETS POUR LE DECOLLAGE — Les Rangers de Drummondville sont déjà prêts pour la prochaine saison. Le président Rodolphe Larocque, le pilote Bruce Cline et le gérant général Yvon Cloutier ont obtenu un nouveau mandat de l'exécutif du club. Pilote de guerre, le président Larocque s'est souvent chargé depuis

deux mois de piloter son exécutif dans les nombreux voyages à travers la province. Pilote de hockey, Bruce Cline a déjà fait ses premières armes comme pilote d'avion. Quant au gérant général Yvon Cloutier, il s'est contenté de dire qu'il préférerait être navigateur... "Il faut savoir où l'on va..." (Photo: Beausoleil)



LE TENNIS OCCUPERA une place importante dans les loisirs d'été à Nicolet. (Photo Roland Lemire)

Brundage craint beaucoup la commercialisation du sport

AMSTERDAM (AFP) — La désignation de Montréal et de Denver pour organiser les Jeux Olympiques d'été et d'hiver en 1976, la cessation de la reconnaissance du Comité olympique d'Afrique du Sud, un important et ferme discours de M. Brundage sur le danger de la commercialisation du sport olympique, tels ont été les grands points de la 68ème session du Comité international olympique qui vient de prendre fin, à Amsterdam.

Cette session devait apporter une surprise. Tous les observateurs s'attendaient à voir les Jeux d'été attribués à Moscou, qui posait pour la première fois sa candidature et par voie de conséquence ceux d'hiver à Vancouver, Montréal, après une campagne menée de main de maître par son maire Jean Drapeau, l'emporta aisément avec 41 voix contre 28 à Moscou au second tour, et Denver avec les voix des partisans de Tampere, Finlande, triompha de Sion, Suisse, au troisième tour par 39 voix contre 30.

On croyait généralement que le C.I.O. maintiendrait sa position sur l'Afrique du Sud, à savoir la non participation aux Jeux des athlètes sud-africains mais une reconnaissance du Comité olympique. Ce fut la thèse du conseil supérieur du sport africain, fort bien exposée par son secrétaire général M. Jean Ganga (Cameroun) qui triompha. Le Comité olympique d'Afrique du Sud risque donc fort ainsi d'être écarté en raison de l'apartheid, non seulement des Jeux Olympiques — ce qui était déjà fait depuis 1964 (Tokio) — mais aussi de toutes les grandes manifestations du sport mondial.



Des instructeurs dans le fastball

LA LIGUE DE FASTBALL procédera ce soir à son ouverture officielle à Drummondville avec le Centre Landry comme club visiteur. Nous voyons sur cette photo de gauche à droite, Roland Biron, St-Philip-

pe, Jean-Guy Groleau, Centre Landry, Alain Guilbert, Laranger Electric, Pierre Traversy, des Reds de Drummondville et Claude Lacroix, du Gulf Coutellier. (Photo Roland Lemire).



Les Alouettes à Trois-Rivières

LES ALOUETTES de Montréal étaient à Trois-Rivières samedi dernier. Nous voyons sur cette photo Sam Etcheverry, instructeur des Alouettes avec Pierre Poi-

rier, André Deshaies, éducateur physique et autres désireux d'en savoir davantage sur le football. (Photo Roland Lemire).

Nicolet et les loisirs

Une joute de baseball est dans l'air pour mercredi soir prochain. En effet, une décision sera prise aujourd'hui en vue de présenter une joute de calibre midjet contre Nicolet. Le Centre Landry dirigé par Gérard Beaudry serait le club visiteur.

Si on juge par l'enthousiasme des dirigeants sportifs de Nicolet tout laisse croire que cette ville aura beaucoup d'activités au cours de l'été.

La balle lente jouit d'une belle popularité à Nicolet. Ce circuit qui compte de nombreux adeptes présente des joutes intéressantes sur le terrain situé près de l'aréna.

Au club Sorel Un circuit Pro-Pressé

SOREL — La 13e reprise du tournoi de golf annuel Pro-Pressé O'Keefe sera présentée lundi le premier juin au club de golf Sorel-Tracy mieux connu sous le nom "Les Dunes".

Tous les départs de ce tournoi se feront simultanément à 11h30 du matin. Par la suite suivra la ronde des golfeurs, une réception à 6 heures, le dîner à 7 heures, suivi de la remise des prix au club des Dunes.

Les dirigeants O'Keefe profiteront de cette journée pour dévoiler le circuit de golf du Québec 1970 aux journalistes.

Avec les Rangers de Drummondville

Le président Rodolphe Larocque, le gérant Yvon Cloutier et Bruce Cline seront là

DRUMMONDVILLE — Les trois têtes dirigeantes du hockey junior à Drummondville sont de retour pour la prochaine saison. Cette nouvelle a été confirmée cette semaine à l'issue d'une réunion de l'exécutif des Rangers de Drummondville.

Le président Rodolphe Larocque, le gérant général Yvon Cloutier et le pilote Bruce Cline sont déjà en position et leur travail est commencé au moment de leur élection pour un prochain terme.

Fort du slogan qui veut qu'on ne change pas une monture gagnante après une course M. Frank Tétreaux, contrôleur du club, s'est fait le porte-parole de l'exécutif du club pour annoncer les résultats de cette élection. Le duo Cloutier-Cline espère

récolter dès la saison 1970-71 les fruits du travail exécuté depuis un an. "Nous avons établi un réseau de clubs fermes, nous avons monté une équipe de dépisteurs, en moins d'un an, nos espoirs sont comblés. Il reste maintenant à voir à l'œuvre les fruits de nos efforts". Cette déclaration du gérant Yvon Cloutier est de nature à combler de joie les amateurs du hockey junior de Drummondville et de la région.

3.000 milles et des joueurs

"Depuis l'élimination de notre club au début de mars, nous n'avons pas attendu de signer un nouveau contrat, nous avons voyagé" de dire Bruce Cline. "En dix semaines, j'ai voyagé

autant de milles que mon club durant toute la saison dernière. Après 3.000 milles en auto, en avion, et autrement, je suis en position pour déclarer que d'excellents joueurs signeront bientôt leur contrat avec les Rangers de Drummondville" d'ajouter le pilote Bruce.

Le credo de l'instructeur

En assumant la responsabilité de diriger les Rangers de Drummondville pour une deuxième année consécutive, Bruce Cline a bien établi ses positions concernant le pilotage dans le hockey junior, particulièrement dans le hockey junior "A", dernière étape avant la Ligue nationale de hockey, pour certains joueurs.

SPÉCIAL DES CENTRES GO GOOD YEAR

Amortisseurs

\$7.88

chacun
CETTE SEMAINE
SEULEMENT
(pose en sus)

Vous conduirez en toute sécurité et en tout confort grâce à ces amortisseurs à prix modique de marque connue! Vous n'avez rien à perdre: vous roulez gratuitement pendant 60 jours et nous vous remboursons votre argent si vous n'êtes pas satisfait.

- Confort et maîtrise parfaite de la direction sur les routes cahoteuses
- Plaisir amélioré de la conduite en ville
- Stabilité et sécurité accrues
- Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles

Ne déboursez pas d'argent—dites simplement "Portez ça à mon compte"

CENTRES GO GOOD YEAR

Une division de The Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, Limited

Crédit instantané—Pas de comptant—Facilités de paiement

MAGASIN DE SERVICE GOOD YEAR

1969, ST-PHILIPPE

TROIS-RIVIÈRES

375-8901

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à vendredi: 8h.30 a.m. à 6h.00 p.m.
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9h.00 p.m. Le samedi jusqu'à midi.

le monde des affaires

Canron achète une usine de tuyaux aux Etats-Unis

Canron Limitée vient d'agrandir sa division de la tuyauterie en faisant l'acquisition de la Warren Pipe and Foundry Division de Shamoon Industries, Inc. (N.J.). Cette compagnie sera exploitée sous le nom de "Warren Pipe Division" de Canron Inc., une filiale américaine de la compagnie mère.

tuyaux et raccords en fonte grise ainsi que des tuyaux d'égout destinés aux marchés municipaux et industriels du nord-américain. Elle emploiera environ 275 personnes. Il est vraisemblable que les ventes de la première année complète d'exploitation atteignent environ \$15,000,000.

Warren Pipe fabrique des Canron est l'une des plus im-

Abolition des frais sur les chèques interurbains

MONTREAL (PC) — Les principales banques du Canada ont annoncé jeudi qu'elles laisseraient tomber les traditionnels droits d'encaissement sur les chèques "interurbains".

La mesure entre en vigueur immédiatement et porte sur plusieurs millions de dollars. Les banques continueront cependant d'exiger des frais d'encaissement pour les chèques tirés en devises étrangères ou tirés sur certaines succursales de l'Extrême-Nord.

Selon les responsables des banques, ces frais, qui étaient d'un minimum de 15 cents et qui pouvaient s'élever jusqu'à 1-4 de un pour cent de la valeur du chèque, "indisposaient la clientèle".

La Banque de Montréal estime qu'elle va perdre \$7 millions en revenus à la suite

de cette mesure. Pour sa part, la Banque de Toronto affirme qu'il sera nécessaire de reverser les frais de service sur les chèques "à la lumière de ces changements".

Le président du conseil de la Banque de Montréal, M. M.G. Hart, a expliqué que c'est surtout grâce à l'amélioration de nos communications et au traitement des chèques par les ordinateurs que nous avons pu abolir nos droits.

Les banques Canadienne Nationale, Royale, Toronto Dominion, Canadienne Impériale, ainsi que les banques de Montréal et de la Nouvelle-Ecosse ont annoncé la nouvelle en même temps. La Banque Royale aurait décidé d'abolir ces droits il y a quelques jours, et en aurait informé les autres banques.

La vente d'un produit chimique est interdite

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a interdit la vente des herbicides contenant le produit désigné sous l'appellation 2,4,5-T utilisés aux abords des habitations, sur les pelouses et dans les centres de loisir. C'est ce qu'a annoncé, hier aux Communes, le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, selon le programme fédéral de la lutte contre la pollution.

L'interdiction de l'emploi de ce produit chimique est entrée en vigueur hier. D'autre part, ce produit pourra encore être utilisé pour la destruction des herbes et des broussailles le long des voies publiques, sur les parcs libres et autres endroits analogues parce qu'il ne représente pas de danger important, selon la déclaration du ministre.

L'interdiction s'applique également d'autre part pour le désherbage des céréales ou en appliquant fréquemment ce produit sur des étendues restreintes de ces cultures afin de lutter contre certaines mauvaises herbes.

M. Olson a précisé que cette mesure trouve sa justification dans les résultats d'expériences effectuées récemment.

Ford montera la "Pinto" en Ontario

OAKVILLE, Ont. (PC) — La société Ford Motor Co. of Canada Ltd, a annoncé sa décision d'entreprendre le montage de sa nouvelle petite voiture, la Pinto, à l'usine de St. Thomas, Ont.

Le lancement de la Pinto avait déjà été annoncé à Detroit, lors de l'assemblée des actionnaires de la Ford.

Selon le président de Ford Canada, M. Karl Scott, le rééquipement et l'expansion de l'usine de St. Thomas, actuellement en cours, va coûter plusieurs millions de dollars.

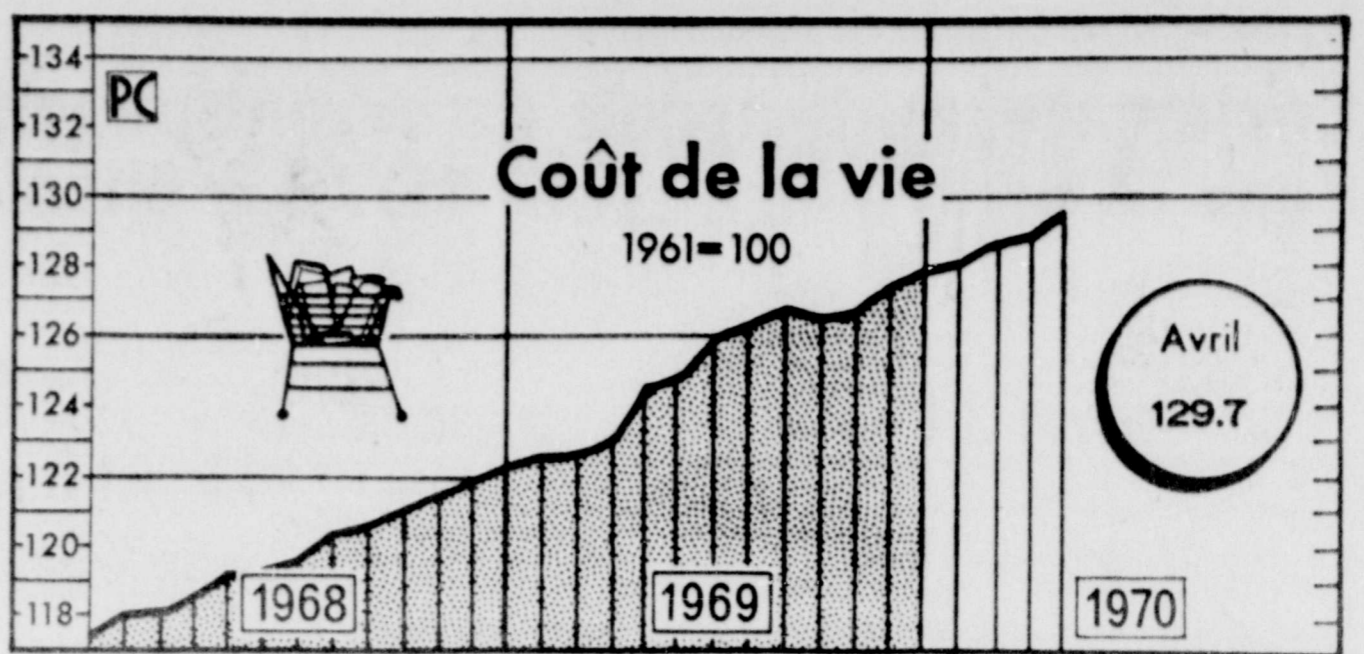
Cela, dit-il, comprend l'installation d'un équipement nouveau, la modification des chaînes de montage et la construction d'un nouvel entrepôt de 30,000 pieds carrés de superficie pour les moteurs. Les travaux seront complétés à temps pour le montage de la première Pinto, le 10 août.

L'usine de St. Thomas continuera également de monter la voiture compacte Maverick.

OTTAWA (PC) — Les ventes des magasins à succursales ont augmenté en mars, avec un total de \$742,799,000, de 2.4 pour cent sur le total enregistré l'an dernier, a rapporté hier un bulletin du Bureau fédéral de la statistique.

Les établissements qui ont bénéficié d'une hausse ont été les stations de service et garages, les magasins alimentaires et les marchands de combustible; ceux où les ventes ont diminué, les grands magasins, les magasins de meubles et d'appareils électriques et ménagers.

Augmentation des ventes des magasins à succursales



Augmentation de l'indice des prix au consommateur

INDICE A LA HAUSSE — L'indice des prix au consommateur a accusé une hausse de huit-dixièmes d'un point, en avril, pour atteindre 129.7. Le Bureau fédéral de la

Statistique a déclaré que les coûts des aliments et du logement étaient les raisons principales de cette hausse. (Graphique PC).

Le Salon du Meuble vaut à l'économie montréalaise un apport de \$5 millions

MONTREAL — On prévoit que le Salon du Meuble de Montréal de 1970, qui aura lieu du 9 au 13 août, attirera quelque 10,000 acheteurs à qui il offrira la première exposition entièrement intégrée du genre au Canada.

Chacun des éléments majeurs de l'industrie du meuble et de l'ameublement sera représenté, et les divers éléments seront groupés en certains endroits. Les meubles de maison occuperont tout l'étage des congrès de l'hôtel Reine-Elisabeth, la salle d'exposition et la mezzanine de Place Bonaventure, et il y aura des étalages permanents de meubles à l'étage "D" du centre commercial de Place Bonaventure. Les fabricants de coussins et tapisseries présenteront également leurs produits au même étage "D" de Place Bonaventure; les meubles de bureau et les meubles vendus par contrat seront en montre à l'étage "E"; les produits et accessoires d'éclairage seront exposés à l'éta-

ges des congrès de l'Hôtel Bonaventure, et les meubles et ameublements des pays étrangers seront en montre au centre commercial international de Place Bonaventure. Le Salon du Meuble de Montréal, qui occupera un espace total dépassant les 500,000 pieds carrés, est la plus vaste exposition commerciale au public qui ait lieu à Montréal ou dans le Québec.

Bien qu'on y retrouve plus de 200 exposants de l'Ontario et du Québec, c'est surtout une exposition annuelle de meubles fabriqués au Québec destinée aux acheteurs de toutes les parties du Canada et des E.-U. Le Salon est reconnu au Canada, comme l'endroit où se fait le dévoilement des nouveaux styles et modèles de meubles.

Il est organisé par l'Association des Fabricants de Meubles du Québec Inc. En 1969, le Québec a produit environ 35 pour cent des meubles expédiés par les fabricants canadiens, me-

ubles dont la valeur est estimée à \$600 millions. Toutefois, les fabricants du Québec fabriquent environ 60 pour cent de tous les meubles canadiens en bois. L'industrie du Québec emploie plus de 20,000 personnes, et le Salon lui-même vaut à l'économie montréalaise du détail un apport de plus de \$5 millions durant la semaine de l'exposition. Par l'entremise d'un bureau de logement pour visiteurs, les organisateurs ont réservé plus de

1,000 chambres dans des hôtels du voisinage. Cette année, tous les emplacements seront ouverts aux mêmes heures. Le Salon sera ouvert aux acheteurs et représentants de l'industrie, à tous les endroits, de midi à 8h, du soir, le dimanche 9 août; et de 10h, du matin à 6h, du soir du lundi au jeudi 10-13 août. Le Salon sera ouvert au public de 6h, du soir à 10h, du soir du mardi au jeudi 11-13 août.

Les exportations canadiennes de blé diminuent sans cesse

OTTAWA (PC) — Les exportations de blé et de farine de blé, par notre pays, ont décliné de 14 pour cent et le Canada s'est laissé devancer sur le marché mondial de cette céréale par les Etats-Unis et l'Australie, a révélé, jeudi, le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa.

Dans son bulletin d'information quotidienne, le BFS révèle que les exportations canadiennes de blé au cours des sept premiers mois de la campagne agricole actuelle se terminant au 1er mars 1970 ont atteint 158.1 millions de boisseaux, contre 184.2 millions pour la période correspondante de la campagne de 1968-1969.

Le Canada est, avec l'Argentine, l'un des quatre grands producteurs mondiaux de blé dont les ventes à l'étranger ont diminué depuis août 1969. Celles des Etats-Unis et de l'Australie ont, au contraire, augmenté.

Les chiffres signalés plus haut traduisent une diminution de 26.1 millions de boisseaux, ce qui, ramené en mathématiques, équivaut à une réduction de 14 pour cent dans les ventes canadiennes.

Surplus Les exportations globales de blé de ces quatre principaux producteurs ont atteint, selon le BFS, 691.1 millions de boisseaux au cours de ce début de campagne. Ce chiffre représente une augmentation de 9 pour cent par

rapport aux 636.6 millions exportés par le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et l'Argentine, l'an dernier, mais une diminution de 11 pour cent par rapport à la moyenne décennale 1958-1968.

Celle-ci se chiffrait par 780.6 millions de boisseaux, toujours au niveau des quatre producteurs réunis.

Le BFS note aussi, à l'inverse du ralentissement des ventes canadiennes, une augmentation des surplus de blé qui, au 1er mars, atteignaient 1,213 millions de blé dans les silos et éleveurs de l'Ouest du Canada, soit 25 pour cent de plus qu'à pareille date l'an dernier.

Une hausse comparable s'est fait sentir dans le monde, où le surplus des quatre producteurs réunis se monte maintenant à 2,947.5 millions de boisseaux, 17 pour cent de plus que l'an dernier.

Disponibilités Quant aux disponibilités canadiennes, elles s'évaluaient pour le BFS à 1,536.1 millions de boisseaux pour toute la durée (sept-juillet) de la campagne 1969-1970.

Elles consistent du surplus non vendu le 1er août qui atteint le chiffre record de 851.2 millions de boisseaux, ainsi que de la récolte de 1969 estimée à 684.3 millions de boisseaux. De telles disponibilités de blé dépassent de 17 pour cent le sommet de la récolte précédente.

Légère diminution des ventes au détail en mars

OTTAWA (PC) — Les ventes de détail ont accusé une légère diminution au Canada au mois de mars 1970 comparativement au même mois de l'année précédente.

Un relevé du Bureau fédéral de la statistique indique, en effet, que les ventes se sont chiffrées à \$2,094,084,000 en mars dernier, soit 0.7 pour cent de moins qu'en mars 1969.

La plus forte diminution des ventes a été enregistrée chez les concessionnaires d'automobiles; 14.2 pour cent par rapport à mars 1969. C'est le cinquième mois consécutif que les ventes d'automobiles sont inférieures au mois correspondant durant l'année précédente.

Les diminutions de ventes des mois antérieurs ont été de 18.4 pour cent en février, 9.9 en janvier, 1.6 en décembre, 6.4 en novembre.

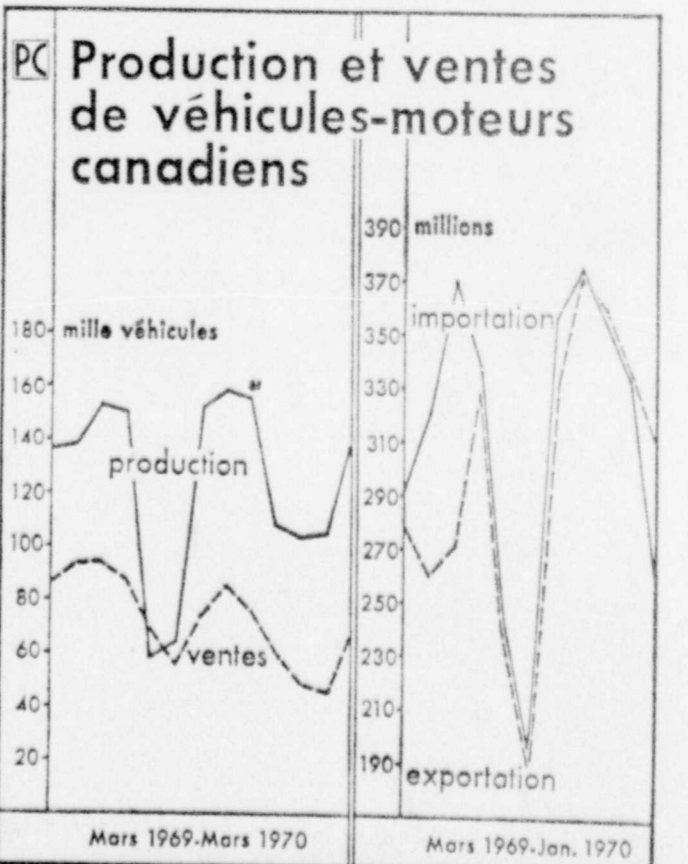
Par ailleurs, les entreprises commerciales qui ont vu leurs chiffres de ventes augmenter en mars 1970 sont les bazars, 7.2 pour cent, les stations-service et garages, 6.6, les épiceries et épicerie-boucheries, 6 pour cent et tous les autres magasins d'alimentation, 3.8.

Les magasins de meubles, téléviseurs, radios et appareils ménagers ont accusé une baisse de 10.1 pour cent dans leurs ventes en comparaison de mars 1969 et les bijouteries de 3.2 pour cent.

Vous avez plus de crédit chez Beneficial même jusqu'à \$3000

Liquidez tout... vos factures impayées, vos autres emprunts, vos comptes à paiements différés, vos achats à terme... avec l'argent comptant de Beneficial. Demandez le plein montant que vous désirez. Quel que soit l'endroit où vous ayez emprunté — actuellement ou autrefois — appelez Beneficial... dès maintenant!

- BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA**
Prêts jusqu'à \$3000 —
Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie
- TROIS RIVIERES**
• 110A rue des Forges (Au-dessus de Reitman) . . . 375-4731
• SHAWINIGAN — 465 - Sième rue 536-4438
DRUMMONDVILLE —
• 100 rue Marchand (coin de rue Heriot) 478-1356
CAP DE LA MADELEINE —
• 52 rue Fusée, angle St. Henri 378-5474
SOREL — 34 B rue Du Roi (Deuxième étage) 743-7901
Ouvrez le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir



La production de véhicules moteurs

LE MARCHÉ DOMESTIQUE A LA HAUSSE — La production de véhicules moteurs au Canada a commencé à accuser une nouvelle hausse en mars, après avoir accusé un déclin au début de l'année. Cette hausse s'est fait sentir également dans la vente des automobiles et des camionnets. Les exportations et importations de véhicules moteurs et de parties d'automobiles ont subi un déclin à la fin de 1969, après avoir atteint un sommet en octobre. Cependant, les exportations ont devancé légèrement les importations. En janvier, les exportations ont été évaluées à \$311,660,000, et les importations à \$267,927,000. (Graphique PC).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
1re et 2e hypothèque
374-3589
CRÉDIT MAURICIE
940, NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

SYMBOLE DE COMPÉTENCE

et certitude d'un travail bien fait en plomberie, chauffage, climatisation et brûleurs à l'huile. C'est un gage de sécurité et de protection pour la famille, l'industrie et le commerce. **ÉPICERIE** C'est le nouvel emblème officiel de la Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie du Québec dont les membres sont triés sur le volet pour leur compétence, leur habileté et leur sens des responsabilités. Le travail est mieux fait lorsque vous le confiez à un spécialiste qui arbore ce symbole.

CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC